



LE DOCUMENTAIRE EN
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

2008



CENTRE DU CINÉMA
ET DE L'AUDIOVISUEL
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE
DE BELGIQUE

Etude réalisée par :

Ministère de la Communauté française de Belgique
Service général de l'Audiovisuel et des Multimédias
Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel
44 boulevard Léopold II - 1080 Bruxelles
☎ 02 413 35 02 - 📠 02 413 20 68

**dans le cadre de «Filmer à tout prix»,
novembre 2008**

Recherche et rédaction :

Guy Vandenbulcke

Maquette et mise en page :

Nadine Berrier

Photo :

© Collection Les Cahiers du Cinéma



CENTRE DU CINÉMA
ET DE L'AUDIOVISUEL
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE
DE BELGIQUE



**LE DOCUMENTAIRE EN
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE**
2008



CENTRE DU CINÉMA
ET DE L'AUDIOVISUEL
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE
DE BELGIQUE

AVANT-PROPOS

La présente étude propose une approche statistique et économique de la production et de la diffusion de documentaires en Communauté française de Belgique.

Elle établit un bilan précis et chiffré de cette production, des aides apportées par les pouvoirs publics, par les télévisions, et par les producteurs indépendants, y compris les ateliers d'accueil et de production.

La production indépendante de documentaires continue à s'imposer par le nombre de ses titres et leur qualité. En 2006-2007, on dénombre 82 titres de documentaires produits en Communauté française. Elle est le fruit du travail de plus d'une centaine d'auteurs ou de collectifs d'auteurs qui chaque année mettent de nouveaux films en chantier.

Le nombre de projets documentaires soumis à la Commission de Sélection des Films ou aux Ateliers d'accueil et de production est en augmentation constante.

Les longs métrages documentaires occupent une place importante dans la production des années 2006-07, avec 18 titres.

La complémentarité des ateliers d'accueil avec la Commission de Sélection des Films est soulignée par l'auteur. Ces ateliers aident un plus grand nombre de projets que la Commission, mais la hauteur de leurs interventions financières est cependant nettement inférieure.

Les critères de sélection appliqués tant par la Commission de Sélection que par les ateliers d'accueil favorisent la réalisation et la production de documentaires de création.

Les ateliers de production jouent également un rôle non négligeable dans le développement du documentaire de création.

Cette production de films d'auteurs jouit d'une reconnaissance internationale. Elle fait l'objet de nombreuses sélections dans les festivals et y remporte des prix.

L'étude s'étend également à la diffusion des documentaires, sur les chaînes de télévision, dans les festivals, dans les salles de cinéma. Une attention toute particulière est apportée au nouveau mode de diffusion que constitue la vidéo à la demande (VoD). Les ateliers d'accueil CBA et WIP mettent en ligne leur catalogue commun d'œuvres documentaires, référencées au niveau international comme «le doc belge».

Cette étude constitue un outil précieux pour les professionnels, chercheurs et étudiants des écoles de cinéma pour la compréhension et l'analyse de l'évolution du cinéma documentaire au cours des dernières années.

Le Secrétaire Général,


Frédéric DELCOR

SOMMAIRE

INTRODUCTION **9**

LA PRODUCTION INDÉPENDANTE DE DOCUMENTAIRES EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE **11**

Les courts métrages	13
Les moyens métrages ou «52 minutes»	14
Les longs métrages	15
Les producteurs privés et le documentaire	16

LES AIDES PUBLIQUES AUX DOCUMENTAIRES EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE **19**

Les aides aux ateliers d'accueil et aux ateliers de production	19
Les aides sélectives à la production cinématographique et télévisuelle	21
Les sources de financement des documentaires aidés par la Communauté française et terminés	27
Les subventions à la diffusion et primes à la qualité	30
Les chaînes de télévision de la Communauté française et la production indépendante	31

LA PRODUCTION ET LA DIFFUSION DE DOCUMENTAIRES DANS LES ATELIERS D'ACCUEIL ET LES ATELIERS DE PRODUCTION **39**

Le Centre de l'Audiovisuel à Bruxelles (CBA)	40
Wallonie Image Production (WIP)	48
Complémentarité des ateliers d'accueil avec la Commission de Sélection des Films	56
Le Centre Vidéo de Bruxelles (CVB)	56
Le Groupement Socialiste d'Action et de Réflexion sur l'Audiovisuel (GSARA)	58
Dérives	58
L'Atelier Jeunes Cinéastes (AJC !)	59

LA DIFFUSION DE DOCUMENTAIRES **61**

Contexte général	61
La diffusion dans les festivals	62
La diffusion sur les chaînes de télévision	63
La diffusion en salles	65
La diffusion sur le marché DVD/vidéo	67

INTRODUCTION

La présente enquête propose une approche économique et statistique de la production et de la diffusion de documentaires en Communauté française. Elle s'inscrit dans le cadre des synergies entre la Wallonie et Bruxelles, entre la production indépendante (dont les ateliers d'accueil et de production CBA, WIP, CVB, GSARA, Dérives, AJC !,...) et les chaînes de télévision (RTBF, RTL-TVI, Be TV, Télévisions locales,...), les mécanismes d'aides mis en place en Communauté française et en Europe (Programme Media, Eurimages,...) et d'autres diffuseurs (expériences de diffusion en salles, médiathèques, vidéo,...)

Au préalable, il s'agit de mieux définir ce que recouvrent les concepts de cinéma documentaire «indépendant» et «de création». On y trouvera, en effet, des acceptions multiples selon les «acteurs» culturels, économiques ou institutionnels qui les utilisent : auteurs, producteurs, commanditaires et diffuseurs.

Une définition large englobant dans le documentaire tous les programmes de non-fiction laisse la porte ouverte à une variété de produits allant de l'ethnologie aux magazines sportifs ou aux films d'entreprises. Entre celle-ci et une définition restreinte du documentaire dit «de création», liée aux critères propres aux «auteurs-réalisateurs», une zone de flou existe qui échappe à toute classification et que la présente enquête n'a pas pour objet de clarifier. On retiendra seulement que c'est dans la notion de point de vue de l'auteur sur son sujet que réside le principal critère de définition du documentaire de création.

L'objet de la présente étude est de présenter un ordre de grandeur de l'évolution globale des volumes produits en Communauté française par la production dite «indépendante».

Concernant la notion de producteur «indépendant», on retiendra la définition utilisée par le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Communauté française dans ses dispositions générales de demandes d'aide, ainsi que dans les conventions de coproductions avec les chaînes de télévision de la Communauté française. La notion de producteur indépendant est définie comme suit :

- le producteur dispose d'une personnalité juridique distincte d'un radiodiffuseur;
- aucun radiodiffuseur ne dispose de plus de 15% dans le capital d'une société de production;
- le producteur ne dispose pas, d'une manière directe ou indirecte, de plus de 15% dans une société de radiodiffusion;
- le producteur n'est pas placé sous l'autorité d'un pouvoir public;
- le producteur ne retire pas plus de 90% de son chiffre d'affaires, durant une période de trois ans, de la fourniture de productions à un même radiodiffuseur.

Dans le cadre de la présente actualisation, on n'a pas cherché à recenser de manière exhaustive les volumes de production documentaire étant donné l'état embryonnaire et fragmenté des sources statistiques disponibles. Il s'agit, par contre, de présenter un ordre de grandeur du volume de la production documentaire indépendante en Communauté française, à partir de données provenant des institutions ou des structures les plus largement impliquées dans la production et/ou le financement de ce genre.

Une première source d'estimation de la production indépendante de documentaires de création provient de la Communauté française qui octroie des aides sélectives aux productions télévisuelles depuis 1989. Les documentaires de création constituent la majorité des projets télévisuels aidés.

Une autre estimation provient de la production de films (de court et long métrage) documentaires belges francophones, «destinés» à la diffusion en salles et identifiés au moyen des données relevant des aides à la diffusion et primes à la qualité.

Sont également repris, dans les données qui suivent, les documentaires coproduits dans le cadre du «Fonds spécial» géré par la convention entre la RTBF, la Communauté française et les associations professionnelles représentant les producteurs indépendants.



On envisagera ensuite la production de documentaires réalisée dans le cadre et/ou avec l'appui des ateliers qui soutiennent, à des degrés divers, une production de documentaires d'auteurs. Il s'agit principalement des deux ateliers d'accueil, le Centre de l'Audiovisuel à Bruxelles (CBA) et Wallonie Image Production (WIP), ainsi que des ateliers de production comme le Centre Vidéo de Bruxelles (CVB), le GSARA, et Dérives. A ce jour, ces ateliers sont en effet les principales structures de production et/ou de soutien à la production indépendante de documentaires dits «de création». Les bilans des ateliers d'accueil et de production constituent également une importante source d'estimation, non seulement de la production, mais aussi de la diffusion de documentaires.

On examinera encore brièvement la circulation et la diffusion de produits documentaires sur les chaînes de télévision de la Communauté française, sur le marché des salles commerciales, et les nouvelles formes de diffusion numérique (DVD, Internet,...).

LA PRODUCTION INDÉPENDANTE DE DOCUMENTAIRES EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Ce chapitre est consacré à l'évolution globale des volumes de la production indépendante de documentaires en Communauté française. Les données utilisées dans les évaluations qui suivent proviennent des institutions ou structures les plus largement impliquées dans la production, le financement, la diffusion et la promotion du documentaire, et sont notamment rassemblées dans les catalogues consacrés au documentaire édités annuellement par la Communauté française depuis 1998.

La production indépendante de documentaires en Communauté française continue d'être bien vivante, comme en attestent les chiffres qui suivent et qui, sans être exhaustifs, permettent de situer son évolution dans le temps et la fréquence de participation des différents partenaires. Entre 1998 et 2007, on pouvait estimer le niveau de la production à environ 94 titres par an en moyenne, pour un volume horaire moyen d'environ 69 heures par an. En 2006-07, on dénombre 82 titres de documentaires produits en Communauté française pour plus de 64 heures de production, soit un volume inférieur à la moyenne des 9 dernières années.

Cette abondante production est le fruit du travail de plus d'une centaine d'auteurs ou de collectifs d'auteurs qui chaque année mettent de nouveaux films en chantier. A souligner que le nombre de projets documentaires et les demandes d'aides sont en augmentation constante.

PRODUCTION INDÉPENDANTE DE DOCUMENTAIRES EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE								
	Production totale		Copros ateliers		Copros RTBF		Aide CCAV	
	Titres	Durée	Titres	Durée	Titres	Durée	Titres	Durée
1998								
Courts métrages	23	6:58	22	6:32	1	0:26	8	2:33
Moyens métrages (52')	40	35:49	20	17:48	26	23:37	27	24:08
Longs métrages	21	30:33	17	24:40	17	24:23	19	27:46
Total	84	73:20	59	49:00	44	48:26	54	54:27
1999								
Courts métrages	25	8:23	21	6:17	4	1:56	2	0:38
Moyens métrages (52')	37	32:25	15	13:26	29	25:15	26	22:29
Longs métrages	16	22:51	10	12:34	15	18:41	19	16:20
Total	78	63:39	46	32:17	48	45:52	47	39:27
2000								
Courts métrages	46	13:11	21	7:40	5	1:29	3	0:50
Moyens métrages (52')	48	43:21	23	21:29	36	32:29	30	27:00
Longs métrages	8	11:54	5	7:17	3	4:10	6	9:01
Total	102	68:26	49	36:26	44	38:08	39	36:51
2001								
Courts métrages	45	13:07	23	6:14	4	1:45	5	1:19
Moyens métrages (52')	33	28:39	11	9:26	22	19:19	19	16:40
Longs métrages	12	20:17	6	11:14	6	4:35	6	8:50
Total	90	62:03	40	26:54	32	25:39	30	26:49

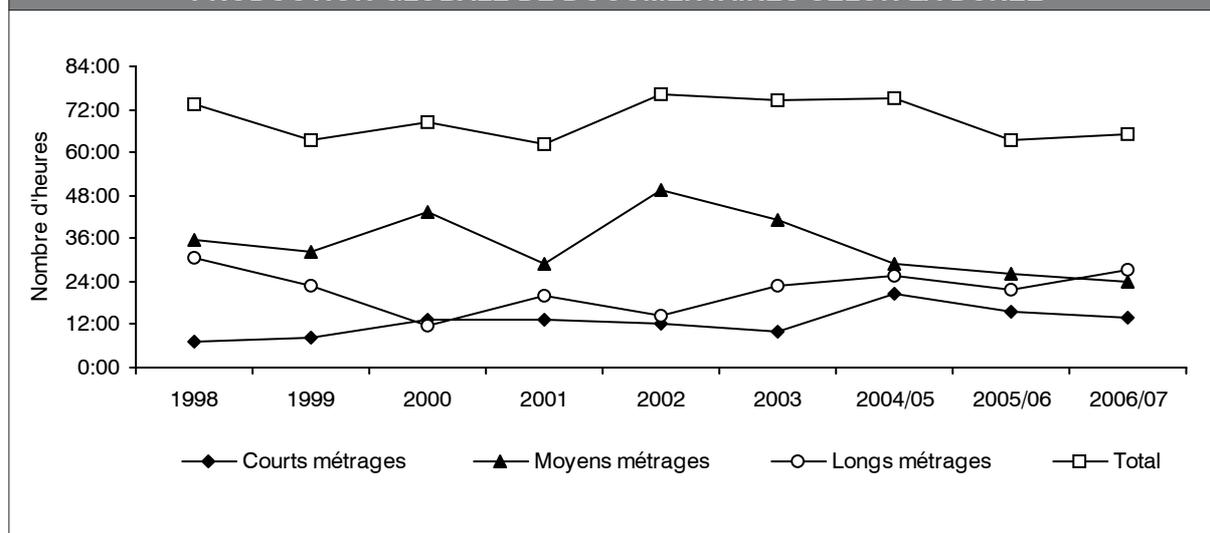


PRODUCTION INDÉPENDANTE DE DOCUMENTAIRES EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

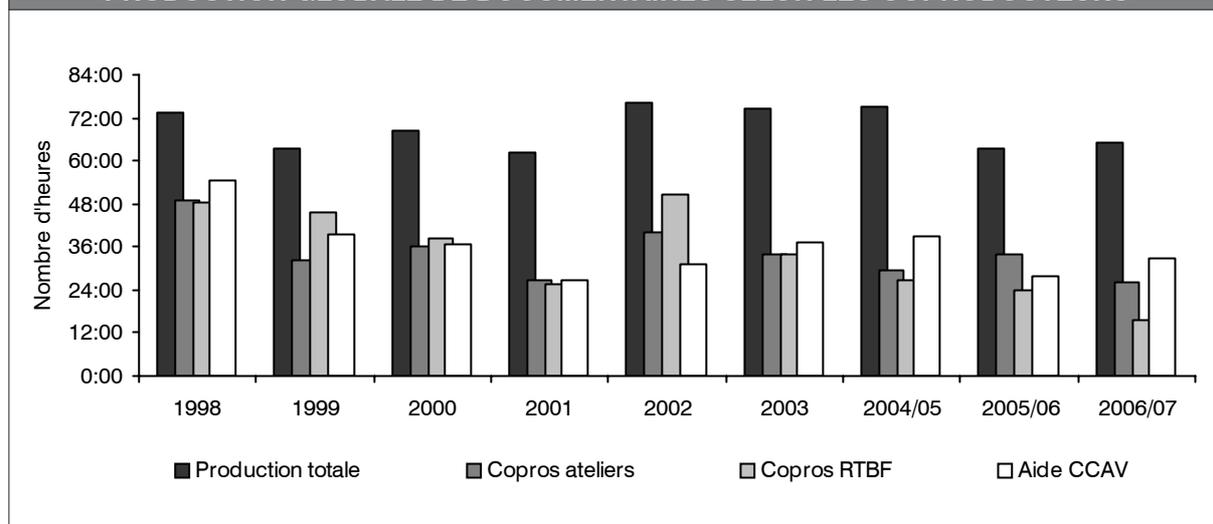
	Production totale		Copros ateliers		Copros RTBF		Aide CCAV	
	Titres	Durée	Titres	Durée	Titres	Durée	Titres	Durée
2002								
Courts métrages	35	12:13	21	8:43	2	0:52	2	1:04
Moyens métrages (52')	56	49:44	24	21:05	40	35:48	22	19:00
Longs métrages	9	14:30	6	10:30	8	13:48	6	10:56
Total	100	76:27	51	40:18	50	50:28	30	31:00
2003								
Courts métrages	30	10:17	17	6:34	3	0:35	1	0:29
Moyens métrages (52')	57	41:25	17	15:14	22	20:09	22	22:38
Longs métrages	17	22:57	9	11:58	10	13:05	36	14:25
Total	104	74:39	43	33:46	35	33:49	59	37:32
2004-05								
Courts métrages	62	20:49	9	4:04	2	1:00	14	6:19
Moyens métrages (52')	33	28:59	15	13:13	17	14:53	15	13:12
Longs métrages	18	25:25	9	12:09	8	10:49	14	19:32
Total	113	75:13	33	29:26	27	26:42	43	39:03
2005-06								
Courts métrages	46	15:28	17	6:42	0	0:00	10	3:48
Moyens métrages (52')	30	26:14	17	14:57	14	12:18	14	11:32
Longs métrages	15	21:57	8	12:17	7	11:43	8	12:43
Total	91	63:40	42	33:58	21	24:01	32	28:04
2006-07								
Courts métrages	37	13:46	11	4:38	3	1:14	10	3:48
Moyens métrages (52')	27	23:56	14	12:05	8	7:36	14	12:50
Longs métrages	18	27:07	7	9:34	5	6:58	12	16:20
Total	82	64:49	32	26:17	16	15:48	36	32:58

Source : d'après les données de la CF

PRODUCTION GLOBALE DE DOCUMENTAIRES SELON LA DURÉE



PRODUCTION GLOBALE DE DOCUMENTAIRES SELON LES COPRODUCTEURS



Cet important volume d'activité résulte en grande partie des synergies qui se développent entre trois types de partenaires : la production indépendante (qui comprend les producteurs privés et les ateliers d'accueil et de production, CBA, WIP, CVB, GSARA, Dérives,...); les mécanismes d'aides publiques mis en place par le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel (Ministère de la Communauté française de Belgique) en faveur des productions documentaires et des ateliers et les chaînes de télévision (principalement la RTBF, chaîne de service public de la Communauté française);

A souligner que le nombre de projets documentaires et les demandes d'aides sont toujours en augmentation auprès de ces trois partenaires et ce, malgré les moyens limités de ces derniers.

A ces trois principaux types d'interventions, peuvent encore s'ajouter d'autres aides, au niveau de la Communauté française (aux ateliers d'écoles, CEC, etc...), au niveau de la Région Wallonne (aides économiques au secteur audiovisuel via Wallimage et Promimage), au niveau fédéral (Tax shelter), et au niveau de l'Union européenne (Plan Média et Eurimages).

Ces différents mécanismes mis en place en faveur de l'audiovisuel à différents niveaux de pouvoir restent complémentaires. Bien que des critères de sélection spécifiques soient appliqués par ces différents mécanismes, ces derniers peuvent s'articuler et se cumuler pour un même projet et contribuent ainsi au développement de la production et de la promotion du documentaire.

Sur la période 1998 -2007, 49,6% du volume total de production est coproduit avec un atelier d'accueil ou de production, 49,6% est réalisé avec l'aide du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel, et 52,4% est coproduit avec la RTBF.

LES COURTS MÉTRAGES

Les courts métrages sont avant tout des films et vidéos, documentaires classiques ou expérimentaux, des essais de durée variable produits et réalisés généralement dans le cadre d'écoles de cinéma et d'ateliers de production.

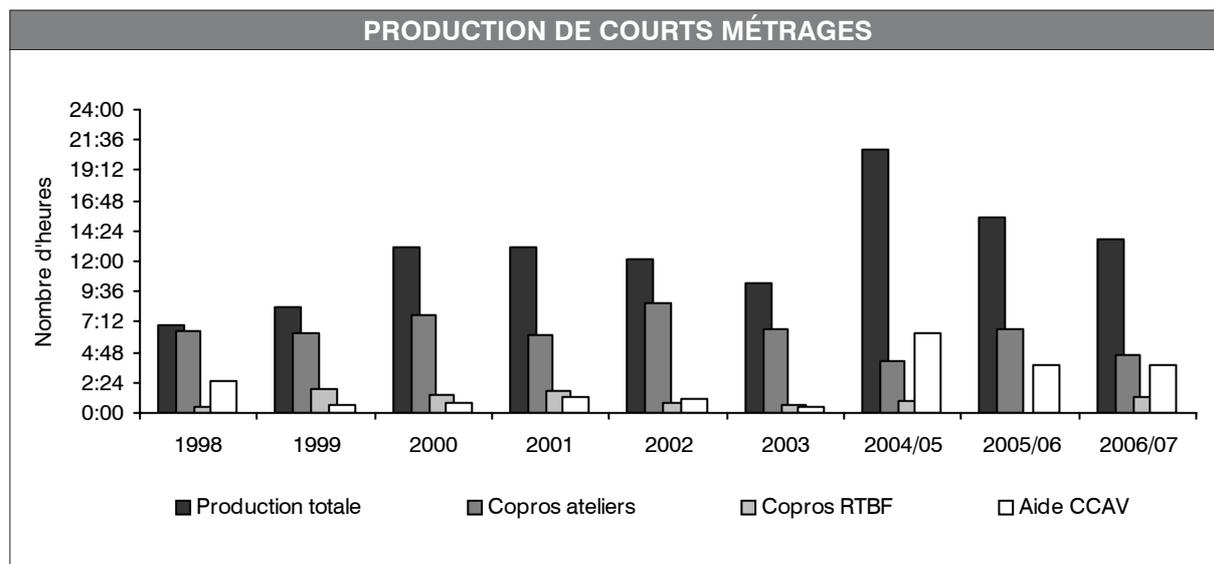
En 2006-07, avec 37 titres et plus de 13 heures de production, les courts métrages représentent 21,2% du volume total de production.

La même année, 33,7% du volume de production de courts métrages est réalisé avec les ateliers de production. Pour ces dernières années, il s'agit principalement de courts métrages réalisés avec l'Atelier Jeunes Cinéastes (AJC !), le CBA, le WIP, Dérives, le Centre Vidéo de Bruxelles, l'atelier Graphoui, le GSARA et Caméra Enfants Admis.

Par ailleurs 23,7% de ces films sont réalisés par les ateliers d'écoles, principalement l'Atelier de réalisation de l'INSAS, les ateliers de l'INRACI et de l'IAD.

9% de ce volume est coproduit avec la RTBF.

Enfin, 27,6% de cette production est également aidée par le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel, tandis qu'une autre part bénéficie d'autres types d'aides provenant de la Communauté française (enseignement, santé, éducation permanente, aide à la jeunesse,...).



LES MOYENS MÉTRAGES OU «52 MINUTES»

Il s'agit de documentaires produits par des producteurs indépendants belges et étrangers avec l'aide notamment du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel et des télédiffuseurs wallons, des ateliers d'accueil et de production et des télévisions.

En 2006-07, avec 27 titres et plus de 23 heures de production, les moyens métrages ou «52 minutes» représentent 36,9% du volume total de production.

50,5% du volume de production des moyens métrages est coproduit avec un atelier d'accueil ou de production.

31,8% de ce volume est coproduit avec la RTBF.

53,6% de ce volume est aidé par le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel.

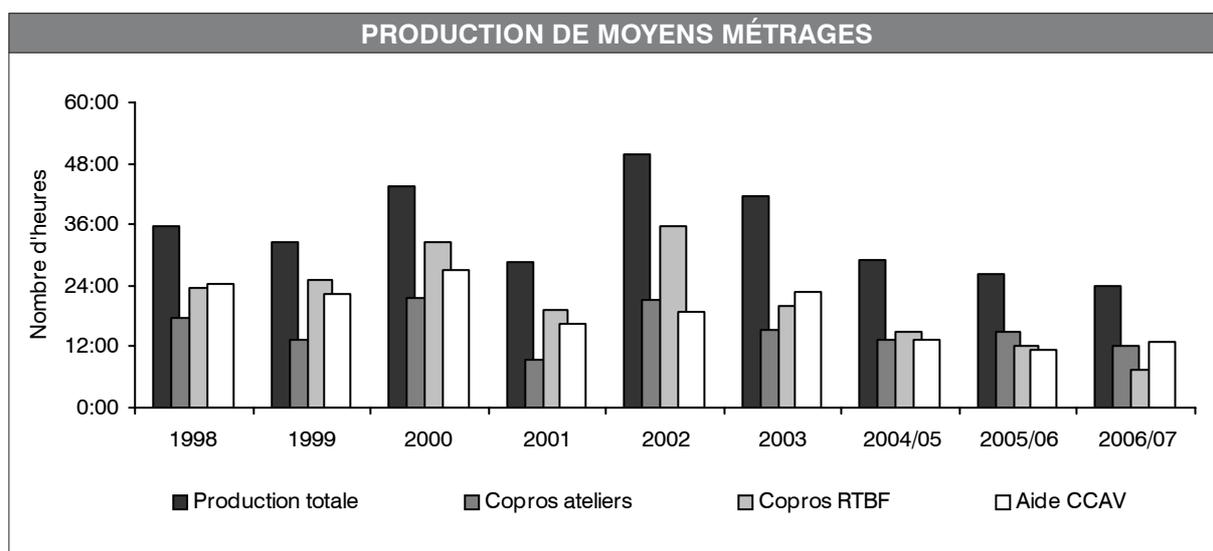
La production de moyens métrages a connu une diminution régulière des volumes produits depuis les 5 dernières années.

Une grande partie des projets bénéficie des aides sélectives de la Communauté française destinées à la production de documentaires de création (via la Commission de Sélection des Films), ainsi que du soutien des principaux ateliers d'accueil et de production, le CBA, le WIP, Dérives, GSARA, le Centre Vidéo de Bruxelles,.... (voir infra).

Cette production est majoritairement destinée aux diffusions télévisées qui exigent des formats "heure TV". Un grand nombre de titres affichent en effet une durée de 52 minutes.

En plus de la RTBF, une part des moyens métrages est également coproduite avec des chaînes de télévision étrangères, et ce principalement avec ARTE, TV5, France 3, France 2, France 5, YLE (Finlande), RTE (Espagne), ZDF et WDR (Allemagne), SVT Sveriges Television (Suède), TSR (Suisse), Plannète, TV2M (Maroc), SBS TV Australia,...

Une partie de ces films bénéficie également d'aides étrangères. Il s'agit principalement d'aides du Centre National de la Cinématographie (CNC) et du Procirep en France, ainsi que d'aides européennes du programme Media ou d'Eurimages.



LES LONGS MÉTRAGES

En 2006-07, avec 18 titres et plus de 27 heures de production, les longs métrages représentent 41,8% du volume total de production.

35,3% du volume de production de longs métrages est coproduit avec un atelier d'accueil ou de production.

25,7% de ce volume est coproduit avec la RTBF.

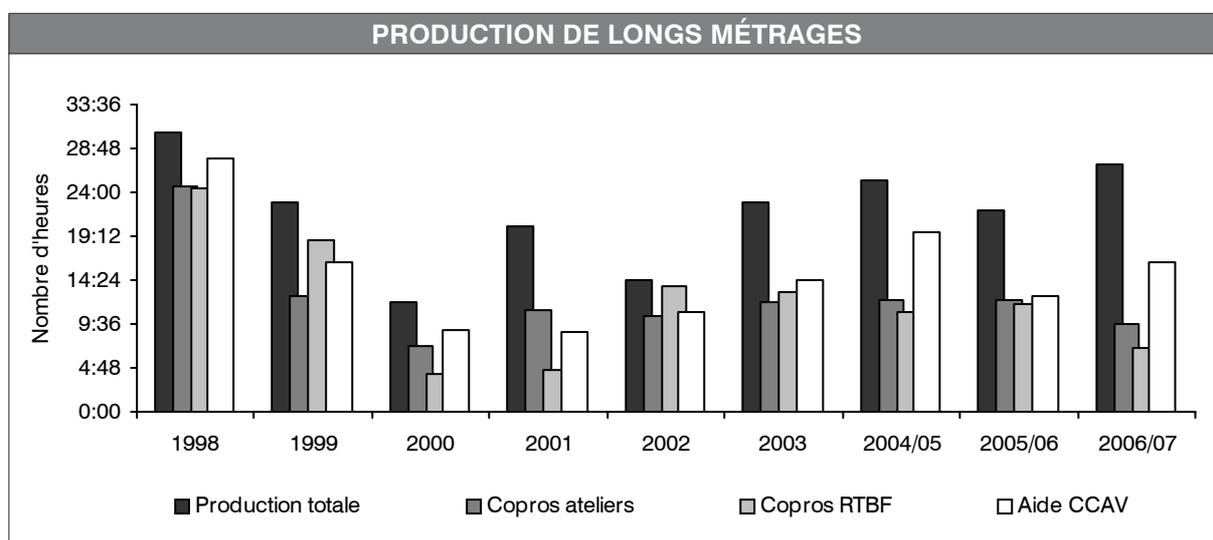
60,2% de ce volume est aidé par le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel.

Le volume de production des longs métrages est resté relativement stable ces dernières années.

Dans certains cas, des versions plus courtes destinées aux diffusions télévisées sont également disponibles pour des émissions spécifiques.

Cette production est également favorisée par les aides sélectives aux projets télévisuels de la Communauté française principalement attribuées aux documentaires de création, ainsi que par les ateliers d'accueil et de production (CBA, WIP, GSARA, Centre Vidéo de Bruxelles,...).

Certains projets sont soutenus par des aides étrangères (CNC, Procirep, Programme Media, Eurimages,...) et/ou coproduits par des chaînes de télévision étrangères : ARTE, TV5, France 5, TSR (Suisse), VPRO (Hollande), SVT (Suède), NRK Culture, RAISAT (Italie), BBT (Bulgarie), YLE (Finlande), WDR (Allemagne), CBC (Canada),...



LES PRODUCTEURS PRIVÉS ET LE DOCUMENTAIRE

De nombreux producteurs privés indépendants sont à l'origine de projets documentaires.

Il n'existe pas de source unique permettant de connaître de manière exhaustive le niveau d'activité de ces producteurs privés (non compris les ateliers de production et d'accueil).

Sans vouloir être exhaustif, le tableau qui suit présente une liste des producteurs privés ayant participé à l'ensemble de la production documentaire des quatre dernières années, telle que décrite ci-dessus.

Au total, on dénombre pas moins de 112 producteurs ou structures de production ayant participé à la production d'au moins un film durant la période 2000 - 2007.

Durant cette même période de 7 ans :

- 57 producteurs ont participé à la production d'un seul film;
- 32 producteurs ont participé à la production de 2 à moins de 5 films;
- 13 producteurs ont participé à la production de 5 à moins de 10 films;
- 10 producteurs ont participé à la production de 10 films et plus.

De 2000 à 2007, chaque année, une moyenne de 32 producteurs ont participé à la production d'au moins un film documentaire. Leur participation concerne principalement les moyens métrages et les longs métrages. Les courts métrages sont majoritairement produits dans le cadre des ateliers d'écoles et de production.

Ces chiffres témoignent à la fois d'une grande richesse et diversité, mais aussi d'une grande dispersion des structures de production.

On peut identifier deux types d'entreprises au sein du secteur privé de la production : les producteurs aux activités diversifiées sur plusieurs types de films (longs métrages, courts métrages, téléfilms, films d'entreprises, etc.) et les réalisateurs-producteurs. En effet, de nombreux réalisateurs en Belgique ont été amenés à fonder leur propre maison de production pour pouvoir réaliser leurs films. Nombreuses sont les structures qui n'apparaissent que le temps d'une seule production. Enfin, les producteurs privés ne coproduisent pas nécessairement avec un atelier d'accueil ou de production.

Les producteurs privés ayant participé à l'ensemble de la production documentaire des sept dernières années sont les suivants :

PRODUCTION DE DOCUMENTAIRES PAR LES PRODUCTEURS PRIVÉS (EN NOMBRE DE FILMS)								
	2000	2001	2002	2003	2004/05	2005/06	2006/07	Total
Wajnbrose Productions	3			21	6	6		36
Cobra Films	4		3	7	6	2	4	26
Luna Blue Film			2		7		6	15
Michel de Wouters Productions		4	3	4			4	15
Image Création.com		3	2	3	2	1	1	12
Les Films de la Passerelle	1	3	3		1	2	2	12
Saga Film	2	3	1	1	4		1	12
Entre Chien et Loup		3	2		4	1		10
Simple Production	1	1	2	1	3		2	10
Sokan	3	3	3	1				10
Artémis Productions	1	3	2		2		1	9
To Do Today Productions	3	4		1				8
Films de la Mémoire	1		1	1		4		7
Lux Fugit Films	1	1		4		1		7
Néon Rouge Productions					1	2	4	7
Tarantula	1		1	1	3	1		7
Need Productions	2	1			1	1	1	6
Olivier Films	1		2		2		1	6
Versus production	1	2	1	2				6
YC Aligator Film	1		3	1			1	6
Kaos Films				3	1	1		5
Sub rosa OME						3	2	5

**PRODUCTION DE DOCUMENTAIRES PAR LES PRODUCTEURS PRIVÉES
(EN NOMBRE DE FILMS)**

	2000	2001	2002	2003	2004/05	2005/06	2006/07	Total
Triangle 7		3	2					5
Good & Bad News			1	1	1	1		4
Iota Production			2	1			1	4
Paradise Films			2		1		1	4
PBC Pictures		1			1		2	4
Clap d'Ort Films						2	1	3
Kamalalam Production				1	2			3
Les Piérides		2	1					3
Nota Bene	1	1					1	3
Sofidoc	1		1		1			3
Sophimages	1		1	1				3
Underworld Films	1		2					3
Abyss Production	1			1				2
Agat Films				1			1	2
Agit Prod					1	1		2
Alea Jacta		1					1	2
Alter Ego Films						1	1	2
Athantor Production			1		1			2
Blue in green Productions		1		1				2
Did Guibbels Films			1	1				2
Dovfilm	1		1					2
Eklektik Productions				1			1	2
Halolalune Production						2		2
Kama Production	1			1				2
Komplot Films	1		1					2
Latitude Production	2							2
Les Corsaires					2			2
Memento Productions					1		1	2
Polymorfilms		1					1	2
Productions du Sablier		1			1			2
Radovsky Films	2							2
Tabula Rasa				1			1	2
TouMouv	1					1		2
7ia							1	1
Abracadabra Films						1		1
Aïa			1					1
Alizé Production			1					1
Annik Leroy						1		1
Atouda				1				1
Azimut Production						1		1
Bel Age Production	1							1
Bilongo					1			1
Blanc Murmure				1				1
Caboose Productions						1		1
Domino Production						1		1
Dragon Films							1	1
Eden Films							1	1
Films de la Drève	1							1
Firefly					1			1
Gouma Production						1		1
Grimoire				1				1
Hélicotronc					1			1
Irezumi Films						1		1
JPF Production						1		1
King's Group	1							1
LAB5		1						1
Lapsus Production						1		1
Le Silex					1			1
Les Films de Nour							1	1
Les Films du Fleuve	1							1
Limited Adventures						1		1
L'indien Productions				1				1
Magellan Production			1					1
Marc Levie Visuals						1		1
Media Tactile						1		1

**PRODUCTION DE DOCUMENTAIRES PAR LES PRODUCTEURS PRIVÉES
(EN NOMBRE DE FILMS)**

	2000	2001	2002	2003	2004/05	2005/06	2006/07	Total
Milsoixanteproductions					1			1
My Films				1				1
Nemo Films							1	1
Nord Films				1				1
Novak Production				1				1
Odyssée Production			1					1
Parallèles Productions	1							1
Piksa					1			1
Qwazi qwazi Film				1				1
Rosa Corona					1			1
Seven Art Industry	1							1
Sol'oeil Films			1					1
Stromboli Pictures						1		1
Tam Tam Film et TV			1					1
Thank You and Good Night Productions						1	1	1
The Cut Company						1		1
Transatlantic Films	1							1
Tribu Films						1		1
Trikolon Productions							1	1
Venus 68	1							1
Watch TV				1				1
Yaël André					1			1
Z-Company					1			1
Zeno Films	1							1
Zorobabel							1	1

Source : d'après les données de la CF

LES AIDES PUBLIQUES AUX DOCUMENTAIRES EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

LES AIDES AUX ATELIERS D'ACCUEIL ET AUX ATELIERS DE PRODUCTION

Cadre légal et réglementaire

Afin d'élargir le système des aides à la production accordées sur avis de la Commission de Sélection, la Communauté française s'est orientée depuis plus d'une vingtaine d'années vers une formule complémentaire : la reconnaissance d'ateliers de production qui bénéficient de subventions. Ceux-ci ont contribué à créer une production cinématographique belge francophone aujourd'hui reconnue sur le plan international.

Depuis le 26 juillet 1990, les règles de reconnaissance des ateliers sont fixées dans un arrêté de l'Exécutif, afin de leur permettre de disposer d'un statut et d'une permanence dans leur action.

Le texte fait la distinction entre les deux principaux types d'ateliers :

- d'une part, les ateliers de production qui réalisent et produisent des œuvres de création. Ces structures indépendantes se consacrent en priorité à la réalisation de projets propres et décident elles-mêmes de la part de ressources qu'elles y affectent;
- d'autre part, les ateliers d'accueil qui sont chargés de favoriser la réalisation, la production et la diffusion d'œuvres de création, en priorité des premières œuvres.

Le Ministre ne peut agréer que deux ateliers d'accueil, l'un en Région de Bruxelles-Capitale et l'autre en Région wallonne : il s'agit du Centre de l'Audiovisuel à Bruxelles (CBA) et de Wallonie Image Production (WIP). Les deux structures sont ouvertes à l'ensemble des réalisateurs et des producteurs de la Communauté française.

Pour être agréés, les ateliers de production et les ateliers d'accueil doivent notamment :

- promouvoir la recherche et l'expérimentation sur le plan technique et esthétique, valoriser l'originalité et l'authenticité des sujets, la création aussi bien dans l'écriture que dans la réalisation;
- privilégier les premières œuvres, pour au moins 40 % de la production ou de la coproduction ayant fait l'objet d'une intervention directe ou indirecte de la Communauté française;
- valoriser et développer le patrimoine culturel de la Communauté française.

Les ateliers peuvent conclure des accords de coproduction ou de diffusion avec la RTBF, des chaînes étrangères ou des chaînes de télévision conventionnées avec la Communauté française. Ils peuvent également coproduire avec le secteur associatif, être reconnus à ce titre par le secteur de l'Education Permanente ou des Centres créatifs.

Pour être agréé, un atelier d'accueil doit, en outre, consacrer au moins 65% de sa subvention à l'ensemble de ses activités de production, de promotion et de diffusion; les 35% restant étant réservés aux frais inhérents au personnel et à la gestion.

Au niveau des subventions, l'arrêté prévoit une aide dans les frais de fonctionnement, une aide en matière d'acquisition de matériel audiovisuel ainsi qu'à l'ensemble des activités de production, de promotion et de diffusion des films.

Les subventions aux ateliers de production et aux ateliers d'accueil

L'action des ateliers est rendue possible par les subsides qui leur sont octroyés par le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Communauté française : au total, 1.017.809 EUR en 2007, pour l'ensemble des 2 structures d'accueil et des 10 ateliers de production. Depuis 2003, tous les ateliers ont bénéficié d'une indexation de leur subvention.

Le tableau suivant détaille la répartition des subventions octroyées par la Communauté française aux ateliers de production et aux ateliers d'accueil pour les cinq dernières années.

SUBVENTIONS OCTROYÉES PAR LE CENTRE DU CINÉMA ET DE L'AUDIOVISUEL AUX ATELIERS D'ACCUEIL ET DE PRODUCTION (EN EUR)					
	2003	2004	2005	2006	2007
Ateliers d'accueil					
Centre Bruxellois de l'Audiovisuel	204.746	209.189	213.728	218.366	223.105
Wallonie Image Production	204.746	209.189	213.728	218.366	223.105
Sous-total ateliers d'accueil	409.491	418.377	427.456	436.732	446.209
Ateliers de production					
Atelier Alfred	40.524	41.403	42.302	43.220	44.158
Atelier Jeunes Cinéastes	70.916	72.455	74.027	75.633	77.274
Caméra Enfants Admis	45.589	46.579	47.589	48.622	49.677
Centre de Promotion Culturelle	26.721	27.300	27.893	43.498	44.442
Centre Multimédia/Atelier Cinéma	79.806	80.247	81.989	83.768	85.586
Centre Vidéo de Bruxelles	58.253	59.517	60.809	62.129	63.477
Clara	30.393	31.052	31.726	32.414	33.117
Dérives	70.916	72.455	74.027	75.633	77.274
Graphoui	50.655	51.754	52.877	54.024	55.196
Gsara	37.991	38.815	39.658	40.519	41.398
Sous-total ateliers de production	511.764	521.578	532.897	559.460	571.600
Total ateliers	921.255	939.955	960.353	996.192	1.017.809

Source : CF

Par ailleurs, trois ateliers d'école, rattachés à l'INSAS, à l'IAD et à la Cambre, sont reconnus par la Communauté française. Ils ont pour objectif la production des travaux de fin d'études de leurs étudiants. La Communauté française leur octroie des subventions pour un total de 196.720 EUR en 2007.

SUBVENTIONS OCTROYÉES PAR LE CENTRE DU CINÉMA ET DE L'AUDIOVISUEL AUX ATELIERS D'ÉCOLE (EN EUR)					
	2003	2004	2005	2006	2007
Ateliers d'école					
Atelier de La Cambre	30.393	31.052	31.726	32.414	33.117
Atelier de l'INSAS	75.070	76.699	78.364	80.064	81.801
Mediadiffusion (IAD)	75.070	76.699	78.364	80.064	81.801
Sous-total ateliers d'école	180.533	184.451	188.454	192.542	196.720

Source : CF

Les aides en matériel aux ateliers de production et aux ateliers d'accueil

En plus des subventions en liquidités, les ateliers reçoivent, en prêt, du matériel mis à leur disposition par la Communauté française. En 2007, le total de ces aides était évalué à 155.923 EUR pour les 2 ateliers d'accueil et les 10 ateliers de production.

AIDES EN MATÉRIEL OCTROYÉES PAR LE CENTRE DU CINÉMA ET DE L'AUDIOVISUEL AUX ATELIERS D'ACCUEIL ET DE PRODUCTION (EN EUR)					
	2003	2004	2005	2006	2007
Ateliers d'accueil					
Centre Bruxellois de l'Audiovisuel	26.610	13.000	68.650	6.480	27.377
Wallonie Image Production (Avec Dérives)	33.703	19.500	68.650	8.616	28.835
CBA/WIP/Dérives				50.699	
Sous-total ateliers d'accueil	60.314	32.500	137.300	65.795	56.212
Ateliers de production					
Atelier Jeunes Cinéastes	34.594	9.000		15.875	18.696
Atelier Alfred	2.177	8.500		6.804	8.440
Caméra Enfants Admis		9.000		16.560	
Centre Multimédia/Atelier cinéma	6.716	6.000	14.500		10.995
Centre Vidéo de Bruxelles	21.999	8.000		23.387	21.484
Clara				17.182	6.809
CPC		14.000		2.662	8.520
Dérives*	Voir WIP	Voir WIP	Voir WIP	Voir WIP	Voir WIP
Graphoui	11.028		14.500	3.606	11.341
Gsara	12.287		14500	16.940	13.425
Sous-total ateliers de production	88.800	54.500	43.500	103.015	99.711
Total ateliers	149.113	87.000	180.800	168.811	155.923

Source : CF

Le matériel mis à la disposition des ateliers par le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel joue un rôle extrêmement important dans le fonctionnement et le développement de ceux-ci.

En ce qui concerne les ateliers d'accueil, les aides en prêt de matériel et en services complètent de manière indispensable les aides financières accordées aux projets.

Dans le cas des ateliers de production, l'aide en matériel est plus déterminante encore. En effet, ces ateliers ne peuvent fonctionner et assurer la bonne fin de leurs productions qu'à la condition de pouvoir réaliser toutes les opérations techniques nécessaires à la production des films, depuis le tournage des projets jusqu'à leur finition.

Quatre ateliers de production sont aujourd'hui équipés d'une cellule de mixage final : l'AJC !, le CVB, le GSARA et Graphoui.

En 2007, les demandes en matériel des ateliers ont surtout porté sur l'éclairage et le son, sur des ordinateurs de montage, sur de la vidéo générale pour les tournages légers et les premières œuvres.

Un certain nombre de synergies existent entre les ateliers sous forme d'échanges de matériel, d'achats en commun,... A titre d'exemple, Dérives et Wallonie Image Production introduisent, depuis 1996, de façon commune, leurs demandes de matériel. Plus récemment une collaboration dans l'utilisation du matériel s'est établie entre le CVB et l'AJC !. Les ateliers d'accueil possèdent un planning commun pour le prêt de matériel. Ils constituent, à Bruxelles et en Wallonie, des centres de ressources en matériel mis à la disposition des cinéastes ou d'autres ateliers de production.

LES AIDES SÉLECTIVES À LA PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE ET TÉLÉVISUELLE

L'aide sélective à la production des films octroyée par la Communauté française a été instituée par l'arrêté royal du 22 juin 1967.

Cet arrêté permet à la Communauté française d'accorder une aide aux producteurs, auteurs ou réalisateurs de films culturels belges en version originale de langue française, à l'exception des films publicitaires, scientifiques, didactiques et d'actualités. Ces aides sont destinées aux projets de longs et courts métrages de fiction, d'animation et de documentaires de création. Une part du budget est réservée aux productions destinées à une diffusion télévisée (documentaires, téléfilms et collections).



Les aides sélectives sont gérées par le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel qui a été créé le 1^{er} janvier 1995.

Attribution des aides financières

Les aides sélectives sont destinées à fournir des moyens de financement pour la production de films et sont attribuées sous forme d'avances remboursables sur les recettes nettes d'exploitation du film (à l'exception de l'aide à l'écriture). Les aides sont octroyées par le Ministre de l'Audiovisuel sur base de l'avis de la Commission de Sélection des Films.

Trois collèges de la Commission examinent les dossiers.

- le 1^{er} collège examine les premières œuvres (dans chaque catégorie, soit premier court métrage, premier long métrage, premier documentaire télévisuel,...);
- le 2^{ème} collège examine les 2^{èmes} œuvres ou suivantes;
- le 3^{ème} collège examine exclusivement les dossiers relatifs à un troisième long métrage de fiction d'un réalisateur belge.

En ce qui concerne le documentaire, les aides peuvent prendre la forme :

- **d'une aide à l'écriture d'un long métrage documentaire** de 12.500 EUR maximum. La demande d'aide peut être effectuée par un scénariste ou un producteur indépendant associé au développement du projet. Cette aide à l'écriture constitue une subvention et est déductible d'une éventuelle aide ultérieure à la production audiovisuelle du scénario. Lorsqu'un co-scénariste professionnel est adjoint au projet, l'aide sollicitée pourra être portée à 17.500 EUR à condition d'être introduite par un producteur;
- **d'une aide à la production d'un long métrage documentaire** (60 minutes au moins) destiné aux salles de cinéma. Lorsqu'il s'agit d'une production majoritaire (si le réalisateur est belge, ainsi qu'un technicien cadre), l'aide maximale s'élève à 375.000 EUR pour une première œuvre, et à 500.000 EUR pour les œuvres suivantes. Sont également éligibles les ressortissants d'un Etat membre de la Communauté européenne et les non-ressortissants d'un Etat de la Communauté européenne qui ont leur domicile en Belgique depuis au moins 5 ans ou qui ont eu leur domicile en Belgique pendant un minimum de 15 ans. Dans le cas d'une production de long métrage minoritaire, l'aide est plafonnée à 150.000 EUR;
- **d'une aide à la finition d'un long métrage documentaire majoritaire**. L'aide maximale s'élève à 75.000 EUR;
- **d'une aide à la production ou à la finition d'un court ou moyen métrage documentaire** (moins de 60 minutes) destiné aux salles de cinéma. L'aide à la production est plafonnée à 37.500 EUR pour le 16 mm, et à 42.500 EUR pour le 35 mm. Le réalisateur doit être belge ou ressortissant d'un Etat membre de la Communauté européenne; les non-ressortissants d'un Etat membre de la Communauté européenne qui ont leur domicile en Belgique depuis au moins 5 ans ou qui ont eu leur domicile en Belgique pendant un minimum de 15 ans sont également éligibles. Seules les productions majoritaires sont recevables. Une production est considérée comme majoritaire lorsque l'entreprise de production assurant la production déléguée est une entreprise de production indépendante qui possède un siège social ou une agence permanente en Belgique et détient la majorité relative des parts de production;
- **d'une aide au développement d'un documentaire de création** destiné à la télévision. La demande d'aide doit être effectuée par un producteur indépendant. L'aide maximale est de 3.750 EUR. L'aide au développement constitue une subvention non récupérable dont le montant sera déduit, le cas échéant, d'une aide ultérieure à la production. Le réalisateur doit être belge ou ressortissant d'un Etat membre de la Communauté européenne; les non-ressortissants d'un Etat membre de la Communauté européenne qui ont leur domicile en Belgique depuis au moins 5 ans ou qui ont eu leur domicile en Belgique pendant un minimum de 15 ans sont également éligibles;
- **d'une aide à la production d'un programme télévisuel documentaire**. La demande d'aide doit être effectuée par un producteur indépendant. L'aide maximale est de 75.000 EUR. La production d'un programme télévisuel est considérée comme majoritaire lorsque le réalisateur et 1 technicien cadre sont belges, et comme minoritaire lorsque 1 technicien cadre est belge.

Sont également éligibles les ressortissants d'un Etat membre de la Communauté européenne et les non-ressortissants d'un Etat de la Communauté européenne qui ont leur domicile en Belgique depuis au moins 5 ans ou qui ont eu leur domicile en Belgique pendant un minimum de 15 ans. Un producteur ne peut introduire de demande d'aide pour une deuxième production de programme télévisuel minoritaire qu'après avoir produit un programme qualifié de majoritaire. Un apport minimum de 15% du budget global de production provenant d'une ou de plusieurs chaînes de télévision est requis au stade de l'agrément du dossier. Les projets relevant du 1^{er} collège dont le coût est inférieur à 150.000 EUR sont exempts de cette obligation. Les projets relevant du 2^{ème} collège dont le coût est inférieur à 150.000 EUR sont également exempts de cette disposition, mais devront néanmoins apporter la preuve d'une diffusion de l'œuvre soit par un tiers, soit par le producteur lui-même, dans les créneaux suivants : télévision, salles, VOD ou DVD, secteur culturel, associatif, scolaire ou non commercial;

- **d'une aide à la production d'une collection télévisuelle** (documentaire), avec un maximum de 75.000 EUR par œuvre de 26 minutes et plus, et de 150.000 EUR par œuvre de 52 minutes et plus. Un apport minimum de 15% d'une ou de plusieurs télévisions (pré-vente et/ou coproduction) est requis au dépôt du dossier auprès de la Commission de Sélection.

Les documentaires sont majoritairement produits dans le cadre de l'aide aux projets télévisuels. Quelques-uns sont également produits dans le cadre des aides aux collections télévisuelles et des aides aux longs métrages.

La majorité des projets de programmes télévisuels aidés est constituée de documentaires. Ces derniers sont souvent coproduits avec les ateliers d'accueil, les ateliers de production, la RTBF, et d'autres chaînes de télévision européennes. De nombreux producteurs indépendants sont à l'initiative de ces projets.

En 2006, le nombre de projets de programmes télévisuels retenus par la Commission de Sélection des Films s'élevait à 26, pour un montant total de promesses d'aide de 1.121.500 EUR. A cela s'ajoutent 5 projets de long métrage documentaire retenus, pour un total de promesses d'aides de 300.500 EUR, ainsi qu'un numéro de collection télévisuelle documentaire pour 105.000 EUR.

En 2007, 29 projets de programmes télévisuels documentaires ont été retenus pour un montant total de promesses d'aides de 901.200 EUR, auxquels il faut ajouter 3 projets de longs métrages documentaires retenus, pour un total de promesses d'aide de 245.500 EUR.

En 2006, le volume des aides attribuées aux projets documentaires est resté stable par rapport à 2005, et a connu une baisse annuelle de 19,6% en 2007. Le nombre de projets déposés est relativement important ces dernières années. 37,2% des projets déposés en 2006 ont été retenus la même année, contre 29,6% en 2007. L'aide moyenne par projet s'élève à 32.043 EUR en 2006, et à 31.076 EUR en 2007.

RÉPARTITION DES PROMESSES D'AIDES AUX PROGRAMMES TÉLÉVISUELS (EN EUR)			
	Nombre de demandes	Projets retenus	Promesses d'aides
1998	40	22	851.514
1999	58	27	1.003.225
2000	55	17	846.333
2001	69	19	880.766
2002	60	23	957.101
2003	94	37	1.137.163
2004	86	26	882.500
2005	98	32	1.116.750
2006	94	35	1.121.500
2007	98	29	901.200

Source : CF

Documentaires terminés ayant reçu une aide sélective

Quant aux films terminés, on dénombre en moyenne depuis 1998, 24 documentaires (programmes télévisuels, collections et longs métrages) achevés chaque année après avoir reçu une aide du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel via la Commission de Sélection.

NOMBRE DE DOCUMENTAIRES PRODUITS AVEC L'AIDE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE ET TERMINÉS				
	Programmes télévisuels	Collections télévisuelles	Longs métrages	Total
1998	20			20
1999	23		3	26
2000	21		2	23
2001	23	1	2	26
2002	21	3	1	25
2003	14	2	5	21
2004	23	2	2	27
2005	18	1	3	22
2006	19	1	2	22
2007	21	2	2	25

Source : CF

22 documentaires ont été achevés en 2006, contre 25 en 2007. Durant ces deux années, 30 producteurs privés de la Communauté française ont participé à la production de ces films, le plus souvent en partenariat avec un atelier d'accueil, un atelier de production et/ou la RTBF. Durant la même période,

- 24 producteurs ont produit un seul film;
- 3 producteurs ont produit 2 films;
- 2 producteurs ont produit 4 films;
- 1 producteur a produit 5 films.

DOCUMENTAIRES AIDÉS PAR LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE ET TERMINÉS EN 2003			
Titre	Réalisateur	Producteurs CF	Aide CF en EUR
Programmes télévisuels			
Simenon et les gens d'en face	Jean-Claude Riga et Léon Michaux	Nord Films/RTBF/WIP	49.579
La chaîne sans fin	Claude François	Versus production/RTBF/WIP	49.579
Le commis conteur	Thierry Dory	Did Guibbels Films	35.000
De sable et de ciment	Jorge Léon	Novak Production/RTBF/CBA	49.579
Ma grand-mère, une héroïne	Tatiana de Perlinghi	Z-Company	49.378
Mac's, la lumière est à l'intérieur	Laurent Stine	To do Today/RTBF/WIP	49.578
Passagères clandestines	Lode Desmet	Simple Production/RTBF	39.000
Les Passagers de l'Alsace	Rob Rombout	Good & Bad news/CBA/GSARA	39.000
Un simple maillon	Frédéric Dumont	Les Films de la Mémoire/RTBF/WIP	50.000
La vie rêvée d'Amanda	Jill Emery	Lux Fugit Film	30.000
Une journée ordinaire	Claude François	PBC Pictures/CBA	
Misafa lesafa, d'une langue à l'autre	Nurith Aviv	Dérives/RTBF	30.000
Ne dites pas à ma mère	Sarah Moon Howe	Memento Production	39.663
Collections télévisuelles			
Kaléidoscope	Rogier Van Eck et Marc-Henri Wajnberg	Wajnbrose Productions	120.000
Le regard des autres - Nos parents sont gays et c'est pas triste	Marie Mandy	Luna Blue Film	75.000

DOCUMENTAIRES AIDÉS PAR LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE ET TERMINÉS EN 2003

Titre	Réalisateur	Producteurs CF	Aide CF en EUR
Longs métrages			
Homme portant	Boris Lehman	Dovfilm	42.500
Nous/Autres	Giovanni Cioni	Iota Production/RTBF	75.000
La petite peau blanche devait courber la tête pour l'empereur Hirohito	Frans Buyens	Image Création.com	40.000
Resist	Dirk Szuszies	YC Aligator Film/RTBF	150.000
Un rêve algérien	Jean-Pierre Illedo	Tarantula/RTBF	44.621

Source : CF

DOCUMENTAIRES AIDÉS PAR LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE ET TERMINÉS EN 2004

Titre	Réalisateur	Producteurs CF	Aide CF en EUR
Programmes télévisuels			
A toute épreuve	Marilyn Watelet et Szymon Zaleski	Paradise Films/RTBF	50.000
Au-delà	Anne Closset	Athamor/Gsara/CBA	25.000
Cinéastes à tout prix	Frédéric Sojcher	Saga Film/RTBF/CBA	40.000
Clejani	Marta Bergman et Frédéric Fichet	Entre Chien et Loup/RTBF/CBA	47.650
Les esprits de Koniambo	Jean-Louis Comolli	Entre Chien et Loup/RTBF	40.000
Les femmes dans la guerre d'Algérie	Djamel Sellani	Image Création.com/RTBF	30.000
Kint, de l'autre côté	Olga Baillif	Cobra Films/WIP	50.000
Correspondances	Caroline d'Hondt	Cobra Films/RTBF	40.000
Daniel Frasnay	Philippe Jadot	Gsara/RTBF/CBA	42.142
Les déserteurs de la Wehrmacht	Guillaume Dreyfus	Saga Film	35.000
Deux allers simples pour Bobadilla	Carlos Alvarez	PBC Pictures	50.000
Harimano	Aya Tanaka	Cobra Films/CBA	40.000
L'île où dormait l'âge d'or	Isabelle Dierckx	Entre Chien et Loup/CBA	62.500
Nos cœurs sont vos tombes	Roger Beeckmans	Images Création.com/RTBF/CBA	35.000
Nous n'étions pas amis	Marie-Anne Thunissen	Tarantula Belgique/RTBF	74.368
Panamarenko. La magie de l'Art	Françoise Levie	Sofidoc	37.184
Sonia	Nathalie Delaunoy	Need Productions/RTBF/WIP	43.750
The march, the burden, the desert, the boredom, the anger	Els Dietvorst	Fyrefly	50.000
Une lumière la nuit/ un portrait de Madeleine Bourdouxhe	Nadia Benzekri	Artémis Productions/RTBF/CBA	35.000
Un monde absent	Ronnie Ramirez	Entre chien et loup/CBA	61.973
La vie d'un lecteur	Luc Jabon	Dérives/RTBF/WIP	45.000
Voir (sans les yeux)	Marie Mandy	Saga film	50.000
Un sous-marin en eaux troubles	Jean-Michel Carré	Clap d'Ort Films/RTBF	30.000
Collections télévisuelles			
Solo	Thierry Knauff	Films du Sablier/RTBF	73.950
Les seins aussi ont commencé petits (doc)	Marie Mandy	Luna Blue Film	110.000
Longs métrages			
Salvadore Allende	Patrizio Guzman	Les Films de la Passerelle	70.000
Le cauchemar de Darwin	Hubert Sauper	Saga Film	50.000

Source : CF

DOCUMENTAIRES AIDÉS PAR LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE ET TERMINÉS EN 2005

Titre	Réalisateur	Producteurs CF	Aide CF en EUR
Programmes télévisuels			
A bout portant	Claude François	PBC Pictures/RTBF	75.000
Aguaviva	José-Luis Penafuerte	Les Films de la Passerelle/RTBF/CBA	55.000
Bokar Rimpoché	Guy Maezelle	Vertigo/CBA	50.000
Casablanca, Ville moderne	Sébastien Verkindere	Agit Prod	25.000
D'un monde à l'autre (Gaël Turine, photographe)	Dominique Henry et Vincent Detours	Need Productions/RTBF/WIP	40.000
En croisière avec les camarades	Ulrike Knorr	Cobra films/CBA	32.000
Hommage au Sauvage un portrait d'Henri Pousseur	Guy-Marc Hinant et Dominique Lohlé	Sub Rosa OME/RTBF/WIP	15.000
Lettre à Lou, un petit prince dans la nuit	Luc Boland	Stromboli Pictures/CBA	23.200
Lopukhovo	Jara Malevez	Tribu Films/WIP	35.000
Made in China	Julien Selleron	Lux Fugit Film/CBA	20.000
Manikda, ma vie avec Satyajit Ray	Bo van der Werf	Néon Rouge Productions/CBA	50.000
Mon enfant, ma sœur, songe à la douleur	Violaine de Villers	Centre vidéo de Bruxelles/RTBF	24.789
Mon oncle d'Amérique est belge	Eric Figon	YC Aligator Film/RTBF	33.400
Rwanda. A travers nous, l'humanité	Marie-France Collard	Groupov/RTBF	75.000
Rwanda, les collines parlent	Bernard Bellefroid	Dérives/RTBF/WIP	40.000
Siegi Hirsch, artisan des relations humaines	Michel Mees, Paula Fuks	Les Films de la Mémoire/RTBF	50.000
Les virtuosi de nulle part	Zlatina Rousseva	Good et Bad News/CBA	50.000
Yiddish Soul	Turi Finocchiaro et Nathalie Rossetta	Les Films de la Mémoire/RTBF/CBA	45.000
Collections télévisuelles			
Kaléidoscope (épisodes 28 à 33)	Marc-Henri Wajnberg et Rogier Van Eck	Wajnbrose Productions	140.000
Longs métrages			
Congo River	Thierry Michel	Les Films de la Passerelle/RTBF	170.000

Source : CF

DOCUMENTAIRES AIDÉS PAR LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE ET TERMINÉS EN 2006

Titre	Réalisateur	Producteurs CF	Aide CF en EUR
Programmes télévisuels			
51, Rue du Commerce	Caroline Hack	Tia	32.000
56 fois et encore	Julie Sandor	Cobra Films/RTBF	40.000
Atomium in/out	Marie-France Plissant	Michel de Wouters Productions/ RTBF/CBA	30.000
Au gré du temps	Dominique Loreau	Cobra Films/CBA	50.000
Le cercle des noyés	Pierre-Yves Vandeweerd	Cobra Films/CBA	60.000
Deux sœurs	Jasna Krajnovic	Dérives	60.000
Duo-portrait	Lydia Chagoll	Pour un sourire d'enfant	37.500
El Ejido, la loi du profit	Jawad Rhalib	Latcho Drom/RTBF	41.000
L'identificateur	Philippe Cornet	The Cut Company/RTBF	40.000
Lettres à un dictateur	Inès de Meideros	Néon Rouge Productions	35.000
Marchands de miracle	Gilles Remiche	Les Films de la Passerelle/CBA	49.000
News from house/News from Home	Amos Gitai	Artémis Productions/RTBF	30.000
Où est l'amour dans la palmeraie	Jérôme le Maire	Iota Productions/RTBF/CBA	50.000
La Position du Lion couché	Mary Jimenez	Dérives/RTBF/CBA	44.056
Rwanda 94	Marie-France Collard et Patrick Czaplinski	Parallèles Productions/RTBF/CBA	75.000
Paroles intimes-dialogue avec le cancer	Yves Dorme	Image Création.com	60.000
Salonique-Ville du silence	Maurice Amaraggi	Némo Films	46.250
La vente des bijoux	Yves Cantraine	Need Productions/WIP	33.750
Vous êtes ici	Jorge Leon	Cobra Films/CBA	26.250
Collections télévisuelles			
A mains nues	Thierry Knauff	Les Films du Sablier/RTBF	73.950

DOCUMENTAIRES AIDÉS PAR LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE ET TERMINÉS EN 2006

Titre	Réalisateur	Producteurs CF	Aide CF en EUR
Longs métrages			
Fragments sur la grâce	Vincent Dieutre	Simple Production	119.875
Surya, du levant à l'éloquent	Laurent Van Lancker	Polymorfilm	30.500

Source : CF

DOCUMENTAIRES AIDÉS PAR LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE ET TERMINÉS EN 2007

Titre	Réalisateur	Producteurs CF	Aide CF en EUR
Programmes télévisuels			
Au pied des murs	Liping Weng et Olivier Meys	Limited Adventures	49.750
Campo Santo	Sonia Pastecchia	Iota Production/RTBF/WIP	55.000
Chats errants	Yaël André	Cobra Films/RTBF/CBA	45.000
Deuilleuses	Vania Leturcq	Paradoxe Productions/CBA	52.600
En attendant les hommes	Katy N'Diaye	Néon Rouge Productions	52.500
Klaus Kermesse	Daniel Daniel	La Parti Production	20.000
L'or bleu	Damien De Pierpont	Need Productions/RTBF/CBA	44.750
La boîte à tartines	Floriane Devigne	Films de la Mémoire/WIP	50.000
Lampiao, rêve de bandit	Damien Chemin et Nicodème De Renesse	Tarantula/CBA	33.400
Le voyage de la paix	Chieko Matsui	Saga Film	49.000
Luc de Heusch, une pensée sauvage	Karine de Villers	Simple Production/RTBF	41.000
Mains d'œuvre	Vincent Detours et Dominique Henry	Need Productions/RTBF/CBA	53.750
Mass moving	Françoise Levie	Sofidoc/RTBF	62.500
Par conviction	Julie Freres	Tribu Films/WIP	50.000
Paul Meyer et la mémoire aux alouettes	Jean-Claude Riga	Nord Films/RTBF/WIP	44.058
Saint-Marcel	François Hien	Thank you and good night/CBA	35.000
Stolen art	Simon Backès	Néon Rouge Productions	54.750
Terre terra terrae	Annick Ghizzelings	Need Productions	45.000
Transfert à la clinique de la fertilité	Floréal Klein et Jérôme de Missolz	Dragons Films	30.000
Un aller simple	Cathy Boquet	Eklektik Productions/CBA	35.000
Zéro DB	Aurélien Bodinaux	Néon Rouge Productions	42.500
Collections télévisuelles			
Ados.be	Marta Bergman et Marie Mandy	Luna Blue Film/RTBF	105.000
KD2A - 2005	Marie Mandy et Anne Morillon	Luna Blue Film/RTBF	115.000
Longs métrages			
Cabale à Kaboul	Dan Alexe	Luna Blue Film	63.000
Rue Santa Fe	Carmen Castillo	Les Films de la Passerelle	75.000

Source : CF

LES SOURCES DE FINANCEMENT DES DOCUMENTAIRES AIDÉS PAR LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE, ET TERMINÉS

Les tableaux qui suivent concernent les données financières des programmes télévisuels, des collections télévisuelles et des longs métrages documentaires terminés ces 5 dernières années, et qui ont reçu une aide sélective via la Commission de Sélection des Films.

Les données concernant les sources de financement de ces films sont basées sur les plans de financement remis au Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel en vue de l'agrément définitif.

La part de l'intervention du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel qui est restée relativement stable autour de 20% du budget global de l'ensemble des productions durant 6 années est montée à un maximum de 26% en 2007.

L'intervention moyenne du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel s'élevait à 50.886 EUR par projet en 2006, et 52.142 EUR en 2007, ce qui représente une augmentation de +2,5%.

La part de l'intervention de la RTBF (coproductions, fond spécial et cession de droits cumulés) qui était montée à 11,8% du budget global de l'ensemble des productions en 2005 est redescendue à 5,5% en 2006 et 6,1% en 2007, après un maximum de 12,9% atteint en 2001.

L'intervention moyenne de la RTBF diminue également, passant de 14.319 EUR par projet en 2006 à 12.298 EUR en 2007 (soit une baisse de -14,1% de l'intervention moyenne).

La part de l'intervention des ateliers d'accueil et de production se maintient à 5,3% du budget global de l'ensemble des productions en 2006 et 5,7% en 2007, après un maximum de 7,2% atteint en 2005.

L'intervention moyenne des ateliers d'accueil et de production est passée de 13.811 EUR par projet en 2006, à 11.387 EUR en 2007, ce qui représente une diminution de -17,6%.

La part de l'intervention des chaînes de télévision étrangères (coproductions et cession de droits cumulés), restée relativement stable autour des 20% les 4 dernières années, est descendue à 8,8% de l'ensemble des productions en 2007.

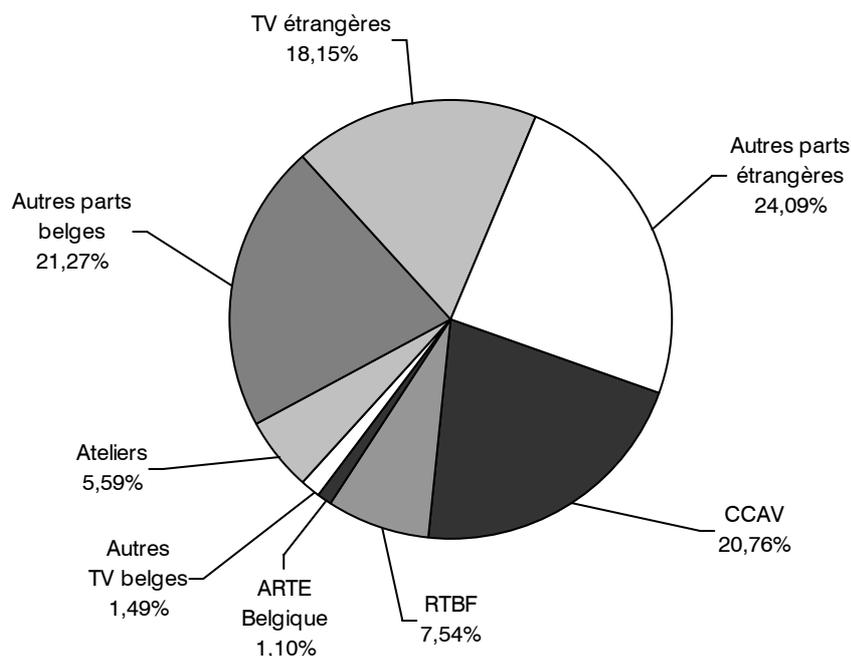
L'intervention moyenne des chaînes étrangères diminue également, de 54.370 EUR par projet en 2006 à 17.734 EUR par projet en 2007 (soit une baisse de 67,4% de l'intervention moyenne).

On notera enfin que pour un investissement global de 5,97 millions EUR en 2006, 53,8% de ces investissements sont d'origine belge pour 46,2% d'origine étrangère. En 2007, pour un investissement global de 5,02 millions EUR, 67% de ces investissements sont d'origine belge pour 33% d'origine étrangère.

SOURCES DE FINANCEMENT DES DOCUMENTAIRES AIDÉS PAR LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE ET TERMINÉS (EN EUR)					
	2003	2004	2005	2006	2007
CCAV (aide sélective)	1.144.765	1.318.517	1.048.389	1.170.381	1.303.558
RTBF/Copros	336.959	303.196	463.119	185.751	173.562
RTBF/Fonds spécial	65.560	92.500	120.000	78.433	88.750
RTBF/Cessions de droits	36.933	75.255	44.107	65.162	45.150
Sous-total RTBF	439.453	470.951	627.226	329.346	307.462
ARTE Belgique/Copros	7.437	4.000	25.000	50.000	76.000
ARTE Belgique/Cessions de droits	14.873	25.000	0	0	114.000
Sous-total Arte Belgique	22.310	29.000	25.000	50.000	190.000
Autres TV Belgique	43.876	170.450	77.000	139.015	0
Ateliers d'accueil et de production	189.225	436.598	382.000	317.664	284.686
Autres parts belges	1.085.878	990.105	1.576.160	1.204.902	1.274.448
TV étrangères/Copros	750.524	646.401	437.384	1.119.673	79.356
TV étrangères/Cessions de droits	283.867	800.606	619.000	130.847	364.000
Sous-total TV étrangères	1.034.391	1.447.007	1.056.384	1.250.520	443.356
Autres parts étrangères	1.258.804	2.421.400	543.617	1.508.618	1.213.073
Total	5.218.703	7.284.027	5.335.777	5.970.446	5.016.583
Total parts belges	2.925.507	3.415.620	3.735.775	3.211.308	3.360.154
Total parts étrangères	2.293.196	3.868.407	1.600.001	2.759.138	1.656.429

Source : d'après les données de la CF

**SOURCES DE FINANCEMENT DES DOCUMENTAIRES AIDÉS PAR LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE : 2003 -2007**



**SOURCES DE FINANCEMENT DES DOCUMENTAIRES AIDÉS PAR LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE ET TERMINÉS (EN %)**

	2003	2004	2005	2006	2007
CCAV (aide sélective)	21,9%	18,1%	19,6%	19,6%	26,0%
RTBF/Copros	6,5%	4,2%	8,7%	3,1%	3,5%
RTBF/Fonds spécial	1,3%	1,3%	2,2%	1,3%	1,8%
RTBF/Cessions de droits	0,7%	1,0%	0,8%	1,1%	0,9%
Sous-total RTBF	8,4%	6,5%	11,8%	5,5%	6,1%
ARTE Belgique/Copros	0,1%	0,1%	0,5%	0,8%	1,5%
ARTE Belgique/Cessions de droits	0,3%	0,3%	0,0%	0,0%	2,3%
Sous-total Arte Belgique	0,4%	0,4%	0,5%	0,8%	3,8%
Autres TV Belgique	0,8%	2,3%	1,4%	2,3%	0,0%
Ateliers d'accueil et de production	3,6%	6,0%	7,2%	5,3%	5,7%
Autres parts belges	20,8%	13,6%	29,5%	20,2%	25,4%
TV étrangères/Copros	14,4%	8,9%	8,2%	18,8%	1,6%
TV étrangères/Cessions de droits	5,4%	11,0%	11,6%	2,2%	7,3%
Sous-total TV étrangères	19,8%	19,9%	19,8%	20,9%	8,8%
Autres parts étrangères	24,1%	33,2%	10,2%	25,3%	24,2%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Total parts belges	56,1%	46,9%	70,0%	53,8%	67,0%
Total parts étrangères	43,9%	53,1%	30,0%	46,2%	33,0%

Source : d'après les données de la CF

Coût moyen des documentaires aidés par la Communauté française et terminés

Le tableau qui suit est également basé sur les données figurant dans les plans de financement remis au Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel en vue de l'agrément définitif. Il concerne les programmes télévisuels, les collections télévisuelles et les longs métrages documentaires terminés chaque année depuis 2001, et qui ont reçu une aide sélective via la Commission de Sélection des Films.

Le coût moyen d'un documentaire est passé de 309.979 EUR en 2001 à 200.663 EUR en 2007, soit une baisse de 35,3% en 7 ans. Cette tendance est due au fait que les réalisateurs et les producteurs sont de plus en plus amenés à produire leurs films avec des moyens réduits dans un contexte de restrictions budgétaires.

On observe notamment que les chaînes de télévision investissent de moins en moins dans la production indépendante de documentaires, ce qui confirme les observations relevées ci-dessus concernant les sources de financement du documentaire.

COÛT MOYEN DES DOCUMENTAIRES AIDÉS PAR LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE ET TERMINÉS (EN EUR)			
	Nombre de films	Budget global	Coût moyen
2001	25	7.749.471	309.979
2002	25	7.019.972	280.799
2003	21	5.218.703	248.510
2004	27	7.284.027	269.779
2005	20	5.335.777	266.789
2006	23	5.970.446	259.585
2007	25	5.016.583	200.663

Source : d'après les données de la CF

LES SUBVENTIONS À LA DIFFUSION ET PRIMES À LA QUALITÉ

L'Arrêté Royal du 22 juin 1967, modifié par les Arrêtés Royaux des 17 février 1976 et 24 mars 1978 et par les Arrêtés du Gouvernement de la Communauté française des 4 avril 1995, 25 mars 1996, 21 décembre 1998, 5 mai 1999 et 18 décembre 2001, prévoit que la Communauté française alloue des subventions à la diffusion et des primes à la qualité aux producteurs, réalisateurs, auteurs-scénaristes et distributeurs de films reconnus comme belges d'expression française moyennant le respect des conditions fixées par ledit Arrêté (dans les limites des crédits budgétaires).

L'enveloppe budgétaire réservée à ces subventions est de 1.142.789 EUR, et se répartit comme suit :

- 412.496 EUR pour les longs métrages;
- 618.743 EUR pour les courts métrages;
- 111.550 EUR pour les primes à la qualité aux courts métrages.

La subvention d'un film de long métrage reconnu est fixée à un montant équivalent à 35% de la recette brute réparti à raison de 25% pour le producteur, et de 10% pour le distributeur.

En cas de reconnaissance d'un court métrage documentaire par la Commission du Film, la subvention est plafonnée à un montant de 12.420 EUR. Les parts du producteur et du distributeur sont respectivement fixées à une somme maximale de 50% du montant global de la subvention. Les courts métrages qui font partie d'une série commanditée ou coproduite à plus de 25% par une ou plusieurs télévisions ne donnent pas lieu à l'octroi des subventions.

Les primes à la qualité pour les courts métrages varient entre 6.200 EUR et 24.800 EUR.

Les documentaires reconnus par la Communauté française dans le cadre des subventions à la diffusion et des primes à la qualité sont les suivants :

DOCUMENTAIRES RECONNUS PAR LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

	Titres	Producteurs
2000		
Longs métrages	La Devinière	Films du Fleuve/WIP/Dérives/Lapsus Prod
Courts métrages	Les fantômes de Victoria	Nota Bene/RTBF/CBA
2001		
Longs métrages	Le cas Pinochet	Films de la Passerelle/RTBF
Courts métrages	Vozar	Need Productions/RTBF/CBA
2002		
Longs métrages	Sur la pointe du cœur	Sokan
	Made in the USA	Entre Chien et Loup/RTBF
Courts métrages	Isla	Saga Film
2003		
Longs métrages	Iran sous le voile des apparences	Les Films de la Passerelle/RTBF/CBA/VRT
Courts métrages	Une journée ordinaire	PBC Pictures
2004		
Longs métrages	Resist	Y.C. Aligator Film/RTBF/Triangle 7
	Le bruit, l'odeur et quelques étoiles	Nota Bene
	Nous/Autres	Iota Production/Dito Dito/Qwazi Qwazi
	The five obstructions	Wajnbrose Productions
2005		
Longs métrages	Salvador Allende	Les Films de la Passerelle
	Cinéastes à tout prix	Saga Film/RTBF/WIP
	Le cauchemar de Darwin	Saga Film
Courts métrages	Quid Esperanza	Atelier Jeunes Cinéastes
2006		
Longs métrages	Congo river	Les Films de la Passerelle/RTBF/VRT
Courts métrages	Solo	Les Films du Sablier/RTBF/VRT
	A mains nues	Les Films du Sablier/RTBF/VRT
2007		
Longs métrages	Ils ne mourraient pas tous mais tous étaient frappés	Alter Ego

Source : CF

LES CHÂÎNES DE TÉLÉVISION DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE ET LA PRODUCTION INDÉPENDANTE

Le 27 février 2003, le Gouvernement de la Communauté française adoptait le décret sur la radiodiffusion qui prévoit notamment un régime d'autorisation pour les éditeurs de services de radiodiffusion télévisuelle et prévoit dans ce cadre des dispositions pour la contribution de ceux-ci à la production d'œuvres audiovisuelles en Communauté française.

Tout éditeur de services doit consacrer un pourcentage de son chiffre d'affaires à ce poste, soit sous la forme de coproduction ou de pré-achat d'œuvres audiovisuelles, soit sous la forme d'un versement au Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel. Les modalités, en cas de coproductions ou de pré-achats, font l'objet d'une convention entre l'éditeur de services, le Gouvernement et les associations représentatives du secteur de la production indépendante ainsi que des auteurs et artistes-interprètes audiovisuels de la Communauté française.

Rappelons que ces dispositions concernent les éditeurs de services privés. Dans ce cadre, les éditeurs MCM Belgique et Be TV ont conclu des conventions de coproduction et de pré-achats.

La RTBF, continue quant à elle, à collaborer avec la production indépendante selon les modalités fixées dans l'accord-cadre passé avec le Gouvernement le 2 mars 1994.

De plus, le nouveau contrat de gestion de la RTBF (2007 - 2011) entré en vigueur en 2007 a fixé entre autres les missions du service public de radiodiffusion en matière de coopération avec les producteurs indépendants de la Communauté française.

En matière de documentaires, la RTBF reste le partenaire privilégié des producteurs indépendants (voir infra).

La chaîne à péage Be TV participe aussi financièrement à la production de quelques documentaires depuis 1995 (voir infra).

Convention entre la RTBF et les producteurs indépendants

Une convention a été signée le 2 mars 1994 entre le Ministre en charge de l'Audiovisuel, l'Administrateur Général de la RTBF, et les associations professionnelles intervenant dans la production indépendante (PROSPERE, UPFF, UPPT).

Dès 1993 un crédit particulier de 1.214.678,27 EUR avait été versé au «fonds de création cinématographique et audiovisuelle». Il était destiné exclusivement à stimuler la coproduction d'œuvres audiovisuelles entre les producteurs indépendants et la RTBF. Le même montant a été réinscrit aux budgets depuis 1994. Ce crédit est géré sous l'appellation Fonds Spécial. Cette somme s'ajoute aux apports en liquidités de la RTBF fixés annuellement dans les coproductions d'œuvres audiovisuelles avec les producteurs indépendants assumant la production déléguée ou exécutive, allouées par la chaîne à partir de l'exercice 1994 et fixé à un montant minimum de 1.326.855,88 EUR en 2007, sur une base estimative.

Ces œuvres audiovisuelles appartiennent aux genres suivants : fictions cinéma, téléfilms, séries, documentaires et animations. Le choix des projets est laissé à la RTBF, sous la forme d'un droit de tirage. L'achat des droits de diffusion n'entre pas dans le cadre de la convention.

Le groupe d'agrément fonctionnant dans le cadre du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel a procédé régulièrement à l'établissement et à l'exécution des contrats passés entre la Communauté française et les producteurs indépendants dans le cadre du Fonds Spécial, conformément à l'exercice par la chaîne, de son droit de tirage.

Un Comité d'accompagnement a été créé dès la signature de la convention. Il est constitué de représentants de l'Administration de l'Audiovisuel, de la RTBF, de la Commission de Sélection des films, et des associations professionnelles signataires de la convention. Il est entre autres chargé de procéder à l'évaluation de l'application de la convention et de répartir l'enveloppe annuelle du Fonds par genre. Il s'est réuni deux fois en 2007.

Au cours de ses travaux, le Comité d'accompagnement a notamment adopté en 1997 de nouvelles modalités d'utilisation des recettes d'exploitation générées dans le cadre du Fonds Spécial. Celles-ci ont été affectées nominalement dans le chef du producteur indépendant, pour former un montant cumulable avec l'exercice d'un nouveau droit de tirage exercé par la chaîne sur le Fonds, pour une nouvelle coproduction avec le professionnel indépendant.

D'autre part, en 2001, le Comité d'accompagnement a entériné la fin des travaux visant à une réforme du contrat-type passé entre la chaîne et le producteur indépendant, afin de s'adapter à l'évolution générale du paysage audiovisuel. Le nouveau contrat-type et ses modalités d'application ont été signés en date du 6 septembre 2001.

Le nouveau contrat de gestion que la RTBF a conclu en 2007 avec la Communauté française prévoit notamment que la RTBF doit établir des partenariats avec les producteurs audiovisuels indépendants (principalement de la Communauté française) notamment en affectant un pourcentage minimum (par ex : 3,1% en 2007) de son chiffre d'affaires en télévision à des contrats de coproduction ou de préachats. Cette obligation d'affectation doit porter essentiellement sur la production d'œuvres dites de création (fictions cinémas et télévisées ainsi que les documentaires). Au moins 20% de l'engagement doit être affecté au documentaire.

Dans ce cadre, et étant donné que le pourcentage minimum d'engagement est progressif, on peut noter que les moyens dévolus au documentaire dans le cadre du nouveau contrat de gestion, qui comprennent le cumul des montants du Fonds Spécial et des investissements propres de la chaîne devraient sensiblement augmenter jusqu'en 2011.

L'application de la Convention passée entre la RTBF, les associations professionnelles représentatives et la Communauté française a évolué comme suit en ce qui concerne le documentaire :

ÉVOLUTION DES ENGAGEMENTS DE LA RTBF DANS LA PRODUCTION INDÉPENDANTE DE DOCUMENTAIRES (EN EUR)		
	Fonds spécial	Liquidités RTBF
1995	271.555	393.925
1996	297.596	299.202
1997	297.472	326.674
1998	297.472	289.862
1999	297.472	238.793
2000	247.894	230.192
2001	272.683	353.291
2002	272.683	559.031
2003	347.051	342.747
2004	272.683	487.628
2005	272.683	423.734
2006	272.683	716.398
2007	272.683	755.471

Source : CF

Les engagements de la RTBF dans le cadre du Fonds Spécial se sont élevés à 272.683 EUR pour le documentaire en 2006 et 2007.

Les apports en liquidités de la RTBF aux documentaires se sont élevés à 716.398 EUR pour le documentaire en 2006 et 755.471 EUR en 2007.

Aux apports en liquidités de la RTBF doivent être ajoutés les apports en services aux documentaires qui étaient évalués par la RTBF à 362.766 EUR en 2006, et à 266.820 EUR en 2007.

Le regroupement des apports en liquidités et en services porte l'intervention totale de la RTBF en faveur du documentaire à 1.079.164 EUR en 2006, et à 1.022.291 EUR en 2007 (non compris les engagements Fonds Spécial).

Concernant l'enveloppe du Fonds Spécial, le Comité d'accompagnement a adopté pour 2008 une répartition portant à 352.683 EUR les montants consacrés au documentaire.

Les montants engagés dans le cadre du Fonds Spécial RTBF/CFB/Producteurs indépendants ont évolué comme suit par titre de films :

APPORTS DU FONDS SPÉCIAL RTBF/CFB/PRODUCTEURS INDÉPENDANTS AUX DOCUMENTAIRES EN 2003		
Titre	Producteur	Montant en EUR
Ma grand-mère une héroïne (partie 2)	Z Company	8.864
Tu seras communiste mon fils	Cobra Films	2.000
Victor et le policier	Memento	7.440
Saya, Djemal et Miriana	Dérives	14.874
Ramazan Gungor	GSARA	2.000
Les prières du seigneur de la guerre	Dizzy Prod	10.000
Made in USA	Entre Chien et Loup	7.437
La guerre des échecs	Films de la Passerelle	5.000
Milonga	Lux Fugit Film	2.000
Corps accords	Versus production	1.000
Rencontre avec Mme A	Entre Chien et Loup	3.000
Hergé, Tintin et moi	Périscope	5.625
Ce n'est pas votre chanson	Périscope	4.500
Le fils d'Ana	Novak Prod	4.500
Tempolis	MGV Prod	3.750

**APPORTS DU FONDS SPÉCIAL RTBF/CFB/PRODUCTEURS INDÉPENDANTS
AUX DOCUMENTAIRES EN 2003**

Titre	Producteur	Montant en EUR
Kinshasa, l'écume des villes	Saga Film	10.000
Mozambique	Dérives	5.000
Un simple maillon	Les Films de la Mémoire	5.000
L'exil ou le royaume	GSARA	7.450
Déjà vu	Got oh my Got	4.500
Les princes de la rue	Dérives	15.000
Everest 2003	Alize Production	5.000
Nos cœurs sont vos tombes	Image Création.com	15.000
Une caravane sans fin	Cobra Films	15.000
Resist	YC Aligator Film	20.000
Nous n'étions pas amis	Tarantula	20.000
Les chemins de Barbara	Média Tactile	8.000
White King, Red Rubber Black death	Périscope Prod	10.000
L'ami hollandais	Entre Chien et Loup	10.000
Les collines parlent	Dérives	15.000
Johnny Depp my friend	Entre Chien et Loup	10.000
Fase	Avila bvba	7.500
Piccola Russia	Dérives	20.000
La vie d'un lecteur...	Dérives	7.500
Femmes dans la guerre d'Algérie	Image Création.com	7.500
Un monde absent	Entre Chien et Loup	15.000
A toute épreuve	Paradise Films	12.000
Le journal de Clara	A.T.Production	7.500
Le dernier voyage d'Emma (partie 1)	Vidéocam Prod	13.110

Source : CF

**APPORTS DU FONDS SPÉCIAL RTBF/CFB/PRODUCTEURS INDÉPENDANTS
AUX DOCUMENTAIRES EN 2004**

Titre	Producteur	Montant en EUR
Le dernier voyage d'Emma (partie 2)	Vidéocam Prod	1.890
Aguaviva	Les Films de la Passerelle	20.000
Trois visages de Liège	Sub Rosa/Ome	10.000
Somewhere in between	Halolalune	7.500
Ardennes 44	Halolalune	15.000
Madeleine Bourdouxhe	Artémis Productions	7.500
Sonia	Need Productions	10.000
Au-delà des sommets	Simple Productions	5.000
L'Esprit de Siegi	Les Films de la Mémoire	10.000
L'Internat	Image Création.com	10.000
I was born in Portland Town	Smilodon	15.000
Yiddish Soul	Les Films de la Mémoire	20.000
Tu seras un homme ma fille	Périscope	7.500
M'Siri	Sphinx Prod	15.000
A bout portant	PBC Pictures	10.000
Chats errants	Cobra Films	10.000
Gaël Turine	Need Productions	10.000
Heysel 1985	Périscope	12.500
L'identificateur	The Cut Company	7.500
Maison bénite	Périscope	7.793
1624, du Hainaut à Manhattan	Axell Production	12.500
Mon oncle d'Amérique	YC Aligator Film	12.500
Rwanda 2004	Groupov	12.500
Solidarité, mon cul	Clap d'Ort Films	10.000
The golden road	Odec Kid Cartoons	13.000

Source : CF

**APPORTS DU FONDS SPÉCIAL RTBF/CFB/PRODUCTEURS INDÉPENDANTS
AUX DOCUMENTAIRES EN 2005**

Titre	Producteur	Montant en EUR
Franquin, le génie du doute	Triangle 7	8.000
Les fils de la Louve	Créations du Dragon	8.000
Marc Aryan, chanteur de charme	Kaos Films	15.000
Peau Neuve	Michel de Wouters Prod	8.000
Des hommes sur la montagne	Image Création.com	15.000
Manneken Pis, l'enfant qui pleut	7ia	10.000
Paul Meyer et la mémoire aux alouettes	Nord Films	15.000
Le soleil et la mort	Iota Production	7.500
De larges détails	Scope Invest	11.183
The most difficult job in the world	Simple Production	5.000
Le voyage à Vigata	Image Création.com	12.500
Austerlitz	Tarantula	30.000
Continents intérieurs	Image Création.com	5.000
Nord-Sud.com	Iota Production	7.500
Les best-sellers	Saga Film	5.000
Camilo	Triangle 7	7.500
Les récoltes du désert	Devil Production	10.000
Ukiyo-E	MGV Productions	7.500
Qui n'a pas peur de l'architecture	Camera Obscura	15.000
Où est l'amour dans la Palmeraie	Iota Production	10.000
Des nouvelles de la maison	Artémis Productions	5.000
Mémoire d'envol	Néon Rouge Productions	20.000
Lire Luc	Simple Production	10.000
C Koi 1 fem, c ça 1 fem	Luna Blue Film	10.000
Campo Santo	Iota Production	15.000

Source : CF

**APPORTS DU FONDS SPÉCIAL RTBF/CFB/PRODUCTEURS INDÉPENDANTS
AUX DOCUMENTAIRES EN 2006**

Titre	Producteur	Montant en EUR
56 fois et encore	Cobra Films	15.000
Mass Moving, le retour	Memento Production	8.750
De 7 à 77 ans, l'Histoire du journal de Tintin	Simple Production	10.000
El Ejido, la loi du profit	Clap d'Ort Films	15.000
Comment nous sommes tous devenus américains	Néon Rouge Productions	10.000
Sur les traces des Kallawayaya	Intercommunication	10.000
Manou Gallo	Iota Production	6.433
La vague à l'âme (Femme et pourtant capitaine)	Triangle 7	10.000
Le chant du bois	Dragons Films	7.500
Contrats	CVB	10.000
Richesse à crédit ou les enjeux du déficit américain	Iota Production	7.500
Homo Sapiens II - le sacre de l'homme	Nota Bene	15.000
Aux couleurs de Glasgow	Comic strip	7.500
Coin bleu, coin rouge	Iota Production	20.000
La création d'une légende	Nemo Prod	6.000
Domination masculine	Black Moon	10.000
Focroulle	Gemsel	10.000
Jusqu'au bout du rêve	Triangle 7	10.000
MSF, la technique et l'éthique	Aconit Prod	15.000
L'Or bleu	Need Productions	15.000
Paroles d'ados	Blue Film	25.000
Qui a tué mon frère ?	Artémis Productions	15.000
Transfert à la clinique de la fertilité	Dragon Films	7.500
Le charisme politique	Luna Blue Film	6.500

Source : CF

**APPORTS DU FONDS SPÉCIAL RTBF/CFB/PRODUCTEURS INDÉPENDANTS
AUX DOCUMENTAIRES EN 2007**

Titre	Producteur	Montant en EUR
Enfants sans domicile fixe	Image Création.com	13.000
Welcome to paradise	Lux Fugit Film	10.000
M... La Maudite	Dérives	10.000
La nuit la plus longue	Dérives	10.000
L'antarctique en héritage	Alizé Production	15.500
Pauwels Circus	Dérives	5.500
Aller simple	Iota Production	12.500
La chambre de Damien	Dérives	12.500
Le château des Pyrénées	Need Productions	10.000
Contre la loi du sang	Tribu Films	15.000
Un exil à Londres	Les Films de la Mémoire	15.000
Himmler et moi	Java Films	15.000
La cordillère noire	Imagine Productions	10.000
Franco Dragone	Off World	10.000
Un moment de douceur	Cobra Films	9.183
L'Affaire du BND	AT Production	15.000
Couper le son (Charisme politique) (partie 2)	Luna Blue Film	8.500
Couleur café	The Cut Company	15.000
Los Nietos	CVB	15.000
Ne pleure pas Mogador	Clap d'Ort Films	12.500
L'Utérus artificiel	Fontana	12.500
Vent de sable, femme de roc	Entre Chien et Loup	15.000
Volontaire	Basta Così !	6.000

Source : CF

Apports de Be TV (ex Canal + Belgique)

L'éditeur de services est autorisé pour une période de 9 ans à éditer les services BE1, BE1 + 1, BE CINE 1 (devenu Ciné), BE CINE 2 (devenu BE Séries), BE SPORT 1, BE SPORT 2 depuis le 20 octobre 2004, le service BE A LA SEANCE depuis le 15 décembre 2005 et le service BE SPORT 3 depuis le 28 septembre 2005.

Conformément au décret du 27 février 2003 sur la radiodiffusion, Be TV a choisi de contribuer à la production d'œuvres audiovisuelles sous la forme de coproduction ou de pré-achat d'œuvres audiovisuelles. Une convention a donc été négociée entre Be TV, la Communauté française et les organisations représentatives de la production indépendante pour fixer les modalités de cette contribution.

La convention prévoit notamment que Be TV peut, sous sa seule responsabilité, confier au groupe Canal + la charge de son obligation d'investissements sous forme de pré-achat. Les investissements effectués de la sorte par le groupe Canal + viennent en déduction de l'obligation de contribution de Be TV.

Dans une lettre d'intention datée du 30 novembre 2004, Be TV précise à l'ARPF.DOC qu'elle coproduira, par période de trois ans à dater du 1^{er} janvier 2005, un minimum de neuf documentaires moyen-métrage de 52' ou l'équivalent en documentaires de 26'.

Le groupe d'agrément fonctionnant dans le cadre du Service général de l'Audiovisuel et des Multimédias procède à l'examen des différents dossiers soumis par l'éditeur de services et fait rapport au Comité d'accompagnement de la convention.

Depuis 2005, les engagements de Be TV et/ou Canal + France en pré-achats ou coproductions portent notamment sur 4 projets de documentaires répondants aux critères retenus dans la lettre d'intention de Be TV à l'ARPF.doc, ont évolué comme suit :

ENGAGEMENTS DE BE TV DANS LES COPRODUCTIONS DE DOCUMENTAIRES		
Titre	Producteur	Montant en EUR
2005		
Gas station	Simple Production	3.600
Calvaire (making of)	La Parti Production	5.000
Marc Aryan	Kaos Films	15.000
Electricité : la Belgique sous haute tension	KNTV	45.000
Total		68.600
2006		
Le trésor	Alizé Production	15.000
Ma vie aux urgences	Everlasting Productions	40.000
Où est l'amour dans la palmeraie	Iota Production	15.000
Que reste-t-il de Chris Conty ?	Kaos Films	15.000
Plastic Bertrand, stop ou encore?	Dragons Films	15.000
Vous êtes ici	Cobra Films	5.000
Total		105.000
2007		
Machiavel the third life	Capricorn TV	10.000
Esther Forever	Richard Olivier Films	7.500
Les gladiateurs	AT Production	10.000
Total		27.500

Source : CF

Coproductions et diffusions de documentaires de la Communauté française, dans le cadre des accords RTBF/ARTE

Depuis 1993, la RTBF est devenue membre associé d'ARTE GEIE par un contrat d'association, s'engageant ainsi à participer à la conception, la réalisation et la diffusion des programmes d'ARTE en Belgique.

Soucieuse de sa vocation européenne, ARTE développe des coproductions d'œuvres audiovisuelles avec la RTBF et les producteurs indépendants de la Communauté française, et s'y investit financièrement grâce, notamment, aux recettes du câble perçues par la chaîne européenne en Belgique. C'est ainsi que depuis 1995, un montant annuel d'environ 450.000 EUR est investi par ARTE en Communauté française par l'intermédiaire de la RTBF et son service ARTE Belgique. Une douzaine de programmes par an naissent de cette collaboration, tous genres confondus (musique, thème, fiction, documentaires).

L'accord permet à ARTE de renforcer son identité européenne, et offre à la RTBF une plus grande visibilité dans les programmes d'ARTE.

Le tableau qui suit recense ces coproductions pour les cinq dernières années, en prenant en compte la dernière année de production (parfois à cheval sur plusieurs années) ou l'année de la première diffusion.

**COPRODUCTIONS DE DOCUMENTAIRES DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE
AVEC LA RTBF ET ARTE**

Titre	Réalisateur	Producteur
2003		
Le chorégraphe et l'architecte (52')	Ludovica Riccardi	RTBF/ARTE/Watch TV
Thema Georges Simenon - 2 éléments :		
1) Les gens d'en face (52')	Léon Michaux, Jean-Claude Riga	RTBF/ARTE/Nord films
2) L'affaire Maigret (52')	Guy Lejeune	RTBF/ARTE
Roger La Croix ou Tableaux dans un grenier (52')	André Dartevelle	RTBF/ARTE/Dérives
Concours musical Reine Elisabeth 2003 (40')	Benoît Vlietinck	RTBF/ARTE
Jacques Brel, une scène de vie (100')	Serge Dzwonek	RTBF/ARTE
Correspondances (52')	Caroline D'Hondt	RTBF/ARTE/Cobra films
Journal de classe (4x26' + 1x52')	Wilbur Leguebe	RTBF/ARTE
Thema Pédophilie : Ombres et vérités (90')	Eric Monami, Robert Neys	RTBF/ARTE
La vie quotidienne d'un lecteur au temps de la disparition du livre (52')	Luc Jabon	RTBF/ARTE/Dérives
2004		
Aguaviva (52')	José-Luis Penafuerte	RTBF/ARTE/Films de la Passerelle
Ardennes 1944 : La bataille du Solstice (90')	André Dartevelle	RTBF/ARTE/Halolalune
Les collines parlent (52')	Bernard Bellfroid	RTBF/ARTE/Dérives
René Jacobs, les fastes de la subversion (59')	Pierre Baré	RTBF/ARTE
Sonia, une autre histoire d'amour (52')	Nathalie Delaunoy	RTBF/ARTE/Need Productions
Amish Kapour : chronique contemporaine (26')	Laurent Stine	RTBF/ARTE/Camera obscura
Ali et Linda : deux mondes entre quatre murs (52')	Luth Vandekeybus	RTBF/ARTE/Khadouj films
2005		
Solidarité...mon Cul ! (52')	Michel Gourdin	RTBF/ARTE/Clap d'Ort Films
Le Vaisseau Fantôme (130')	Benoît Vlietinck	RTBF/ARTE/NHK
La cour des miracles (52')	Gilles Remiche	RTBF/ARTE/Films de la Passerelle
Les sâles têtes (52')	Davide Tosco	RTBF/ARTE/Neon rouge
2006		
Champs sacrés (52')	Sonia Pastecchia	RTBF/ARTE/ Iota production
El Ejido, la loi du profit (52')	Jawad Rhalib	RTBF/ARTE/Clap d'Ort Films
Comment sommes-nous devenus américains ? (52')	Sergio Ghizzardi	RTBF/ARTE/Neon rouge
Pachelbel aux Minimes (43')	Benoît Vlietinck	RTBF/ARTE
2007		
Magadela Kozena joue Handel (42')	Benoît Vlietinck	RTBF/ARTE
Domination masculine (90' et 52')	Patric Jean	RTBF/ARTE/Black Moon
Opéra The Rake's progress (144')	Benoît Vlietinck	RTBF/ARTE
L'or bleu (52')	Damien de Pierpont	RTBF/ARTE/Need Productions
Une place au village (52')	Jacques Moreau	RTBF/ARTE/Iota Productions
Chats Errants (50')	Yaël André	RTBF/ARTE/Cobra Films
L'enfant qui pleut (90')	Anne Lévy-Morelle	RTBF/ARTE/7ia
Pauwels Circus (52')	Agnès Bensimon	RTBF/ARTE/Dérives
Plan Marshall	Serge Ghizzardi	RTBF/ARTE/Néon Rouge
Bernard Focroulle un engagement pour l'Opéra (52')	Pierre Bare, Françoise Wolff	RTBF/ARTE/Gemsel Productions
2008		
Histoire de mes cheveux (52')	Boris Lehman	RTBF/ARTE/Boris Lehman
Un moment de douceurs (52')	Daniel de Valck, Anne Deligne	RTBF/ARTE/Cobra Films
Magritte - le jour et la nuit (52')	Henri de Gerlache	RTBF/ARTE/Alizé production
Ne pleure pas Mogador ! (52')	Jawad Rhalib	RTBF/ARTE/Clap D'ort Films
Katanga - Mineral Business	Thierry Michel	RTBF/ARTE/Films Passerelle
Get born - fiction low cost (90')	Nicole Palo	RTBF/ARTE/Cinéastes Associés
Menteurs - fiction low cost (90')	Tom Geens	RTBF/ARTE/Cinéastes Associés

Source : RTBF

LA PRODUCTION ET LA DIFFUSION DE DOCUMENTAIRES DANS LES ATELIERS D'ACCUEIL ET LES ATELIERS DE PRODUCTION

Les ateliers de production et d'accueil occupent une place de premier plan dans la production de documentaires en Communauté française : ils ont participé, en tant que producteurs ou coproducteurs, à la réalisation de près de 50% du volume horaire total de documentaires produit ces dix dernières années.

Ces ateliers, qui soutiennent une production légère, essentiellement réalisée avec de petits budgets, ont progressivement imposé un niveau de professionnalisme qui se manifeste à la fois par le volume de leurs productions, par leurs collaborations avec les chaînes de télévision et d'autres partenaires étrangers, par leur présence active sur les marchés internationaux et les nombreux prix obtenus dans les festivals en Belgique et à l'étranger. Leurs productions sont aujourd'hui principalement destinées aux diffusions télévisées.

On rappellera que les ateliers ont pour mission de soutenir en priorité la réalisation de premières œuvres, et constituent ainsi des lieux de passage privilégiés pour les cinéastes sortant des écoles. Ils permettent également à des réalisateurs de développer des projets nécessitant davantage de liberté d'écriture et de temps de conception, en dehors des télévisions, le plus souvent avec des moyens légers. Ils donnent aussi la possibilité à des publics non initiés de réaliser des productions de qualité quasi professionnelle, grâce à l'encadrement d'équipes professionnelles.

On distingue d'une part les deux ateliers d'accueil (CBA et WIP) qui coproduisent, promeuvent et distribuent des œuvres de création, essentiellement documentaires, et d'autre part les dix ateliers de production qui réalisent leurs projets propres.

Les genres abordés par les ateliers de production sont extrêmement diversifiés, et vont du documentaire, pour une large part, aux courts métrages de fiction, films d'animation et œuvres expérimentales.

Les ateliers se sont regroupés en novembre 2000 en une association de fait, l'AAPA. Celle-ci exerce plusieurs rôles. Elle constitue une plate-forme de réflexion sur les problématiques communes aux ateliers : la définition de la notion d'atelier, la coordination du matériel dont disposent les ateliers, la situation de l'emploi, l'appartenance des ateliers au secteur non-marchand, l'archivage, etc. Deux représentants de l'association des ateliers participent en qualité d'observateur aux travaux du Comité de Concertation, pour les questions qui les concernent.

Les tableaux et graphiques qui suivent recensent les volumes de production réalisés dans le cadre et/ou avec l'appui des principaux ateliers qui soutiennent, à des degrés divers, une production de documentaires, à savoir :

- le CBA, le WIP, pour les ateliers d'accueil ;
- le CVB, le GSARA, Dérives et AJC pour les ateliers de production.

L'option a été prise ici de ne consacrer de sous-sections spécifiques que pour ces 6 ateliers qui comptabilisent en moyenne chacun plus de 3 productions documentaires terminées par an, ces 5 dernières années, et regroupent ensemble la quasi-totalité de la production documentaire des ateliers.

Les autres ateliers se consacrent aujourd'hui plus spécifiquement à d'autres types de productions, c'est pourquoi on ne les trouvera pas dans la présente étude.

LE CENTRE DE L'AUDIOVISUEL À BRUXELLES (CBA)

Le CBA se définit comme un pôle régional en Communauté Française qui développe un partenariat permanent avec les producteurs indépendants belges et les télévisions nationales et internationales.

Le CBA coproduit des documentaires de création. Une priorité est accordée aux premières oeuvres. Les aides de l'atelier d'accueil comportent des liquidités et des services (mise à disposition de matériel de tournage, de montage...). Les projets aidés se voient accompagnés et encadrés tout au cours de leur production, de l'écriture à la finition.

Avec un catalogue thématique de 300 titres, le CBA assure la promotion et la diffusion des productions terminées sur les marchés internationaux et dans les festivals belges et étrangers, ainsi que leur diffusion en télévision et sur d'autres créneaux.

Le CBA fonctionne avec des crédits publics (82,5% des recettes en 2007) dont l'essentiel provient de la Communauté française (241.785 EUR en 2007), des subventions de la Commission communautaire française (48.000 EUR en 2007), un subside de la Loterie Nationale (43.000 EUR en 2007), ainsi qu'une aide à la promotion du CGRI (2.479 EUR en 2007) et du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale (4.125 EUR en 2007). La plus grande partie de ses dépenses est consacrée à l'aide à la production (42,9% en 2007), ensuite à la diffusion et à la promotion (20,2% en 2007).

CBA : aides à la production

L'aide à la réalisation de films d'auteurs est la mission la plus importante du CBA. Les décisions d'aides concernant les films à coproduire sont prises par le Conseil d'Administration du CBA qui agit ainsi en tant que Comité de lecture. Les moyens financiers disponibles à la production sont répartis sur quatre sessions par an. Envisagé comme une structure complémentaire à la Commission de Sélection, le CBA ne doit pas être considéré comme une simple source de financement des films, mais bien comme un lieu d'accueil où les projets sont accompagnés du stade de l'écriture et du développement à celui de la finition.

Le CBA finance, en coproduction, des films et des vidéos (principalement des documentaires et chaque année plus de 50% de «premières œuvres» de jeunes auteurs) essentiellement destinés aux chaînes de télévision, bien que l'atelier ne requiert pas l'obligation de participation d'une chaîne dans les projets qu'il soutient. En plus des aides à la production, le CBA développe une politique de soutien au développement et aux repérages, ainsi que des aides à la finition. Enfin, des aides en services sous forme d'apport en matériel et/ou services sont également octroyées, et valorisées dans la part de coproduction du CBA.

Les montants des aides financières (hors valorisation de l'apport en matériel) se situent pour les aides au développement dans un plafond de maximum de +/- 5.000 EUR et pour la production ou la finition, qu'il s'agisse d'un cinéaste confirmé ou non, d'un plafond maximum de +/- 20.000 EUR.

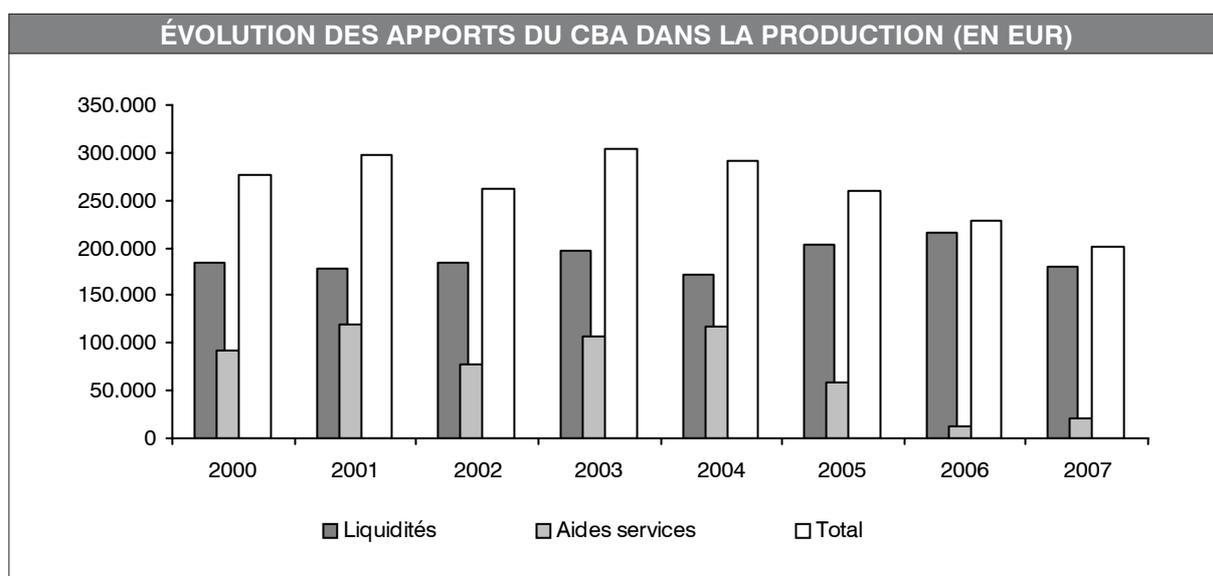
L'aide à la production représentait 44,6% du total des dépenses en 2006, et 42,9% des dépenses en 2007, auxquels il faut ajouter l'aide à la promotion et à la diffusion de 20,2% en 2006 et de 20,2% en 2007, soit un total d'aide de 64,9% en 2006 et de 63,1% en 2007.

LES APPORTS DU CBA DANS LA PRODUCTION (EN EUR)				
	Nombre de projets aidés	Liquidités	Aides à la production Aides services	Total
1995	19	281.465	87.384	368.849
1996	15	186.168	194.160	380.328
1997	14	206.991	83.680	290.671
1998	13	150.992	54.574	205.566
1999	17	197.509	53.357	250.866
2000	19	184.930	91.981	276.911
2001	19	177.492	119.889	297.380
2002	17	184.445	78.234	262.679
2003	24	197.914	106.775	304.689

LES APPORTS DU CBA DANS LA PRODUCTION (EN EUR)				
	Nombre de projets aidés	Liquidités	Aides à la production Aides services	Total
2004	15	172.100	118.377	290.477
2005	18	202.300	58.241	260.541
2006	22	215.479	13.100	228.579
2007	20	181.000	20.314 *	201.314

* Estimation provisoire

Source : d'après les bilans CBA



Le montant des aides en liquidités est non seulement essentiel pour les auteurs comme apport dans la production, mais leur pourcentage au sein du budget global du film est un élément souvent déterminant dans la recherche de partenaires qui pourront s'associer à une coproduction. L'apport total en liquidités octroyées par le CBA en 2007 s'élève à 181.000 EUR.

Par ailleurs, le matériel de prise de vue et de montage mis à la disposition des réalisateurs par le CBA est un apport fondamental dans le montage financier d'une production documentaire. Ce matériel est mis à la disposition du CBA par la Communauté française. Le CBA est ainsi devenu un centre de ressources en matériel mis à la disposition des cinéastes ou d'autres ateliers de production. Les aides en matériel constituent des services qui sont valorisés dans les coproductions.

Pour la période 1995-2007, 70,2% des aides ont été attribuées en liquidités et 29,8% en aides services. L'intervention moyenne par projet en liquidités s'élevait à 9.795 EUR en 2006 (9.050 EUR en 2007).

CBA : volumes de production

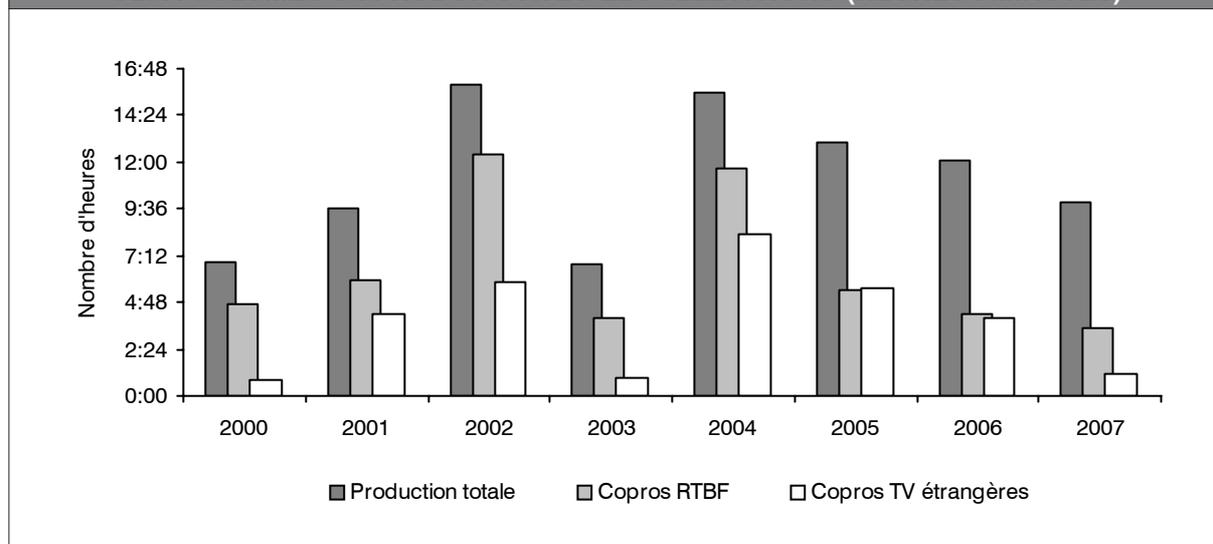
ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DU CBA : TITRES ET DURÉE						
	Production totale		Coproductions RTBF		Coproductions TV étrangères	
	Titres	Durée	Titres	Durée	Titres	Durée
1995	7	6:32	4	3:37	2	1:44
1996	13	12:16	10	9:48	6	5:56
1997	15	15:30	13	13:57	6	6:34
1998	12	11:10	8	8:01	4	4:11
1999	13	13:03	10	12:00	2	3:13
2000	7	6:54	5	4:45	1	0:50
2001	12	9:36	7	5:56	4	4:10

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DU CBA : TITRES ET DURÉE

	Production totale		Coproductions RTBF		Coproductions TV étrangères	
	Titres	Durée	Titres	Durée	Titres	Durée
2002	17	16:00	13	12:24	5	5:50
2003	8	6:43	5	3:59	1	0:57
2004	14	15:35	10	11:40	6	8:18
2005	12	12:59	6	5:25	6	5:29
2006	10	12:04	4	4:11	4	4:00
2007	10	9:59	3	3:30	1	1:08

Source : d'après les bilans du CBA

CBA : VOLUMES COPRODUITS AVEC LES TÉLÉVISIONS (HEURES : MINUTES)



Le CBA a produit ou coproduit 150 titres entre 1995 et 2007, soit un volume total de plus de 148 heures, ce qui représente une production moyenne de 12 titres et 11 heures 24 minutes par an. Les coproductions entre ateliers et avec la RTBF sont comprises dans ces chiffres.

Depuis 1995, 98 titres ont été coproduits avec la RTBF pour une durée totale de plus de 99 heures, soit 66,9% du volume total produit durant les 13 dernières années. Le nombre de films terminés coproduits par la RTBF a diminué ces deux dernières années.

Durant la même période, 48 titres ont été coproduits avec des chaînes de télévision étrangères pour une durée totale de plus de 52 heures, soit 35,3% du volume total de production. Le nombre de films terminés coproduits avec une chaîne étrangère, a diminué ces deux dernières années.

CBA : sources de financement des coproductions

PARTICIPATIONS FINANCIÈRES DU CBA DANS LA PRODUCTION (EN %)							
	CBA	CCAV	RTBF	Autres parts belges	TV étrangères	Autres parts étrangères	Total
1995	22,7	14,4	22,0	22,8	10,2	7,8	100,0
1996	12,7	9,5	20,4	19,4	14,5	23,5	100,0
1997	16,6	17,2	23,3	23,9	8,4	10,6	100,0
1998	21,6	14,8	14,1	37,4	5,0	7,9	100,0
1999	8,4	15,2	17,6	33,4	17,5	8,0	100,0
2000	21,8	21,5	14,0	37,0	3,0	2,7	100,0
2001	12,4	20,9	15,1	40,5	5,5	5,5	100,0

PARTICIPATIONS FINANCIÈRES DU CBA DANS LA PRODUCTION (EN %)							
	CBA	CCAV	RTBF	Autres parts belges	TV étrangères	Autres parts étrangères	Total
2002	10,4	18,3	12,4	27,4	17,8	13,7	100,0
2003	6,2	9,6	3,5	58,8	1,1	20,8	100,0
2004	14,2	18,8	13,1	41,0	6,0	6,9	100,0
2005	11,3	24,5	6,6	31,5	13,5	12,7	100,0
2006	13,6	28,6	6,3	38,8	6,0	6,7	100,0
2007	17,6	30,1	5,7	36,2	3,2	7,1	100,0

Source : d'après les bilans CBA

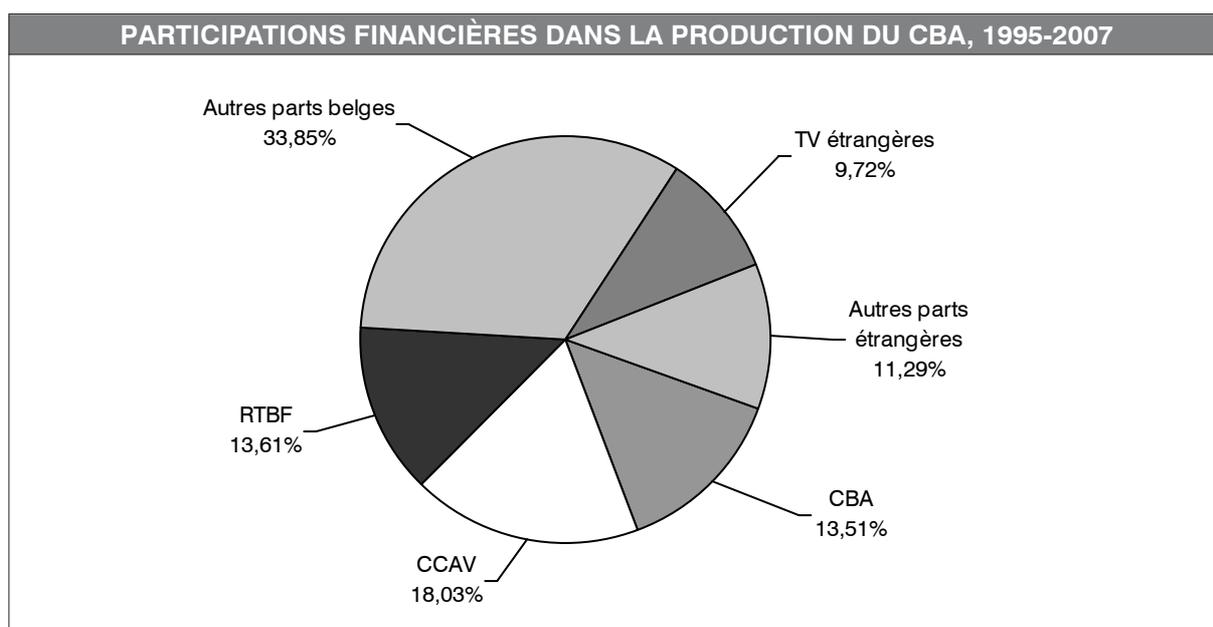
Quant aux parts investies par les différents partenaires dans la production, elles sont précisées dans le tableau ci-dessus. Celui-ci a été compilé à partir des données budgétaires concernant les années où s'effectuent les investissements. Ces données permettent de considérer non plus la fréquence de participation, mais l'ampleur financière de cette participation.

Ces chiffres montrent la diversification des sources financières permettant la production des projets du CBA. Au total, sur les 13 années envisagées, le CBA a contribué pour 13,5% des devis, les aides du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Communauté française pour 18%, la RTBF pour 13,6% et les chaînes de télévision étrangères pour 9,7% des devis.

On notera qu'en 2007, les parts de l'intervention moyenne du CBA et du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel dans les budgets de production ont augmenté par rapport à la moyenne de ces dernières années à respectivement 17,6% et 30,1% du total des budgets. Parallèlement, les interventions de la RTBF et des chaînes étrangères ont chuté respectivement à 5,7% et 3,2% des budgets la même année.

On notera encore l'ancrage belge de la production du CBA : 79% du financement des films provient de sources de la Communauté française, entre 1995 et 2007, contre 21% provenant de sources étrangères.

Parmi les chaînes étrangères qui ont coproduit avec le CBA ces dernières années, on citera principalement ARTE et la cellule ARTE-Belgique à la RTBF, ainsi que Planète Câble, ORF (Autriche), TSR (Suisse), Vive TV (Venezuela), France 2, TV Nord-Pas de Calais et Citizen TV (France), YLE TV (Finlande), RAI Italie, MSAT TV et BBT TV (Bulgarie), SAN (France), TV Canaria (Espagne), DR (Danemark),...



CBA : coûts moyens des coproductions

Les chiffres qui suivent sont également basés sur les données budgétaires des films terminés chaque année qui ont reçu une aide du CBA.

On constate que le coût moyen d'un documentaire coproduit par le CBA, ces 7 dernières années, reste en moyenne inférieur de moitié à celui d'un documentaire coproduit avec une aide du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel via la Commission de Sélection des Films. Cette observation confirme le fait que le CBA soutient majoritairement une production de premières œuvres de jeunes réalisateurs réalisée avec de petits budgets et sans la participation obligatoire d'une chaîne de télévision dans la coproduction.

Avant toutes choses, il convient de souligner que, le nombre de films produits annuellement étant relativement faible, le comportement exceptionnel d'un seul film (au niveau des coûts) peut tirer le coût moyen vers le haut ou vers le bas, suivant les années.

On notera que le coût moyen de production des documentaires coproduits par le CBA en 2007 s'élève à 107.901 EUR par film, contre 142.275 EUR par film en 2006.

Ce niveau relativement bas des coûts moyens de production indique notamment que les réalisateurs et les producteurs sont de plus en plus amenés à produire leurs films avec des moyens réduits dans un contexte de restrictions budgétaires.

COÛT MOYEN DES FILMS COPRODUITS PAR LE CBA			
	Nombre de films	Coût total en EUR	Coût moyen en EUR
1995	7	948.273	135.468
1996	13	2.346.183	180.476
1997	15	2.030.191	135.346
1998	12	1.582.652	131.888
1999	13	2.155.579	165.814
2000	7	917.415	131.059
2001	12	1.712.826	142.735
2002	17	2.892.925	170.172
2003	7	631.547	90.221
2004	14	2.093.745	149.553
2005	12	2.002.510	166.876
2006	10	1.422.754	142.275
2007	10	1.079.014	107.901

Source : d'après les bilans CBA

CBA : activités de diffusion

Il entre également dans la mission d'un atelier d'accueil comme le CBA de favoriser non seulement la réalisation et la production d'œuvres de création, mais encore d'en assumer la promotion et la diffusion.

Le CBA assure la promotion de ses films et DVD, avec l'aide du service de promotion du Ministère de la Communauté française, des services du CGRI et de Wallonie Bruxelles Images. Chaque année, l'atelier est présent sur les grands marchés internationaux.

Le CBA intervient notamment en matière d'édition de catalogues thématiques, de fiches techniques des films; de traductions des textes du film; de copies de films ou vidéocassettes; d'inscription et d'envoi de copies dans les festivals et marchés; d'entretien et de gestion des copies; de contrats de distribution et de ventes.

Ces frais sont récupérés par le CBA sur les recettes brutes de diffusion. En outre, le CBA prélève sur ces recettes brutes une commission de 25% couvrant ses frais généraux de promotion (frais administratifs, salaires, etc.). Ce qui reste des recettes, se répartit en fonction du contrat avec les producteurs, au prorata des participations de chaque partenaire dans le financement de la production. En 2007, le CBA a rétrocédé 31.620 EUR aux producteurs, contre 15.453 EUR en 2006.

Les activités de promotion et de diffusion représentent 20,2% du total des dépenses du CBA en 2006 et 2007. A noter que les dépenses de promotion-diffusion incluent les frais de personnel liés à cette activité. Ces chiffres témoignent des efforts investis par le CBA pour la promotion et la diffusion.

Les recettes brutes de diffusion proviennent principalement des cessions de droits aux chaînes de télévision, dans une plus faible mesure, des cessions de droits à des distributeurs, des ventes de DVD, des locations, et projections diverses. Ces recettes brutes incluent également les quotes-parts sur les diffusions en provenance des producteurs : lorsque le CBA n'assure pas lui-même les ventes, il bénéficie en effet d'une rétrocession de droits de la part du producteur qui a réalisé la vente. Ces parts restent faibles par rapport au reste de l'activité de diffusion du CBA.

En 2006, les recettes de diffusion provenant des ventes et locations de films du CBA sont restées relativement stables par rapport à l'année précédente, avec 50.273 EUR. En 2007, elles ont connu une baisse de 17,6% pour atteindre 41.441EUR.

En 2006 et 2007, les recettes de diffusion s'élevaient respectivement à 12% et 10,2% des recettes totales.

En 2006, les principaux contrats de ventes se sont encore faits en télévision, avec 66,9% des recettes de diffusion. Il s'agit quasi exclusivement de ventes aux chaînes étrangères. On rappellera ici que la RTBF étant un partenaire privilégié à la coproduction, les pré-achats de droits de diffusion font généralement partie des accords de coproduction. La chaîne publique représente dès lors un créneau de diffusion important pour les produits du CBA. Les autres recettes de diffusion proviennent des cessions de droits à des distributeurs, de ventes de DVD, ainsi que des locations et projections diverses, soit 33,1% des recettes de diffusion en 2006.

2007 a connu une inversion de tendance et enregistre pour la première fois une plus faible part des ventes aux télévisions, qui ne représentent plus que 27,3% des recettes de diffusion cette année, contre 72,7% des recettes réalisées grâce aux cessions de droits à des distributeurs, aux ventes de DVD, ainsi qu'aux locations et projections diverses.

Une part du chiffre d'affaires des ventes en télévision provient de la vente de films non coproduits par l'atelier.

Ces deux dernières années ont été caractérisées par une hausse des locations et prêts de films pour des projections diverses, ainsi que par une nette croissance des ventes de DVD, aux particuliers, bibliothèques, musées, médiathèques (dont notamment la Médiathèque de la Communauté française), et autres institutions. Ces ventes se sont développées grâce aux nouveaux outils de promotion qui permettent une meilleure visibilité des productions : mise en ligne du catalogue sur le site Internet, banque de données, DVD,...

Notons encore qu'une part de programmes sont vendus par les coproducteurs du CBA eux-mêmes (1,8% et 8,2% des recettes brutes en 2006 et 2007), mais cette tendance reste marginale. D'après les bilans du CBA, il semble que peu de coproducteurs du CBA vendent eux-mêmes leurs coproductions : en 2007, par exemple, on dénombre 6 films vendus par les producteurs eux-mêmes (4 films en 2006), contre 39 films vendus par le CBA et ayant généré des recettes la même année (51 films en 2006).

Par ailleurs, la diffusion dans les festivals et manifestations diverses dans le monde entier est considérée comme essentielle par le CBA pour l'effet de notoriété internationale qu'elle apporte à sa production et qui se répercute parfois sur les ventes ultérieures.

CBA : NOMBRE DE CONTRATS DE VENTES ET LOCATIONS			
	Ventes TV	Autres ventes/ locations/cessions de droits	Total ventes/ locations
1995	25	30	55
1996	28	43	71
1997	29	30	59
1998	26	15	41
1999	20	18	38
2000	9	29	38
2001	23	48	71

CBA : NOMBRE DE CONTRATS DE VENTES ET LOCATIONS			
	Ventes TV	Autres ventes/ locations/cessions de droits	Total ventes/ locations
2002	36	62	98
2003	18	62	80
2004	7	49	56
2005	16	68	84
2006	16	88	104
2007	8	169	177

Source : d'après les bilans CBA

CBA : RECETTES BRUTES DES VENTES ET LOCATION (EN EUR)			
	Recettes brutes	Coûts promotion/ Diffusion	Recettes rétrocédées aux producteurs
1995	61.259	49.751	13.149
1996	40.488	74.622	27.053
1997	104.720	63.416	22.214
1998	76.168	90.990	49.378
1999	109.968	54.442	51.955
2000	61.739	63.755	66.879
2001	49.341	56.496	37.353
2002	86.572	70.576	29.864
2003	65.972	56.129	42.391
2004	43.282	61.363	33.655
2005	49.822	71.487	23.968
2006	50.273	72.655	15.453
2007	41.441	82.233	31.620

Source : d'après les bilans CBA

CBA : DIFFUSION DANS LES FESTIVALS			
	Nombre de festivals	Sélections/ diffusions	Prix obtenus
1995	44	90	15
1996	33	57	7
1997	49	53	13
1998	75	112	14
1999	123	105	24
2000	140	135	21
2001	84	117	10
2002	60	85	8
2003	105	110	9
2004	150	55	14
2005	185	84	8
2006	180	131	9
2007	200	135	16

Source : d'après les bilans CBA

Productions du CBA terminées

Les tableaux qui suivent présentent les productions du CBA terminées ces cinq dernières années, par titres de films, réalisateurs, partenaires belges dans la production, ainsi que l'aide totale accordée par le CBA à chaque film, comprenant les aides en liquidités et les aides en services.

DOCUMENTAIRES AIDÉS PAR LE CBA ET TERMINÉS			
Titre	Réalisateur	Producteur	Aide CBA en EUR
2003			
Une journée ordinaire	C. François	CBA/PBC Pictures/MCF/RTBF	6.197
De sable et de ciment	J. Leon	CBA/Novak Prod/RTBF/MCF	20.782
La mine d'or au bout du couloir	P. Capart	CBA/Michel de Wouters Prod/RTBF	12.500
Mfumu Matensi : le dernier des pionniers	N. de Borman & S. Tilman	CBA/Aësbhel & Eklektik Prod	20.570
Derrière la forêt	U. Knorr	CBA/Laterna Magica	21.916
La terre de 48	B. Rima	CBA	12.000
Michael Blanco	S. Streker	CBA/Let's Go Prod/MG Prod/Canal+/ RTBF/MCF	14.874
Kingelez : Kinshasa, une ville repensée	D. Dumon	CBA/Piksa/VAF/RTBF	4.000
2004			
Daniel Frasnay, le royaume et l'exil	P. Jadot	CBA/GSARA/RTBF/MCF	14.874
Nos cœurs sont vos tombes	R. Beeckmans	CBA/Image Création.com/MCF/VRTN	16.115
Au-delà	A. Closset	CBA/Cobra Films/Athantor/GSARA/ MCF/RTBF/BBT	20.000
Docteur Nagesh	V. Detours et D. Henry	CBA/GSARA/Good & Bad News/MSF	15.660
Acte légitime de prévention massive	B. Liénard	CBA/Tarantula/GSARA	5.000
Clejani	M. Bergman et F. Fichet	CBA/Ente Chien et Loup/RTBF/MCF	15.000
Les virtuosi de nulle part	Z. Rousseva	CBA/Good & Bad News/MCF/RTBF	16.700
Vies nouvelles	L. Ping Weng et O. Meys	CBA/Limited Adventures/MCF/Lichtpunt	31.490
Harimano	A. Tanaka	CBA/Cobra Films/MCF	19.831
L'île où dormait l'âge d'or	I. Dierckx	CBA/Entre Chien et Loup/RTBF/ Kinobarco/Atelier Graphoui	9.916
I was born in Portland town	P. Ferryn	CBA/Caboose Productions/RTBF	16.395
Un monde absent	R. Ramirez	CBA/Entre Chien et Loup/RTBF/MCF/VAF	30.625
Une lumière la nuit, un portrait de Madeleine Bourdouxhe	N. Benzekri	CBA/Artemis/RTBF/MCF	21.825
L'internat	B. Lissoir	CBA/Image Création.com/RTBF	33.412
2005			
Made in China	J. Selleron	CBA/Lux Fugit Film	16.000
Aguaviva	J.-L. Penafuerte	CBA/Films de la Passerelle/RTBF/MCF/Arte B	15.000
Tentatives de se décrire	B. Lehman	CBA/Dovfilm/MCF	7.500
L'identificateur	P. Cornet	CBA/Last Cut Co/RTBF/MCF/VRT/VAF	15.000
Le passage des Andes	T. Deronne	CBA/Zogma Prod/RTBF	17.500
Paroles intimes/Dialogues avec le cancer	Y. Dorme	CBA/Image Création.com/RTBF/MCF	1.500
Yddish soul	N. Rossetti et T. Finocchiaro	CBA/Films de la mémoire/MCF/RTBF	15.000
Manikda, ma vie avec Satyajit Ray	B. van der Werf	CBA/Néon Rouge Prod/MCF/RTBF	15.000
Lettre à Lou	L. Boland	CBA/Stromboli Pictures/RTL-Tvi/MCF	15.000
En croisière avec les camarades	U. Knorr	CBA/Cobra Films/MCF	25.285
Bokar Rimpotche-Maître de méditation	G. Maezelle	CBA/Vertigo/MCF	44.100
Deux sœurs	J. Krajinovic	CBA/Dérives/MCF	15.000
2006			
Au gré du temps	D. Loreau	CBA/Cobra Films/MCF	12.175
Marchands de miracles	G. Remiche	CBA/Films de la Passerelle/RTBF/MCF/Arte	23.600
Atomium in/out	M. F. Plissart	CBA/Michel de Wouters Production/ MCF/RTBF	5.000
Rwanda : à travers nous l'humanité	M. F. Collard	CBA/Iota Productions/MCF	17.000
Vous êtes ici	J. Leon	CBA/Cobra Films/MCF/Be TV	28.291
La position du lion couché	M. Jimenez	CBA/Dérives/RTBF/MCF	26.400
Le cercle des noyés	P. Y. Vandeweerd	CBA/GSARA/Cobra Films/MCF	16.125
En lo escondido - Ceux qui attendent dans l'obscurité	N. Rincon Gilles	CBA/Voasbl	36.750
Ou est l'amour dans la palmeraie	J. le Maire	CBA/Iota Productions/MCF/RTBF/Be TV	11.120
Le temps des femmes	F. Turkuaz	CBA/Limited Adventures	16.500

DOCUMENTAIRES AIDÉS PAR LE CBA ET TERMINÉS			
Titre	Réalisateur	Producteur	Aide en EUR
2007			
Chats errants	Y. André	CBA/Cobra Films/MCF/RTBF/Arte	25.000
Lampiao : rêve de bandit	D. Chemin et N. de Renesse	CBA/Tarantula/MCF	39.478
La contemplation des jours	C. Delville	CBA/Michel de Wouters Production/Gsara	17.120
Esther forever	R. Olivier	CBA/Olivier Films/Be TV	15.000
Mains-d'œuvre	V. Detours et D. Henry	CBA/Need Productions/MCF/RTBF	21.710
Un aller simple	C. Boquet	CBA/Eklektic Productions/MCF	14.922
Deuilleuses	V. Leturcq	CBA/Paradoxe Productions/MCF	13.335
Saint Marcel	F. Hien	CBA/Thank You & Good Night/MCF	19.560
L'or bleu	D. de Pierpont	CBA/Need Productions/MCF/RTBF	19.133
Sad in country (2e partie)	C. Vertige & K. Koper	CBA/Complot asbl	5.000

Source : d'après les bilans du CBA

WALLONIE IMAGE PRODUCTION : WIP

Créé en 1982 et «chargé de favoriser la réalisation, la production et la diffusion d'œuvres de création», le WIP soutient le développement de productions documentaires d'auteurs de la Communauté Wallonie Bruxelles en accordant une priorité aux missions d'accueil, de développement et d'accompagnement des projets. Implanté à Liège et participant au Pôle Image, WIP est fort de 25 ans d'expérience et propose un catalogue de plus de 300 films.

Le WIP fonctionne avec des crédits publics dont l'essentiel provient de la Communauté française, avec 223.105 EUR d'aide en fonctionnement en 2007 et un subside «non marchand» (25.653 EUR pour 2007), ainsi notamment qu'une aide à la promotion de l'emploi «APE» (55.482 EUR en 2007), un subside de la Loterie Nationale (18.000 EUR en 2007) et de l'AWEX (20.859 EUR en 2007). La plus grande partie de ses dépenses est consacrée à l'aide à la production, ensuite à la diffusion et à la promotion. Cette structure accompagne et encadre les films depuis la lecture du projet, et assure une aide en liquidités et en matériel ainsi que la promotion des œuvres terminées sur les marchés internationaux et dans les festivals belges et étrangers et leur diffusion en télévision et sur d'autres créneaux.

WIP : aides à la production

L'aide à la réalisation de films d'auteurs est la mission la plus importante du WIP. Les décisions d'aides concernant les films à coproduire sont prises par le Conseil d'Administration du WIP qui agit ainsi en tant que Comité de lecture. Envisagé comme une structure complémentaire à la Commission de Sélection, le WIP ne constitue pas seulement une source de financement des films, mais aussi un lieu d'accueil qui intervient aux différents stades du processus de production des films, de l'écriture à la finition.

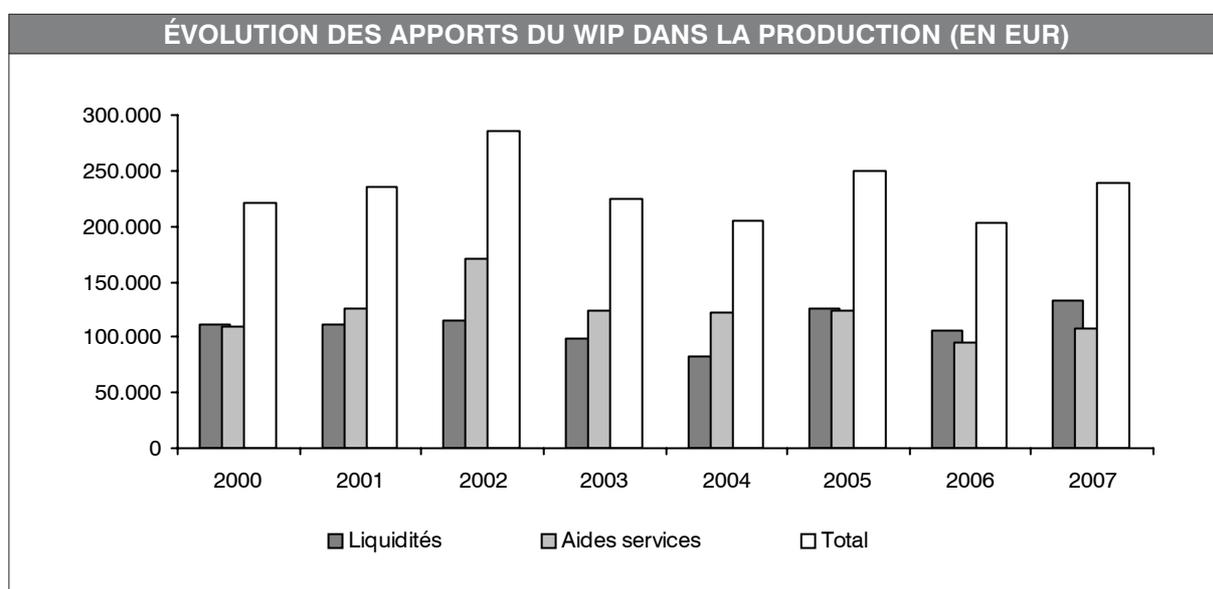
Le WIP finance, en coproduction, des films et des vidéos (principalement des documentaires de création et des «premières œuvres» de jeunes auteurs) essentiellement destinés aux chaînes de télévision, bien que l'atelier ne requiert pas l'obligation de participation d'une chaîne dans les projets qu'il soutient. Les aides en liquidités peuvent atteindre un maximum de 17.000 EUR par film. En plus des aides financières à la coproduction, le WIP octroie des aides aux repérages qui permettent de développer un projet ainsi que des aides à la finition. Enfin, cet atelier développe une politique d'aides en services (prêt de matériel, services à la production,...).

L'aide à la production représentait 29,3% du total des dépenses en 2006, et 39,3% des dépenses en 2007, auxquels il faut ajouter l'aide à la promotion/diffusion de 15,1% en 2006 et 13,9% en 2007, soit un total d'aide de 44,5% en 2006 et 53,2% en 2007.

Le nombre de projets aidés, ainsi que les montants investis par le WIP au cours des dernières années, se présentent comme suit :

LES APPORTS DU WIP DANS LA PRODUCTION (EN EUR)				
	Nombre de projets aidés	Liquidités	Aides à la production Aides services	Total
1995	17	161.304	17.360	178.664
1996	15	192.101	110.417	302.518
1997	15	172.137	191.510	363.647
1998	12	138.712	184.569	323.281
1999	14	121.521	156.059	277.580
2000	20	110.883	109.433	220.315
2001	30	111.094	124.938	236.032
2002	35	114.772	170.560	285.332
2003	33	99.576	124.670	224.246
2004	32	82.375	121.820	204.195
2005	34	125.800	124.160	249.960
2006	36	106.750	96.000	202.750
2007	33	132.244	107.550	239.794

Source : d'après les bilans WIP



Le montant des aides en liquidités est essentiel pour les auteurs comme apport dans la production. En outre, le fait que le WIP intervient souvent comme premier partenaire dans le budget global d'un film donne un coup de pouce pour convaincre d'autres coproducteurs susceptibles de s'associer au projet.

Par ailleurs, le WIP apporte, en plus des liquidités, des aides en services sous la forme de matériel professionnel de tournage et de montage mis à la disposition des réalisateurs. Ce matériel est mis à la disposition du WIP par la Communauté française. Depuis 1991, le WIP s'est associé à Dérives afin de constituer en Wallonie un pôle commun de matériel de tournage et de montage, mis à la disposition des cinéastes ou d'autres ateliers, sur base d'un plan d'équipement à long terme. Ces apports augmentent en conséquence la participation du WIP dans les budgets de production et les parts de recettes nettes. Depuis plusieurs années, le WIP a élargi sa collaboration au CBA, pour pouvoir accéder aux nouvelles technologies et obtenir du matériel de haute définition.

En 2006, le WIP a attribué 9 aides à la coproduction et 1 aide aux repérages pour un apport total en liquidités de 106.750 EUR. Par ailleurs, 27 projets ont reçu une aide en services pour un total de 96.000 EUR, parmi lesquels 17 projets que le WIP coproduit sans apports en liquidités ou ne coproduit pas.

En 2007, le WIP a octroyé 9 aides à la coproduction, 1 aide à la post-production et 5 aides aux repérages pour un apport total en liquidités de 132.244 EUR. Par ailleurs, 24 projets ont reçu une aide en services pour un total de 107.550 EUR, parmi lesquels 15 projets que le WIP coproduit sans apports en liquidités ou ne coproduit pas.

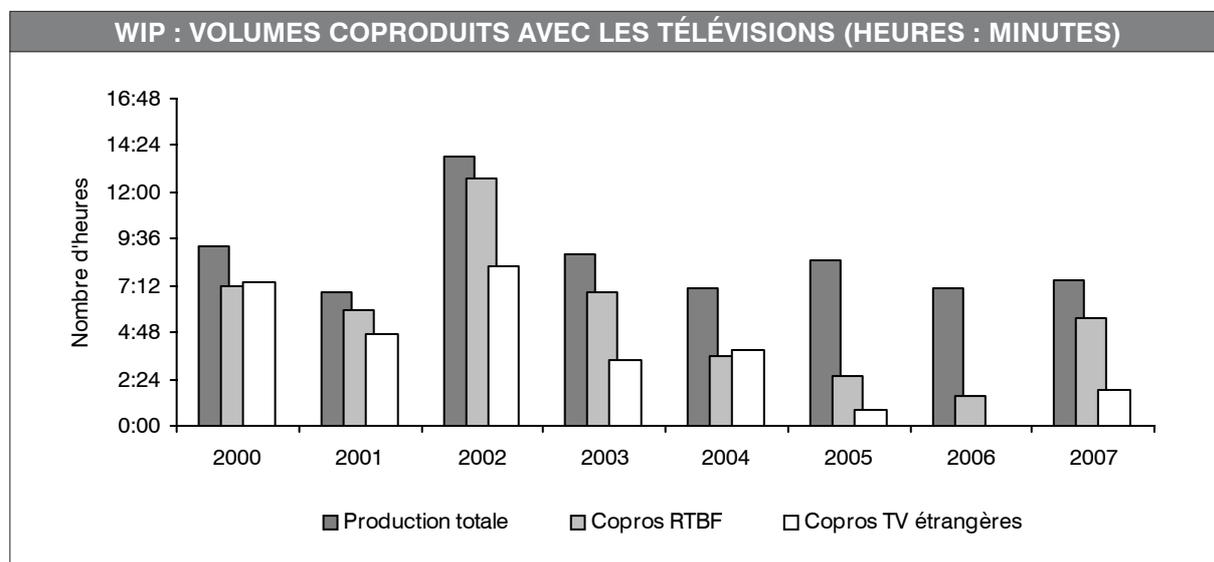
Pour la période 1995-2007, 50,5% des aides ont été attribuées en liquidités et 49,5% en aides services.

Le nombre de films aidés a considérablement augmenté depuis 2005, avec plus de 30 projets retenus chaque année. L'intervention moyenne par projet en liquidités s'élève à 9.446 EUR en 2007 (10.675 EUR en 2006). Parallèlement, l'intervention moyenne en services de prêts de matériel s'élevait à 4.481 EUR par projet en 2007 (3.556 EUR en 2006).

WIP : volumes de production

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DU WIP : TITRES ET DURÉE						
	Production totale		Coproductions RTBF		Coproductions TV étrangères	
	Titres	Durée	Titres	Durée	Titres	Durée
1995	7	8:45	5	7:46	2	2:40
1996	14	14:06	8	9:03	4	4:46
1997	10	8:38	7	7:12	4	4:50
1998	15	12:08	11	10:50	7	7:53
1999	8	7:12	6	5:26	5	4:32
2000	10	9:16	8	7:11	7	7:20
2001	9	6:52	7	5:56	5	4:43
2002	12	13:52	10	12:40	5	8:11
2003	11	8:50	8	6:50	4	3:22
2004	7	7:02	4	3:38	4	3:52
2005	10	8:30	3	2:34	1	0:50
2006	7	7:03	1	1:33	0	0:00
2007	9	7:28	6	5:31	2	1:53

Source : d'après les bilans du WIP



Le WIP a produit ou coproduit 129 titres au cours de la période 1995-2007, soit un volume total de 119 heures 42 minutes, représentant une production moyenne de 10 titres et 9 heures 12 minutes par an. Les coproductions entre ateliers sont comprises dans ces chiffres.

Durant cette même période 1995-2007, 50 titres ont été coproduits avec des chaînes de télévision étrangères pour une durée totale de près de 55 heures, soit 45,8% du volume total produit durant cette période.

72% du volume horaire a été coproduit avec la RTBF soit 84 titres pour 86 heures 11 minutes. La fréquence de participation de la RTBF dans la production du WIP s'est développée au cours des années et connaît une reprise en 2007 après un ralentissement observé les 3 années précédentes.

WIP : sources de financement des coproductions

WIP : PARTICIPATIONS FINANCIÈRES DANS LA PRODUCTION (EN %)							
	WIP	CCAV	RTBF	Autres parts belges	TV étrangères	Autres parts étrangères	Total
1995	6,6	18,5	15,8	26,9	8,7	23,6	100,0
1996	12,6	18,3	16,9	29,5	9,8	12,8	100,0
1997	16,3	13,1	14,9	33,3	13,5	8,8	100,0
1998	11,7	21,3	17,6	23,6	13,8	12,0	100,0
1999	12,0	13,8	7,2	27,1	23,2	16,7	100,0
2000	9,5	18,2	9,2	24,5	20,1	18,6	100,0
2001	9,9	21,9	8,9	18,0	22,1	19,2	100,0
2002	8,6	19,6	8,9	40,9	10,6	11,3	100,0
2003	10,7	18,2	14,9	31,4	5,4	19,4	100,0
2004	10,9	22,3	11,2	26,0	15,7	13,9	100,0
2005	9,6	17,8	6,3	45,1	4,0	17,2	100,0
2006	14,7	15,1	1,0	59,5	0,0	9,8	100,0
2007	10,5	19,2	11,6	31,3	9,4	18,0	100,0

Source : d'après les bilans WIP

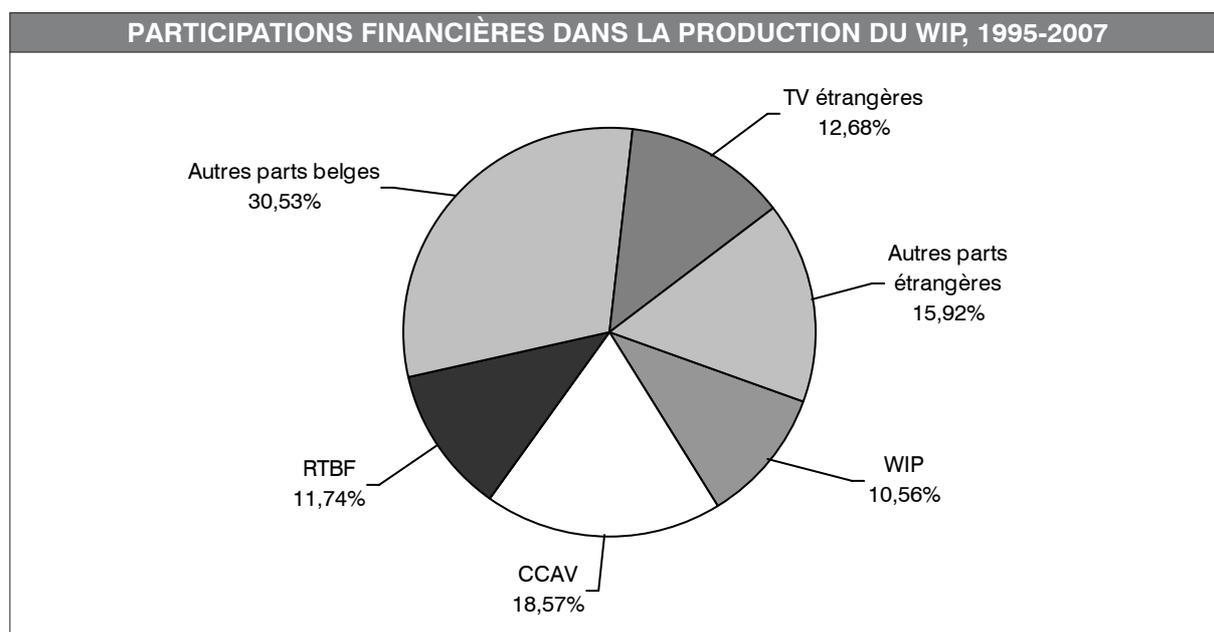
Concernant les parts investies par les différents partenaires, le tableau ci-dessus montre l'ampleur financière de cette participation à partir des données budgétaires concernant les années où s'effectuent les investissements.

Ces chiffres font état de la diversification des sources financières permettant la production des projets du WIP. Au total, sur la période 1995-2007, la contribution financière du WIP s'élève à 10,6% des devis, celle des chaînes de télévision étrangères à 12,7% des devis, celle de la RTBF à 11,7% et celle du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Communauté française à 18,6%.

On soulignera aussi l'ancrage belge des sources de financement de la production du WIP : au total, 71,4% de son financement provient de partenaires de la Communauté française, entre 1995 et 2007.

Après une chute en 2005 et 2006, les parts des investissements des chaînes étrangères et de la RTBF dans les coproductions du WIP ont connu une nette reprise en 2007.

Parmi les chaînes étrangères qui ont coproduit avec le WIP ces dernières années, on citera principalement ARTE et ARTE-Belgique, et dans une moindre mesure, France 3, YLE Finlande, Planète Cable,...



WIP : coûts moyens des coproductions

Les chiffres qui suivent sont également basés sur les données budgétaires des films terminés chaque année qui ont reçu une aide du WIP.

On constate que le coût moyen d'un documentaire coproduit par le WIP ces 7 dernières années reste en moyenne 2,1 fois inférieur à celui d'un documentaire coproduit avec une aide du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel via la Commission de Sélection des Films. Cette observation confirme le fait que le WIP soutient majoritairement une production de premières œuvres de jeunes réalisateurs réalisée avec de petits budgets et sans la participation obligatoire d'une chaîne de télévision dans la coproduction.

Avant toutes choses, il convient de souligner que, le nombre de films produits annuellement étant relativement faible, le comportement exceptionnel d'un seul film (au niveau des coûts) peut tirer le coût moyen vers le haut ou vers le bas, suivant les années.

On observe une diminution sensible du coût moyen de production des documentaires coproduits par le WIP depuis plusieurs années, à l'exception de 2007, où celui-ci est remonté à 148.201 EUR par film, contre 101.300 EUR par film en 2006.

Cette tendance indique notamment que les réalisateurs et les producteurs sont de plus en plus amenés à produire leurs films avec des moyens réduits dans un contexte de restrictions budgétaires.

COÛT MOYEN DES FILMS COPRODUITS PAR LE WIP			
	Nombre de films	Coût total en EUR	Coût moyen en EUR
1995	7	1.982.176	283.168
1996	11	1.639.678	149.062
1997	10	1.341.389	134.139
1998	14	2.115.915	151.137
1999	8	1.424.341	178.043
2000	10	2.366.892	236.689
2001	9	1.847.042	205.227
2002	12	2.643.218	220.268
2003	11	1.953.759	177.614
2004	7	980.515	140.074
2005	9	1.245.356	138.373
2006	5	506.500	101.300
2007	9	1.333.810	148.201

Source : d'après les bilans WIP

WIP : activités de promotion et diffusion

Le WIP étant un atelier d'accueil comme le CBA, il entre aussi dans sa mission de favoriser la promotion et la diffusion des œuvres de création qu'il a produites ou coproduites.

On notera que les coproducteurs du WIP peuvent également promouvoir et vendre les mêmes programmes. Dans les cas où le WIP n'assure pas lui-même les ventes de ses coproductions, l'atelier bénéficie d'une recette nette provenant d'une rétrocession de droits de la part du coproducteur qui a réalisé la vente.

Le WIP assume en partie le financement de la promotion de ses films et vidéos, avec l'aide du service de promotion et de diffusion du Ministère de la Communauté française, du CGRI et de Wallonie Bruxelles Images. Les postes sur lesquels intervient le WIP en matière de promotion, de vente et de diffusion, sont les suivants : édition de catalogues, fiches techniques des films ; textes des films ; photos destinées à la presse ; copies de films ou DVD ; inscription et envoi de copies dans les festivals et marchés ; contrats de distribution et de ventes. Le WIP a également créé, avec l'aide de l'AWEX, un site Internet destiné aux acheteurs. En outre, un catalogue thématique français-anglais est réalisé en commun avec le CBA.

Ces frais sont récupérés par le WIP sur les recettes brutes de diffusion. En outre, le WIP prélève une commission de 25% sur les recettes brutes de diffusion pour ses frais généraux de promotion (frais administratifs, salaires, etc.). Ce qui reste des recettes se répartit en fonction du contrat avec les producteurs, au prorata des participations de chaque partenaire dans le financement de la production.

Les aides à la promotion et à la diffusion représentent 15,1% des dépenses du WIP en 2006 et 13,9% en 2007. A noter que les dépenses de promotion-diffusion incluent les frais de personnel liés à cette activité.

Les recettes brutes de diffusion proviennent essentiellement des cessions de droits aux chaînes de télévision, principalement européennes, et dans une plus faible mesure, des cessions de droits à des distributeurs, des locations, projections et ventes diverses. Ces recettes brutes incluent également les quotes-parts sur les diffusions en provenance des producteurs : lorsque le WIP n'assure pas lui-même les ventes, il bénéficie en effet d'une rétrocession de droits de la part du producteur qui a réalisé la vente. Ces parts restent faibles par rapport au reste de l'activité de diffusion du WIP.

Une part du chiffre d'affaires des ventes en télévision provient de la vente de films non coproduits par l'atelier.

Les recettes de ventes et de locations représentent 10,1% des recettes totales en 2006 et 9,7% des recettes en 2007.

En 2006, les recettes brutes de ventes ont enregistré une nette progression de 48,7% pour atteindre 44.606 EUR, suivie d'une légère baisse de 4,2% pour atteindre 42.732 EUR en 2007.

Les ventes aux chaînes de la Communauté française, en l'occurrence à la RTBF, restent plus marginales. On rappellera que la RTBF étant un partenaire privilégié à la coproduction, les pré-achats de droits de diffusion font généralement partie des accords de coproduction. La chaîne publique représente dès lors un créneau de diffusion important pour les produits du WIP.

Enfin, le nombre de sélections et de prix obtenus dans les festivals du monde entier témoignent aussi de l'importance des efforts de promotion réalisés par le WIP. La fréquentation de festivals ou les prix obtenus apportent une plus-value aux films qui se font connaître à l'étranger, et influencent positivement la carrière de ces films sur les marchés étrangers.

WIP : NOMBRE DE CONTRATS DE VENTES ET LOCATIONS			
	Ventes TV	Autres ventes/ locations/cessions de droits	Total ventes/ locations
1995	11	3	14
1996	17	5	22
1997	28	4	32
1998	59	4	63
1999	17	3	20
2000	13		13
2001	16	4	20
2002	16	4	20
2003	14	nd	nd
2004	6	nd	nd
2005	11	nd	nd
2006	27	nd	nd
2007	16	nd	nd

Source : d'après les bilans WIP

WIP : RECETTES BRUTES DES VENTES ET LOCATIONS (EN EUR)			
	Recettes brutes	Coûts promotion/ diffusion	Recettes rétrocédées aux producteurs
1995	60.831	38.794	29.305
1996	68.583	37.346	32.226
1997	44.258	45.491	21.691
1998	120.754	54.710	64.769
1999	67.526	37.395	44.246
2000	49.383	51.005	17.868
2001	56.854	49.464	15.623
2002	50.715	56.713	33.705
2003	33.362	53.461	38.102
2004	29.564	62.337	18.326
2005	29.990	58.111	19.633
2006	44.606	66.710	27.942
2007	42.732	60.936	23.468

Source : d'après les bilans WIP

WIP : DIFFUSION DANS LES FESTIVALS			
	Nombre de festivals	Sélections/ diffusions	Prix obtenus
1995	60	103	10
1996	46	76	5
1997	40	58	15
1998	58	80	14
1999	51	69	18
2000	41	70	12
2001	38	49	16
2002	35	58	6
2003	125	148	28
2004	70	110	8
2005	47	66	8
2006	108	139	21
2007	87	127	16

Source : d'après les bilans WIP

Productions du WIP terminées

Les tableaux qui suivent présentent les productions du WIP terminées ces cinq dernières années, par titres de films, réalisateurs, partenaires belges dans la production, ainsi que l'aide totale accordée par le WIP à chaque film, comprenant les aides en liquidités et les aides en services.

DOCUMENTAIRES AIDÉS PAR LE WIP ET TERMINÉS

Titre	Réalisateur	Producteur	Aide WIP en EUR
2003			
La chaîne sans fin	C. François	Versus production/WIP/RTBF/MCF	26.594
Déjà vu	E. Ledune	Got! oh my Got/WIP/RTBF/MCF	12.500
Eloignez vos tentes et rapprochez vos coeurs	M. Quintart	Lux Fugit Film/WIP/GSARA	24.842
Le goût du Koumiz	X. Christiaens	Atouda/WIP	12.885
MAC's, la lumière est à l'intérieur	L. Stine	To Do Today/WIP/MCF/RTBF	13.634
Ma grand-mère, une héroïne?	T. De Perlinghi	Z-Company/WIP/RTBF/MCF/Canal+	3.718
Maisha ni karata	P. de Pierpont	Dérives/WIP/RTBF	20.663
Le portefeuille	V. Bierrewaerts	La Boîte, ...Productions/WIP/MCF	12.500
Simenon et les gens d'en face	J. C. Riga et L. Michaux	Nord Films/WIP/RTBF/MCF	50.323
Tableaux dans un grenier : Roger La Croix	A. Dartevelle	Dérives/WIP/RTBF	12.708
Un simple maillon	F. Dumont	Les Films de la Mémoire/WIP/MCF/RTBF	18.654
2004			
Cinéastes à tout prix	F. Sojcher	Saga Film/WIP/RTBF/MCF	11.901
Devenir	L. Bianconi	Kamalalam/WIP	17.353
Sonia, une autre histoire d'amour	N. Delaunoy	Need Productions/WIP/RTBF/MCF	17.400
La vie quotidienne d'un lecteur au temps de la fin du livre	L. Jabon	Dérives/WIP/MCF/RTBF	24.120
Correspondances	C. D'Hondt	Cobra Films/WIP	6.870
Kint, de l'autre côté	O. Baillif	Cobra Films/WIP	19.537
La tercera vida	V. D'Alcantara et C. Perez-Lanzac	Phantasmascope	10.000
2005			
Anthropeau	J. Godfroid	Ambiances/WIP/MCF	18.749
D'un monde à l'autre, Gaël Turine, photographe	D. Henry et V. Detours	Need Productions/WIP/RTBF/MCF	10.000
Hommage au sauvage, un portrait d'Henri Pousseur	G.-M. Hinant	Sub Rosa/WIP/RTBF/MCF	15.000
Ils ne mourraient pas tous, mais tous étaient frappés	M.-A. Roudil et S. Bruneau	Alter Ego Films/WIP/MCF	12.400
Lopukhovo	J. Malevez	Tribu Films/WIP/MCF	25.305
Rwanda, les collines parlent	B. Bellefroid	Dérives/WIP/MCF/RTBF	20.821
Un pont sur la Drina	X. Lukomski	Cobra Films/WIP/MCF	4.000
Au bord du monde	S. Sbillé	Eden Films/WIP	4.350
L'éveil : visages d'une bataille	J. Elizondo	Voa/WIP	9.600
Parabola	K. Ouelhaj	Les Films de la Passerelle/WIP	22.775
2006			
Les allumés de la foi	R. Olivier	Olivier Films/WIP	9.000
La chamelle blanche	X. Christiaens	Ostov/WIP	33.750
Salonique, ville du silence	M. Amaraggi	Nemo Films/WIP/MCF	9.000
La vente des bijoux	Y. Cantraine	Need Productions/WIP/MCF	8.590
Histoire(s) d'une utopie à vendre	Y. Cantraine	Need Productions/WIP/MCF	10.000
La part du chat	J. Hamers	Tricolon Productions/WIP	14.230
La couleur du sacrifice	M. Boucif	Les Films de Nour/Dérives/WIP	7.500
2007			
La boîte à tartines	F. Devigne	Les Films de la Mémoire/WIP/MCF	12.500
Camilleri alla Siciliana	A. Buytaers	Image Création.com/WIP/RTBF	20.075
Campo Santo	S. Pastecchia	Iota Production/WIP/MCF/RTBF	14.675
Contrats	M. Gary	CVB/WIP/RTBF	5.000
Des hommes sur la montagne	D. Hill-Derive	Image Création.com/WIP/RTBF	9.000
Do-it-yourself	E. Ledune	Got! oh my Got/WIP/MCF	8.000
Enfants sans domicile fixe	R. Beeckmans	Image Création.com/WIP/RTBF	15.760
Par conviction	J. Freres	Tribu Films/WIP/MCF	29.372
Paul Meyer et la mémoire aux alouettes	J.-C. Riga	Nord Films/WIP/RTBF/MCF	25.350

Source : d'après les bilans du WIP

COMPLÉMENTARITÉ DES ATELIERS D'ACCUEIL AVEC LA COMMISSION DE SÉLECTION DES FILMS

COMPARAISON DU NOMBRE DE PROJETS DOCUMENTAIRES AIDÉS PAR LA COMMISSION DE SÉLECTION AVEC CEUX AIDÉS PAR LE CBA ET LE WIP		
	Commission de Sélection	CBA et WIP
1995	30	36
1996	29	30
1997	23	29
1998	22	25
1999	27	31
2000	17	39
2001	19	49
2002	23	52
2003	37	57
2004	26	47
2005	32	52
2006	35	58
2007	29	53

Source : d'après les bilans WIP, CBA, et CCAV

Pour se rendre compte de l'importance de l'activité des deux ateliers d'accueil au sein de la production documentaire en Communauté française, on peut comparer le nombre de projets documentaires aidés par ces deux ateliers avec le nombre de projets aidés par la Commission de Sélection des Films.

Globalement, si l'on considère la période 1995-2007, les deux ateliers d'accueil ensemble interviennent dans un nombre de projets de documentaires supérieur à celui de la Commission de Sélection, soit au total 558 documentaires aidés par les ateliers contre 349 par la Commission de Sélection durant la même période.

Certains documentaires aidés par les ateliers durant cette période ont également fait l'objet d'une aide de la Commission de Sélection, tandis que d'autres sont aidés par les ateliers d'accueil uniquement, ce qui montre la complémentarité des deux systèmes d'aides.

On rappellera que les ateliers fonctionnent avec une plus grande périodicité des instances de décision d'aides, et qu'ils octroient, en plus des aides en liquidités pour le développement et la production, des aides en services sous la forme de prêts de matériel, ce qui n'est pas le cas pour les documentaires aidés par la Commission de Sélection. De plus en plus de projets aidés par les ateliers reçoivent des aides en services sans nécessairement recevoir une aide en liquidités. En outre, les ateliers n'exigent pas les 15% de financement préalable d'une télévision, comme c'est le cas, dans certaines conditions, pour la Commission de Sélection (pour plus de détails, voir supra).

Si les deux ateliers aident un plus grand nombre de projets que la Commission de Sélection, la hauteur de leur intervention financière est cependant nettement inférieure, les aides à la production par projet, étant de trois à dix fois inférieures à celles octroyées par la Commission, suivant le type de projet.

LE CENTRE VIDÉO DE BRUXELLES (CVB)

Association pluraliste fondée en 1975 sur le principe de favoriser l'expression des groupes ou des individus exclus des moyens de communication, le Centre Vidéo de Bruxelles travaille en étroite collaboration avec le secteur associatif et les auteurs. Il centre ses activités sur la Région de Bruxelles et de la Communauté française de Belgique.

L'atelier de production du CVB permet à des auteurs-réalisateurs de mener à bien leur projet de film documentaire, en privilégiant le regard d'auteur et le souci d'être attentifs aux réalités du terrain «local», dans les champs du social, du politique et de l'artistique.

Le CVB assume les fonctions de producteur délégué et exécutif et offre des aides à la production et à la réalisation. D'autres formes de collaborations sont envisageables, comme l'aide en matériel, la consultance, l'aide ponctuelle ou des partenariats à plus long terme. Ces initiatives sont mises en œuvre grâce à du personnel, du matériel de tournage et de montage et une infrastructure administrative. Les décisions d'aides sont prises en interne.

Les productions du Centre Vidéo de Bruxelles relèvent du genre documentaire, de facture professionnelle, revêtant pour la plupart une portée pédagogique, d'éducation permanente ou d'intervention politique.

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DU CVB : TITRES ET DURÉE				
	Production totale		Coproductions RTBF	
	Titres	Durée	Titres	Durée
1995	12	6:26	0	0:00
1996	14	6:15	0	0:00
1997	18	15:42	0	0:00
1998	15	8:42	0	0:52
1999	15	16:27	1	0:52
2000	11	10:47	2	1:20
2001	11	13:53	2	1:39
2002	8	4:34	1	1:30
2003	14	6:29	1	0:55
2004	6	2:56	0	0:00
2005	13	6:14	1	0:53
2006	30	nd	0	0:00
2007	12	7:19	2	1:53

Source : d'après les bilans du CVB

Le CVB a produit ou coproduit 179 titres entre 1995 et 2007, soit un volume total de plus de 105 heures en 13 années de fonctionnement. Sur la même période, la moyenne de production est de 14 titres par an pour près de 9 heures annuelles de production. Les coproductions avec d'autres ateliers sont comprises dans ces chiffres : certaines coproductions ont réuni d'autres ateliers, comme le WIP, Dérives, le GSARA, l'Atelier Graphoui et l'AJC !.

En 2007, 2 projets ont été coproduits avec la RTBF.

A côté d'un secteur «auteur» caractérisé par une facture professionnelle, le CVB développe un secteur «proximité» qui offre aux associations qui souhaitent réaliser un film, une aide en services qui recouvre toutes les étapes de la production, de la réalisation et de la promotion.

En outre, le CVB initie des ateliers vidéo d'expression et de communication qui permettent aux publics de prendre part à la réalisation d'un film dans une démarche créative et d'apprentissage critique.

Le CVB dispose d'un matériel de tournage et de post-production régulièrement mis à jour.

Enfin, le CVB assure la promotion et la diffusion de ses programmes par l'organisation de premières publiques de ses films et de projections-débats autour de thèmes liés aux réalités culturelles et sociales, par la gestion d'un catalogue de ses productions destiné aux festivals belges et étrangers, par la diffusion sur les réseaux culturels et associatifs, les marchés et festivals et les chaînes de télévision et par la diffusion sous forme d'édition et de ventes de DVD.

La circulation des programmes du CVB est également relayée par des distributeurs dont les principaux sont la Médiathèque de la Communauté française. On citera également l'ADAV (Atelier de Diffusion Audiovisuelle) qui s'adresse aux réseaux culturels, éducatifs ou associatifs, en France.

Depuis quelques années, le Centre Vidéo de Bruxelles comptabilise encore des diffusions télévisées, notamment sur la RTBF, ARTE, la ZDF, TV5, France 5 et Télé Bruxelles.

LE GROUPEMENT SOCIALISTE D'ACTION ET DE RÉFLEXION SUR L'AUDIOVISUEL (GSARA)

Fondé en 1976, le GSARA a progressivement développé une production de films et de vidéos via un Service de production essentiellement axé sur la réalisation de documents liés à la mémoire collective, sociale et politique. Au travers de ses actions, le GSARA désire développer une prise de conscience, une connaissance critique des réalités de la société, mais surtout déployer les capacités d'analyse, les choix d'action et d'évaluation et particulièrement enrichir les attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique.

Les champs d'activité du GSARA comprennent notamment un atelier de production de films documentaires. Destiné aux documentaristes professionnels et amateurs soucieux de faire partager un regard sur le monde et de nouvelles formes d'écritures cinématographiques, l'atelier de production intervient à différents niveaux de l'élaboration des projets: aide au développement et à l'écriture, au tournage et à la postproduction.

Plusieurs fois par an, un comité de sélection composé de professionnels des milieux associatif, culturel et documentaire détermine, parmi les projets soumis, les scénarios qui obtiendront une aide du GSARA.

Depuis 2005, il attribue une bourse annuelle d'aide à l'écriture et aux repérages.

Le GSARA met en œuvre des collaborations avec d'autres ateliers de production de la Communauté française (CVB, CBA, WIP, AJC !, Graphoui).

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DU GSARA : TITRES ET DURÉE				
	Production totale		Coproductions RTBF	
	Titres	Durée	Titres	Durée
1995	3	2:13	3	2:13
1996	6	3:45	0	0:00
1997	6	4:31	2	1:18
1998	6	7:45	1	0:52
1999	5	4:07	0	0:00
2000	11	11:22	1	0:52
2001	18	9:44	3	2:31
2002	16	12:58	2	2:11
2003	17	8:58	0	0:00
2004	4	2:42	0	0:00
2005	5	4:21	0	0:00
2006	4	4:12	0	0:00
2007	3	2:45	0	0:00

Source : d'après les données du GSARA

Le GSARA a produit ou coproduit 104 titres documentaires entre 1995 et 2007, soit un volume total de 79 heures 24 minutes, représentant une production moyenne de plus de 6 heures pour 8 titres par an. Les coproductions entre ateliers sont comprises dans ces chiffres. Au cours de la même période, 12,5% du volume horaire a été coproduit avec la RTBF.

DÉRIVES

Créé en 1975, Dérives est dirigé depuis ses débuts par Jean-Pierre et Luc Dardenne. Implanté en Wallonie, l'atelier a permis de développer une production importante de documentaires de long et moyen métrage, et ce, notamment en collaboration avec l'atelier d'accueil Wallonie Image Production.

La spécificité de Dérives est de promouvoir et défendre les auteurs qui peuvent donner à penser le monde, d'une part en produisant des premières œuvres, et d'autre part en soutenant le travail de certains auteurs dont il produit les films successifs.

L'atelier de production Dérives initie chaque année plusieurs projets documentaires, principalement axés sur la réalité sociale, économique et historique. Dérives assume essentiellement le rôle de producteur délégué de projets que lui soumettent les réalisateurs. Partenaire du réalisateur, Dérives prend en charge le montage financier des projets. L'atelier assume aussi le rôle de coproducteur sur des projets belges ou étrangers.

L'apport de Dérives se fait sous forme de liquidités et d'apports en matériel. Il faut en effet souligner que Dérives développe, en collaboration avec le WIP, un pôle de matériel installé grâce à des aides à 100% du Ministère de la Communauté française. Depuis plus de 10 ans, ce pôle de matériel a permis à l'atelier de mettre en place une infrastructure de tournage/montage performante qui peut être mise à la disposition des réalisateurs et diminuer ainsi de manière conséquente les besoins de financement en liquidités. Ces aides à 100% sont complétées par des aides à 50% et par les investissements effectués sur les fonds propres de Dérives.

En 2007, avec le WIP et le CBA, Dérives a acquis du matériel de tournage et de montage en HDV ainsi que du matériel son et éclairage.

En 2006, Dérives a produit 13 projets à des stades différents de développement et de finition. Dérives est producteur délégué de 11 projets, dont 5 premières œuvres,.

En 2007, Dérives a produit 14 projets dont 12 en tant que producteur délégué (5 projets sont des premières œuvres).

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DU GSARA : TITRES ET DURÉE				
	Production totale		Coproductions RTBF	
	Titres	Durée	Titres	Durée
1995	3	2:13	3	2:13
1996	6	3:45	0	0:00
1997	6	4:31	2	1:18
1998	6	7:45	1	0:52
1999	5	4:07	0	0:00
2000	11	11:22	1	0:52
2001	18	9:44	3	2:31
2002	16	12:58	2	2:11
2003	17	8:58	0	0:00
2004	4	2:42	0	0:00
2005	5	4:21	0	0:00
2006	4	4:12	0	0:00
2007	3	2:45	0	0:00

Source : d'après les bilans de Dérives

Entre 1995 et 2007, Dérives a produit ou coproduit 56 titres terminés, soit en tant que producteur délégué, soit en temps que coproducteur. Il s'agit d'un volume total de 52 heures 20 minutes, représentant une production moyenne de 4 titres terminés pour plus de 4 heures par an.

Au cours de la même période 1995-2007, 71,2% du volume horaire a été coproduit avec la RTBF.

Sur les 56 titres produits ou coproduits entre 1995 et 2007, 20 ont été coproduits avec le WIP.

Dérives assure également la promotion et la diffusion de ses productions dans les festivals nationaux et internationaux, sur les marchés de la télévision et du DVD, ainsi que dans les circuits culturels, associatifs,...

L'ATELIER JEUNES CINÉASTES (AJC !)

L'AJC ! a pour philosophie de favoriser des productions diversifiées et souvent expérimentales, réalisées sans aucun budget («no budget»), grâce à une infrastructure, du matériel, et un important investissement humain du conseil d'administration et de l'équipe de terrain (techniciens, opérateurs image, monteurs, ingénieurs du son,...).

Suivant une logique d'atelier, l'AJC ! propose à des auteurs de tous les horizons, peu ou pas chevronnés, un accompagnement technique et artistique tout au long du processus de réalisation, de post-production et de diffusion de leurs films.

La production de l'atelier se distingue par la singularité, le caractère d'essai et d'expérimentation de ses films, le mélange des genres et des supports, qu'il s'agisse de documentaires, d'essais poétiques, de fictions, de films expérimentaux ou intimistes...

L'AJC ! coproduit, depuis plusieurs années, avec le Centre Vidéo de Bruxelles, des séries thématiques suite à un appel à projet.

Depuis 1999, l'AJC ! a réalisé, avec de très petits budgets, 33 titres pour plus de 31 heures de production, soit une moyenne de 9 titres par an pour près de 3 heures 30 minutes de production.

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE L'AJC ! : TITRES ET DURÉE		
	Titres	Durée
1999	8	3:15
2000	13	5:53
2001	13	4:37
2002	11	2:38
2003	10	2:54
2004	10	3:45
2005	8	3:46
2006	4	2:12
2007	6	2:04

Source : d'après les bilans de l'AJC !

L'intervention de l'AJC ! consiste essentiellement à accompagner les projets retenus sur le plan logistique, ainsi qu'à apporter une aide technique grâce à du matériel de tournage léger et du matériel de post-production. L'atelier assure la maintenance et le prêt de ce matériel acquis avec l'aide de la Communauté française.

Concernant la diffusion, l'AJC ! propose ses films dans de nombreux festivals nationaux et internationaux.

L'AJC ! organise également des projections publiques dans des centres culturels et divers lieux associatifs.

LA DIFFUSION DE DOCUMENTAIRES

CONTEXTE GÉNÉRAL

Concernant la diffusion, on peut formuler quelques observations à partir des bilans des ateliers d'accueil qui sont assez représentatifs de l'évolution des marchés puisque ces structures sont actives au niveau de la promotion et de la diffusion, en Belgique, et à l'étranger.

Les principaux contrats de ventes des deux ateliers d'accueil se font en télévision, soit plus de 80% des recettes de diffusion, les ventes aux chaînes étrangères restant majoritaires. Rappelons que la RTBF étant coproducteur de plus de la moitié des programmes des ateliers, elle dispose des droits de diffusion des films coproduits et reste le principal créneau de diffusion de ces produits. Les autres créneaux de diffusion sont les diffusions dans les festivals, en salles, des projections exceptionnelles en Belgique ou à l'étranger de plus en plus nombreuses, ou des cessions de droits en cassettes vidéo pour des médiathèques ou des bibliothèques spécialisées. Les locations de films et les cessions de droits représentent le restant des recettes de diffusion des deux ateliers.

La télévision est aujourd'hui un partenaire dominant, sinon obligé, tant sur le plan de la diffusion que de la production. On rappellera notamment que lorsque les télévisions interviennent dans le montage financier d'un film, c'est en contrepartie des droits de diffusion sur leur antenne.

Créneau a priori privilégié pour la diffusion de documentaires, mais pour quels types de programmes? Les productions ou achats destinés à alimenter les grilles de programmes des chaînes sont en fait nettement orientés par les objectifs et les stratégies de chaque case de programmation selon le type de chaîne.

Selon les bilans de diffusion des ateliers d'accueil, la programmation de documentaires s'étend des chaînes hertziennes traditionnelles vers les chaînes digitales dépendant de services publics, vers les chaînes thématiques privées par câble et satellite, ou encore vers les chaînes digitales terrestres. Un retour du long métrage documentaire dans les cases de programmation est également observé.

Les thématiques les plus prisées par les télévisions concernent toujours l'histoire, la science et la découverte. Ces genres étant produits dans une logique de formatage visant à fidéliser le public, les regards d'auteurs et les documentaires de création sont peu compatibles avec ce type de programmation et les chaînes ont tendance à se substituer aux producteurs en exprimant des exigences spécifiques.

Par ailleurs, les sujets de société sont davantage traités sous la forme de magazines et de reportages autoproduits par les chaînes, plutôt que par des documentaires.

C'est dans ce contexte que chaque année, les deux ateliers d'accueil participent aux grands marchés internationaux, avec l'aide du CGRI, de l'AWEX, et des services offerts par Wallonie Bruxelles Images.

Les chiffres d'affaires des ventes des 2 ateliers d'accueil montrent l'importance de leurs activités de distribution sur les marchés. Au total, ces ventes s'élevaient à 84.173 EUR pour le CBA et le WIP, en 2007. Les ventes de programmes sont réalisées essentiellement auprès des télévisions européennes. Elles permettent aux ateliers de rétrocéder chaque année des recettes aux coproducteurs des films, soit un total de 55.088 EUR pour le CBA et le WIP, en 2007.

On notera encore que la vente de films non coproduits par les ateliers représente une part non négligeable du chiffre d'affaires réalisé sur les ventes aux télévisions en 2007.

Par ailleurs, d'autres modes de diffusion et de consommation se développent parallèlement au marché de la télévision.

C'est dans ce contexte que le CBA et le WIP ont entrepris la mastérisation et la conservation des films de leurs catalogues. Ce travail d'archivage et de conservation sur support numérique a débuté avec des moyens propres et est toujours en cours de réalisation grâce à du matériel mis à disposition par la Communauté française.

A partir de ce support numérique, le CBA et le WIP peuvent vendre leurs films sur un format DVD de qualité. Pour réaliser cet objectif, ils ont mis sur pied un site internet commun, www.ventes-cbawip-sales.be qui assure la promotion de leurs films, grâce notamment à une première intervention de la Région de Bruxelles-Capitale. Ce nouvel outil permet aux particuliers de visionner en ligne un extrait de film et aux professionnels de consulter les films dans leur totalité et dans la langue souhaitée, en direct et sans téléchargement, grâce à un mot de passe. Le site offre également de nombreuses informations techniques (photos, fiches techniques, synopsis, prix obtenus,...) des contacts sous forme de forums avec les réalisateurs, etc...

La vente de DVD en ligne via ce site commun contribue au développement des ventes DVD, grâce à une meilleure visibilité des productions et une adaptation des contenus à une distribution plus large. Celle-ci vise notamment le réseau non-commercial qui peut offrir une alternative au marché de la télévision : programmeurs de festivals, médiathèques, vidéothèques, cinémathèques, associations et institutions culturelles et scolaires, particuliers, musées,... Par ailleurs, les clients plus traditionnels comme les acheteurs de télévisions, les distributeurs et éditeurs DVD disposent d'une accessibilité plus rapide aux productions des ateliers.

De ce site commun découle un site propre au CBA et un site propre au WIP.

LA DIFFUSION DANS LES FESTIVALS

Avant d'aborder les différents créneaux de diffusion du documentaire en Communauté française, il faut souligner l'importance de la diffusion du documentaire dans les festivals.

En effet, les festivals organisés en Belgique et à l'étranger assurent des fonctions de repérage, de reconnaissance et de promotion, essentielles surtout auprès des jeunes réalisateurs peu ou pas connus.

Ces festivals sont généralement considérés comme lieu de diffusion et de première confrontation avec le public, de premières œuvres et d'essais, ainsi que comme lieu autorisant le droit à l'expérimentation. Ils représentent un tremplin vers d'autres créneaux pour les réalisateurs et les producteurs car les participations ou les prix obtenus dans certains festivals réputés peut influencer de futurs acheteurs, d'autant plus que certains festivals élargissent leurs activités à des marchés.

Les festivals ont également permis d'affirmer la réputation des productions de la Communauté française à l'étranger et notamment de genres qualifiés de «documentaires de création», de «documentaires fictions», et d'œuvres originales dont les caractéristiques ne correspondent à aucune définition de genre, ni aux normes de la production courante.

Les deux ateliers d'accueil déploient une importante activité de promotion de leurs coproductions dans les festivals du monde entier (pour plus de détails, voir supra).

Il faut ajouter à cela que le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Communauté française et le CGRI poursuivent avec Wallonie Bruxelles Images la recherche de débouchés hors de nos frontières en assurant notamment une plus grande visibilité des productions de la Communauté française dans la plupart des grands marchés et festivals.

Une production de long métrage, de court métrage ou de documentaire peut recevoir une aide à la promotion si sa production a été soutenue par la Commission de Sélection des Films de la Communauté française de Belgique et/ou le Fonds Spécial de la RTBF. Les producteurs de films majoritaires belges non retenus par la Commission de Sélection des Films et/ou par le Fonds Spécial de la RTBF peuvent introduire auprès de l'Administration une demande de dérogation pour bénéficier d'une aide à la promotion.

Concernant les longs métrages belges francophones, les films majoritaires peuvent bénéficier d'une aide de 19.832 EUR maximum et les minoritaires d'un maximum de 7.437 EUR. Pour cela, les films doivent être sélectionnés dans un des festivals agréés par le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel.

Les aides à la promotion peuvent être attribuées aux courts métrages de fiction, d'animation ou documentaires, (1.240 à 3.719 EUR) ainsi qu'aux films ou vidéos documentaires de moyen métrage et aux films sur l'art (1.240 à 3.719 EUR) lorsqu'ils sont sélectionnés en compétition dans certains festivals déterminés par le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel.

En 2007, 5 longs métrages et 7 moyens métrages documentaires ont été aidés dans ce cadre, pour un total de 85.089 EUR.

On rappellera qu'il n'existe plus en Communauté française qu'un seul festival exclusivement consacré au documentaire : «Filmer à Tout Prix», dont la 13^{ème} édition est programmée en novembre 2008. D'autres festivals, plus généralistes, incluent le cinéma documentaire dans leur programmation. Il s'agit notamment du «Festival du film indépendant» de Bruxelles, du «Festival du film européen» de Bruxelles, du «Festival international du film francophone» de Namur, du «Festival du court métrage - Media 10/10» de Namur, du «Festival du cinéma méditerranéen» de Bruxelles,...

LA DIFFUSION SUR LES CHAÎNES DE TÉLÉVISION

En Communauté française, les possibilités de diffusions télévisées s'articulent principalement autour des chaînes suivantes.

La RTBF

La RTBF, entreprise publique autonome à caractère culturel de la communauté française de Belgique diffuse les chaînes de télévision suivantes :

- **La Une** est une chaîne généraliste s'adressant à un large public. La priorité est donnée à l'information et à la connaissance générale grâce aux journaux télévisés, magazines et reportages, mais propose également des rendez-vous, quotidiens ou hebdomadaires au niveau du divertissement et du documentaire visant un large public.
- **La Deux** se positionne comme une chaîne complémentaire à La Une tout en ciblant deux publics bien définis : les enfants et les jeunes d'une part, les personnes «actives» d'autre part grâce aux directs d'événements sportifs et culturels majeurs... La Deux fait la part belle aux thématiques : séries et feuilletons cultes, documentaires, sport, musique, société, culture, sans oublier les émissions jeunesse et les cinéphiles.
- **RTBF Sat** est une chaîne généraliste par satellite, lancée en novembre 2001, à destination de l'Europe et du Nord de l'Afrique. Elle propose 24 heures sur 24 une offre des productions propres de la RTBF (magazines, documentaires, musiques, émissions services, divertissements) et assure le relais en direct de ses programmes d'information. En outre, et en fonction des droits disponibles, la chaîne internationale diffuse en direct des événements sportifs, culturels ou politiques concernant la Belgique francophone.

Si la programmation de la RTBF reste organisée en fonction de ses missions de service public, il convient de noter qu'elle est également aujourd'hui tributaire d'un marché très concurrentiel où les chaînes belges et étrangères de plus en plus nombreuses se disputent les parts d'audience. Elle est également tributaire de la croissance du coût des programmes qu'elle est tenue de gérer en tenant compte des contraintes qu'impose le respect de l'équilibre budgétaire.

On rappellera ici que depuis la mise en œuvre du «Plan Magellan», la totalité de la production TV est effectuée par trois Unités de Programmes, situées en Communauté française :

- l'Unité de programmes «Information-Sports» sur le site de Bruxelles ;
- l'Unité de programmes «Documentaires-Magazines-Jeunesse» située à Charleroi ;
- l'Unité de programmes «Divertissements-Scènes», située à Liège.

Quant au documentaire, sa présence dans les grilles de programmes fait partie de l'identité de service public de la RTBF. La programmation est faite de plus ou moins 40 coproductions par an et de plus ou moins 200 achats.

Sur La Une, la volonté est d'offrir une bonne visibilité des documentaires dans les créneaux suivants :

- documentaires de société, sur des sujets belges ou internationaux, de 52 ou 90 minutes ;
- documentaires historiques, sur des sujets belges ou internationaux, 52 minutes ;
- documentaires scientifiques mettant en avant les implications pour l'homme, 52 minutes ;
- documentaires nature/aventure : films principalement animaliers, mettant surtout en évidence les relations de l'homme avec la nature, 52 minutes ;
- documentaires sociétaux, géopolitiques sur des sujets internationaux, 52 minutes.

Sur la La Deux, les créneaux de diffusion du documentaire sont les suivants :

- «Fenêtre sur Docs», programmation estivale de documentaires de création, le mardi à 22 h 45.
- «Explo.doc», documentaires Découverte du monde (films de type exploration, découverte d'autres civilisations).

Au total, les documentaires achetés par la RTBF ont fait l'objet de 686 diffusions et rediffusions sur les deux chaînes en 2006. En 2007, ce chiffre est passé à 1.019.

On notera enfin que le secteur documentaire de la RTBF est aussi régulièrement associé à des programmations événementielles, comme par exemple, les 50 ans de l'Expo 58, les 30 ans de la disparition de Jacques Brel ou le partenariat avec Moulinsart. La Chaîne publique développe actuellement un projet de collection (4 x 52 minutes) sur l'histoire des relations entre la Belgique et le Congo (à l'occasion des 50 ans de l'Indépendance du Congo, en juin 2010).

Un autre chantier en cours est une collection de 6 documentaires sur la Belgique : «TO BE OR NOT TO. be». L'originalité de cette démarche est de coproduire avec la Flandre un ensemble de trois films flamands et trois films francophones, proposant des regards croisés sur l'état du pays.

Une partie non négligeable de la production indépendante diffusée sur la RTBF est réalisée en coproduction avec la chaîne publique (voir infra).

ARTE Belgique

Membre associé d'ARTE depuis 1993, la RTBF a entamé en septembre 2006, un nouveau partenariat avec la chaîne culturelle franco-allemande et la Communauté française de Belgique sous la forme de «fenêtres d'ancrage régional», visibles sur le réseau câblé en Wallonie et à Bruxelles. Baptisées ARTE Belgique, ces fenêtres sur ARTE sont consacrées à la culture en Communauté française et visent à diffuser largement des informations de nature culturelle, à valoriser les artistes et leurs œuvres et à offrir un canal supplémentaire de diffusion pour les productions audiovisuelles indépendantes.

La Communauté Française de Belgique a attribué une dotation annuelle de 2,6 millions EUR à ce projet ARTE Belgique.

Concrètement, un décrochage partiel d'ARTE sur le territoire de la Communauté française, à une heure de grande écoute, propose un talk-show, baptisé «50° Nord», centré sur l'actualité culturelle belge au sens large du terme, diffusé du lundi au vendredi de 20 h 10 à 20 h 40, depuis 2006.

De plus, une émission mensuelle de 90 minutes, baptisée «Quai des belges» est diffusée en décrochage sur le territoire belge dans les programmes d'ARTE depuis 2006. Il s'agit d'une émission diffusée le mercredi à 22 h 40 et construite autour de documentaires de 52 minutes ou long format sur des sujets belges ou européens, de type culturel ou sociétal, intégrés dans une programmation thématique, avec un plateau d'invités et des sujets de complément.

Par ailleurs, les émissions belges diffusées sur ARTE Belgique font l'objet de rediffusions sur les chaînes généralistes de la RTBF.

RTL-TVI

RTL-TVI est la télévision privée de la Communauté française. Visant un public de type familial, sa programmation est basée sur un concept généraliste, privilégiant la diffusion d'émissions d'information, de fiction et de divertissement susceptibles de recueillir les audiences les plus larges. La fiction «grand public» (films, téléfilms, séries) diffusée quotidiennement reste un des points forts de la chaîne.

Les émissions d'information et de divertissement consistent notamment en magazines et reportages comme *Reporters*, *Grand Angle*, *Images à l'appui*, *Enquêtes*, *7 jours*, *I comme*, *Coûte que coûte*, *RTL+* et *Docs de choc*. A l'exception de *Docs de choc*, ces magazines sont des autoproductions de la chaîne. Celle-ci ne réserve qu'une place marginale aux documentaires. Les achats hors fiction de ces dernières années portent principalement sur des programmes musicaux et de divertissement, des «making of» de films de fiction,...

Be TV (ex Canal + Belgique)

Depuis 2004, Canal + Belgique, chaîne à péage diffusée sur le câble en Communauté française, est devenue Be TV, société 100% belge.

L'offre Premium de Be TV est constituée d'un ensemble de 6 chaînes différentes, dont trois chaînes fiction, deux chaînes sport et une chaîne confort : Be1, Be+1h, Be Ciné, Be Séries, Be Sport 1 et Be Sport 2.

Be Premium propose régulièrement à ses abonnés dans sa case *Jeudi Événement* sur Be1 des longs métrages documentaires exclusifs qui interrogent le présent avec (im)pertinence : *Who killed the electric car ?* ou *Le cauchemar de Darwin*, ou encore *Viva Zapatero !* Be TV s'associe également à des producteurs belges pour coproduire ou pré-acheter des documentaires d'investigation ou de création (*Ma vie aux urgences*, *Que reste-t-il de Chris Conty ?*), tandis que Be Ciné propose régulièrement de découvrir des longs métrages documentaires sortis en salles en Europe ou aux Etats-Unis et/ou récompensés lors de festivals (*Darshan*, *Favela Rising...*). De l'exploration originale du monde (*J'irai dormir chez vous*) au docu-fiction d'anticipation (*Paris 2011 : la grande inondation*), toutes les démarches documentaires trouvent leur place sur Be TV.

D'autre part, l'offre de chaînes thématiques à péage «Be Bouquets» comprend le Bouquet Documentaires avec 10 chaînes : «Animaux», «Discovery Channel», «Histoire», «National Geographic Channel», «Odysée», «Planète», «Planète Thalassa», «Toute l'histoire», «Ushuaïa TV» et «Voyage».

Les Télévisions Locales et Communautaires

Les Télévisions Locales et Communautaires quant à elles ont centré leurs activités sur des productions propres consacrées principalement à des séquences d'intérêt local ou régional. La diffusion de productions extérieures y reste plus ponctuelle.

LA DIFFUSION EN SALLES

Quant à la diffusion en salles, on constate que les débouchés du documentaire restent marginaux sur ce créneau dominé par la concurrence commerciale des multiplexes. De nombreux films reçoivent un très bon accueil critique mais ne sont pas assez performants au niveau des recettes pour rester à l'affiche suffisamment longtemps.

Aujourd'hui, seuls subsistent encore des points d'exploitation en salles (commerciale et à vocation culturelle) qui programment des longs métrages documentaires en s'appuyant sur une programmation souvent liée à un contexte «événementiel» et sur certains publics spécifiques. Les principaux acteurs qui donnent encore vie au documentaire en salle sont notamment les salles soutenues par la Communauté française : l'Arenberg-Galleries (Bruxelles), le Plaza Art (Mons), le Cameo 2 (Namur), Le Parc - Le Churchill Sauvenière (Liège), le Nova (Bruxelles), l'Actor's Studio (Bruxelles), Le Parc (Charleroi), le Flagey (Bruxelles) et le Vendôme (Bruxelles). Ces salles se sont regroupées depuis 2006 au sein du réseau «Diagonale» qui a pour vocation de diffuser un cinéma d'auteur de qualité et diversifié à Bruxelles et en Wallonie.

A souligner le travail de l'Arenberg-Galleries (Bruxelles) qui projette des films coproduits en Communauté française, en plus d'une programmation-rencontre «Documentaire» bimensuelle, organisée, en collaboration avec Le P'tit Ciné, d'une programmation mensuelle «Écran d'art» consacrée aux films sur l'art, et d'une programmation de reportages, documentaires et travaux de fiction cinématographiques choisis par l'association Attac dans le cadre des rendez-vous «Le Cinéma d'Attac».

On rappellera également la manifestation Ecran total, organisée par Cinédit à l'Arenberg-Galleries, qui propose chaque été une programmation qui se veut un tour du monde cinématographique et propose des documentaires.

L'asbl *Le P'tit Ciné* propose, depuis 1995, une programmation d'œuvres documentaires dans un circuit de diffusion en salles pour des films qui bénéficient rarement de la chance de rencontrer un public en dehors du petit écran. Des séances sont programmées à l'Espace Delvaux à Bruxelles, au Musée du Cinéma et également à l'Arenberg-Galleries.

Malgré un contexte de diffusion difficile, il convient de mentionner quelques expériences heureuses de programmation dans les salles commerciales et les succès publics de certains documentaires de long métrage.

Le tableau qui suit reprend les recettes brutes d'exploitation enregistrées par les longs métrages documentaires belges programmés dans les salles commerciales à Bruxelles depuis 1995.

EXPLOITATION À BRUXELLES : LES LONGS MÉTRAGES DOCUMENTAIRES BELGES ET LEURS RECETTES			
Titre	Nombre d'entrées	Nombre de semaines	Recette brute en EUR
Saison 1995/96			
Les noms n'habitent nulle part	130	1	645
Beyrouth la rencontre	52	R1	248
Saison 1996/97			
Le rêve de Gabriel	3.702	3	19.921
Baka	1.230	6	6.544
Jean Ziegler	100	4	372
Le dossier B	18	2	78
Saison 1997/98			
Le rêve de Gabriel	10.651	38	57.158
Attaville	780	8	4.118
Rosas danst Rosas	240	2	1.300
Tableau avec chutes	94	2	503
Misère au Borinage	86	R1	404
Mon frère, ma soeur,...	85	1	421
Saison 1998/99			
Mobutu roi du Zaïre	5.849	4	31.860
Mon frère, ma soeur,...	263	2	1.435
Attaville	218	16	1.010
Misère au Borinage	128	R2	672
Saison 1999/2000			
Mobutu roi du Zaïre	6.342	*27	34.926
West Beyrouth	1.091	4	5.771
Pièces d'identité	32	*2	156
Saison 2000/01			
Wild blue	766	10	4.223
La Devinière	703	8	3.970
A l'école de la providence	87	1	495
Saison 2001/02			
Arbres	6.155	13	30.658
Sur la pointe du cœur	3.728	17	20.510
Nuages : lettres à mon fils	1.330	10	7.530
Le cas Pinochet	1.071	12	5.978
Made in USA	495	3	2.671

EXPLOITATION À BRUXELLES : LES LONGS MÉTRAGES DOCUMENTAIRES BELGES ET LEURS RECETTES

Titre	Nombre d'entrées	Nombre de semaines	Recette brute en EUR
Saison 2002/03			
Iran sous le voile des apparences	3.475	17	20.655
De sable et de ciment	71	1	368
La raison du plus fort	66	1	343
Nous étions tous des noms d'arbres	33	1	170
Saison 2003/04			
Nous/Autres	311	6	1.745
Resist	247	5	1.343
Cinéastes à tout prix	210	3	1.267
Strip Tease (tourné cinéma)	155	1	1.085
La décomposition de l'âme	139	3	781
La raison du plus fort	128	2	728
A l'ombre d'une mémoire	11	1	60
Saison 2004/05			
Le cauchemar de Darwin	7.993	12	49.233
Salvador Allende	3.747	12	23.765
Tout ça ne nous rendra pas le Congo	67	3	388
Saison 2005/06			
Congo River	17.611	17	119.216
Ils ne mourraient pas tous, mais tous étaient frappés	1.470	10	10.696
Salonique, ville du silence	585	6	4.194
Le cauchemar de Darwin	393	R6	2.001
Mobutu roi du Zaïre	245	R4	1.582
Saison 2006/07			
La raison du plus faible	3.340	10	21.778
La couleur du sacrifice	2.200	12	12.917
Congo River*	2.114	*24	11.617
Fragments sur la grâce	500	2	2.650
Cercle des Noyés, Le	460	4	2.213
Solo + A mains nues	441	5	2.454
El Ejido, la loi du profit	224	5	1.364
Saison 2007/08			
Modus operandi	2.586	17	16.622
Manneken Pis, l'enfant qui pleut	1.394	2	9.248
L'or noyé du Kamituga	813	9	4.108
Calle Santa Fe	713	4	4.090
Cabale à Kaboul	595	3	3.064
Surya	253	5	1.288
Vous êtes ici	184	1	1.084
La position du lion couché	164	1	1.106

* = films ayant commencé leur carrière la saison précédente

R = Reprise

Source : d'après les données du Moniteur du Film en Belgique

LA DIFFUSION SUR LE MARCHÉ DVD/VIDÉO

La diffusion des documentaires sur le marché vidéo / DVD s'opère essentiellement par des voies non commerciales malgré la présence de programmes documentaires «grand public», pédagogiques, de vulgarisation et de loisirs dans les circuits de la grande distribution .

On rappellera ici que les deux ateliers d'accueil CBA et WIP développent un site internet commun, www.ventes-cbawip-sales.be qui assure la promotion de plus de 400 films recouvrant de multiples thématiques, en permettant le visionnement, la commande et le paiement en ligne des films en DVD (voir supra pour plus de détails).

On peut également citer l'initiative DVDOC.be, une plateforme de vente de DVD créée par quatre producteurs belges indépendants (Iota Production, Thank You & Good Night Productions, Need Productions et Crossroads) qui se sont regroupés pour que leurs films documentaires soient vus par un public large.

DVDOC.be a commencé avec un catalogue d'une vingtaine de films, mais souhaite s'élargir en proposant à d'autres producteurs et réalisateurs de rejoindre la plateforme. DVDOC.be est également un site interactif qui propose des dossiers pédagogiques à destination des enseignants et des associations, des informations sur le documentaire et des forums de discussion.

Concernant la diffusion vidéo en Communauté Française, on relève principalement l'initiative de la Médiathèque qui a constitué et développe une collection «documentaire» depuis de nombreuses années.

La Médiathèque de la Communauté Française

Depuis 1981, la Médiathèque a constitué et développé une collection de vidéocassettes socio-éducatives, appelée «d'intérêt général» puis «documentaire», accessible au public dans tous ses centres de prêt. Elle comprend des productions documentaires, éducatives et pédagogiques. La collection vidéo documentaire est la seule collection de la Médiathèque constituée en grande partie de médias absents du marché commercial. La Médiathèque offre ainsi une seconde vie aux films documentaires, après leur éventuelle diffusion en salles, dans les festivals ou en télévision, en assurant le prêt de DVD via ses centres de prêts.

En outre, la Médiathèque constitue et diffuse des collections thématiques axées sur des cibles précises: *Education pour la santé, Education à l'environnement, InterMondes : relations Nord-Sud, Sciences et technologies, Cent Auteurs à l'écran (sur les écrivains belges de langue française), La Vidéothèque de Bruxelles, Education et Nature*. La sélection des programmes de ces collections est opérée par des comités constitués d'experts extérieurs qui sont également des relais d'opinions dans leurs milieux professionnels respectifs afin de développer les activités de prêts. Ces collections sont conçues comme des outils de travail pour les éducateurs et les enseignants. Elles sont accompagnées d'appréciations pédagogiques et de conseils d'utilisation en animation.

Ces collections thématiques sont aujourd'hui accessibles via le site Internet de la Médiathèque (www.lamediatheque.be).

Quant à l'origine des collections documentaires, celles-ci sont alimentées par des contrats de diffusion culturelle négociés auprès des producteurs indépendants, d'organismes institutionnels et de la RTBF. Parmi ceux-ci, on peut notamment citer des producteurs belges indépendants comme le Centre de l'Audiovisuel à Bruxelles (CBA), le Centre Vidéo de Bruxelles (CVB), Olivier Films, Entre Chien et Loup,...

Depuis 1994, la Médiathèque a étendu ses activités au prêt de CD-ROM documentaires. La collection de CD-ROM rassemble des médias remplissant des fonctions d'information, de formation et d'éducation, dans des genres les plus diversifiés, comme les catalogues d'arts plastiques, les recettes de cuisine, les guides de voyage, les encyclopédies, les langues, les aides scolaires, la musique, les sciences,... Après une croissance rapide des activités liées à ce type de média, la Médiathèque constate que ce dernier subit depuis plusieurs années la concurrence d'Internet et du documentaire sur DVD.

Les Médiathèques spécialisées

Il faut encore signaler la diffusion vidéo et DVD de productions «documentaires» et «éducatives» auprès des particuliers et des institutions qui s'opère essentiellement à travers les systèmes de prêt développés par certaines vidéothèques spécialisées. C'est le cas par exemple du Centre du Film sur l'Art et de certaines structures de production qui diffusent elles-mêmes leurs productions, certains programmes étant d'ailleurs conçus pour être encadrés par la présence d'animateurs. Il s'agit par exemple du CVB, du GSARA-DISC, etc...

La vidéo à la demande (VoD)

La vidéo à la demande (VoD) regroupe les technologies qui permettent de choisir un contenu vidéo et de le louer ou l'acheter à distance sous forme dématérialisée afin de le visionner via divers terminaux, comme la télévision, les ordinateurs ou encore les consoles de jeu, les téléphones portables, les lecteurs de portables, etc...

Le développement de plateformes de diffusion VoD permet d'étendre l'accès aux œuvres à un public beaucoup plus large.

Ce nouveau secteur de diffusion qui est encore considéré comme un marché de niche, est en passe de provoquer un glissement du marché de la location de DVD vers la VoD.

Selon l'Observatoire européen de l'audiovisuel, 258 services de VoD opérationnels ont été recensés dans 24 pays européens fin 2007, contre 142 services fin décembre 2006.

Toujours selon l'Observatoire, l'accroissement important du nombre de services s'explique en grande partie par la généralisation des sites de «catch-up TV» gratuite, par lesquels les chaînes de télévision mettent à disposition certains de leurs programmes, en particulier des épisodes de série, durant quelques jours après leur diffusion à l'antenne. La France, les Pays-Bas et l'Allemagne rassemblent près du tiers des services européens. 74% des services recensés font l'objet d'une distribution via Internet, qui constitue le premier réseau des offres de VoD. 26% d'entre eux sont disponibles dans le cadre d'offres IPTV et 10% dans le cadre d'offres de réseaux câblés. La diffusion de services VoD par satellite ou par le biais de la télévision numérique terrestre reste minoritaire. 2007 aura également vu les sites de partage de vidéos, comme Dailymotion et Youtube, s'intéresser à la fourniture de services de VoD avec des contenus professionnels.

Derrière les plateformes VoD, on retrouve des acteurs traditionnels de la télécommunication (éditeurs de chaînes de télévision, distributeurs/opérateurs DSL ou agrégateurs de contenu), mais également de nouveaux opérateurs issus par exemple de la grande distribution, comme Carrefour.

Le modèle économique prédominant à l'heure actuelle est la VoD locative à l'unité.

En Belgique, la VoD est encore peu répandue. Selon les données de l'Observatoire européen de l'audiovisuel, on y dénombre 9 services de VoD en 2007. Ces offres de VoD sont opérées par 6 éditeurs de chaîne de télévision, 2 opérateurs télécom et 1 agrégateur de contenus. La distribution s'effectue via l'Internet, le câble ou l'IPTV.

On notera les efforts de l'opérateur Belgacom qui, en plus de son offre propre de films, reprend les services de «catch up TV» de quatre diffuseurs belges (VRT, VMM, RTL, RTBF).

Le documentaire devra composer avec cet environnement transformé par les nouvelles technologies et ces multiples plateformes de diffusion.

A l'échelle européenne, à titre d'exemple de diffusion du documentaire, on citera le projet Online Film AG soutenu par le plan Média. Il s'agit d'un projet de plateforme de distribution multilingue, via Internet à des tarifs bon marché, grâce à laquelle les films européens indépendants pourraient véritablement être accessibles à l'ensemble du public de l'Union Européenne.

Online Film AG est ouverte à tous les genres de films, y compris le documentaire, sans ligne éditoriale. Des filtres de recherche sont à créer par les associations elles-mêmes, qui peuvent créer des sous-plateformes au sein même d'Online Film AG, via des fenêtres de présélection aux accès multiples.

L'objectif est de rassembler les niches constituées par les petits réalisateurs/producteurs indépendants, avant que celles-ci ne soient définitivement captées par les grandes plateformes commerciales. Les réalisateurs/producteurs ne sont pas dépossédés de leurs droits, ni de leur public (le projet prévoit 50% des recettes rétrocédées dans la transparence au lieu de 10% sur les sites commerciaux).

Online Film AG a été créé par 122 actionnaires originaires de 7 pays européens. Le site est ainsi détenu par les réalisateurs, producteurs, diffuseurs indépendants, etc... qui ne peuvent détenir plus de 5% du capital.

Les possibilités de téléchargement à bas prix avec propriété à la clé doivent ainsi permettre de ramener les internautes dans un système légal, et d'ajouter les audiences de niche.

Au niveau de la Communauté française, c'est dans ce contexte que les ateliers d'accueil CBA et WIP développent de nouveaux outils comme le catalogue commun permettant de visionner des films en ligne via le site www.ventes-cbawip-sales.be (voir supra). Cette première initiative de valorisation et de mise en ligne d'œuvres documentaires, référenciées au niveau international comme «le doc belge» doit être suivie d'une deuxième phase de travail qui consiste à étudier et mettre en œuvre la location en VoD à partir du site commun qui servirait dès lors de propre plateforme VoD des ateliers. Les possibilités de distribution via d'autres plateformes VoD sont également à l'étude.



